JEAN BOURGEAT

1920-2006

MOMENTS DE SA VIE CIVILE ET MILITAIRE

Recherches, rédaction et mise en page par Pierre Bourgeat

« Je préfère écrire l'histoire d'un homme plutôt que son éloge car on doit aux morts ce qui est utile aux vivants : la vérité et la justice ».

Jean Caritat, marquis de Condorcet, inspecteur de la monnaie, mathématicien, philosophe des Lumières, homme politique. 1743 - 1794

« Je crois dans la raison et dans la discussion comme instrument suprême de progrès et le désir de justice l'emporte en moi sur la haine ».

Primo Levi, ingénieur chimiste, résistant italien, déporté à Auschwitz, écrivain. 1919 - 1987

« Les morts sont les vivants qui nous ont faits. Ils seront les morts que nous en ferons ».

Éric-Emmanuel Schmitt, écrivain, réalisateur et philosophe. 1960 - 20..

« L'archive est une énergie fossile ».

Alain de Libera, historien de la philosophie médiévale. 1948 - 20..

« Quand je serai mort et que vous ouvrirez mes dossiers, vous verrez ce que j'ai vécu ! »

Voilà ce que nous disait notre père, au cours de sa vie, à moi Pierre son fils aîné, à Daniel son fils cadet et à Brigitte sa fille benjamine.
Et voici que moi, son fils aîné Pierre, au terme de ma vie, je me demande que faire de tous ses documents écrits et de nos souvenirs communs.
Alors, pour que cette **archive, fossile** d'un passé singulier, naisse une **énergie** bénéfique, voici ces souvenirs mis en forme pour sa descendance, mes proches mais aussi pour mes contemporains et pour les générations à venir. L'archive, comme le pétrole peut éclairer, réchauffer et faire avancer !
Aussi, et pour mettre en perspective et mieux appréhender les nombreux et pour certains extraordinaires évènements vécus par Jean, je vous apporte dans cette préface des compléments qui, difficilement insérables dans le déroulement chronologique des pages qui suivent, vous aideront à les appréhender dans toutes leurs dimensions et ainsi à découvrir de plus près la vie de Jean, avec votre tête et avec votre cœur.
Alors qui était-il ce petit garçon au regard **farouche**, cet adolescent **inquiet** et qui était-il cet adulte **volontaire**, en dehors des évènements que retrace ce parcours où les multiples et riches moments de sa vie militaire dominent ceux tout aussi riches de sa vie civile, laissés en grande partie en retrait ?
Pour répondre à cette question, je rapporte ci-dessous quelques évènements pas trop intimes mais forts emblématiques qui parlent de lui et de mon ressenti et probablement de celui d'autres enfants de prisonniers qui percevaient que quelque chose de « *pas ordinaire* » se passait dans leur vie.
Ce récit pour ma famille et pour sa descendance vise aussi mes contemporains et les générations à venir et si je suis très conscient de n'être ni historien ni sociologue, je souhaite surtout montrer à mon père par ce recueil (aux deux sens du terme), mon intérêt et mon affection pour lui.
Ce que je ne savais pas faire de son vivant et après.
Normal m'a dit une psychologue : « Votre façon d'aimer les gens c'est de les comprendre par votre raison ».
Raison que valorisait Jean mais avec elle seule, approche-t-on de la **vérité** ? Celle qui était la sienne et que je vais essayer d'approcher.
Alors, pour « caler le scénario » et approcher cette vérité, voici quelques éléments supplémentaires. Jean a perdu sa mère très tôt et sa grand-mère était une seconde mère dont il parlera souvent avec émotion. Mère affectueuse qu'il me semblait approcher chez cette Mère-Patrie russe dont il parlait avec chaleur ! Nous ses enfants, avons vécu une enfance où le bruit était proscrit, où les échanges à table devaient se borner au nécessaire et se dérouler dans l'écoute silencieuse des propos de notre père parlant de son entourage professionnel dont les noms qui figurent dans ses dossiers ne me sont pas inconnus…propos rythmés parfois par l'évocation de « péfates*» mystérieuses et par les fréquents regrets de notre père de ne pas être reconnu et promu à la hauteur de ses valeurs et de ses capacités. Enfance faite d'incompréhension face à l'univers médical qui l'entourait. Enfance faite de cette surprenante cohabitation de la religion portée par son épouse avec celle de son communisme affirmé. Enfance faite de prescriptions scolaires et professionnelles fortes. Enfance surtout vécue sans vraiment savoir pourquoi ce père semblait si souvent ailleurs, dur et enfermé dans ses pensées. Enfance, adolescence et âge adulte marqués par ce respect intangible de l'heure des repas, ordinaires ou festifs, de la nourriture en général et surtout de la soupe, du pain et des pommes de terre. Adolescence et âge adulte faits de moments de stupéfaction à l'entendre parler, sans cesse et sans interruption possible (ou alors avec risque de rupture !) du régime idéal de l'URSS, allant jusqu'à nier la sincérité de Soljenitsyne qui en révéla la dimension mensongère et meurtrière et aussi la sincérité de ceux qui en 1989, achevèrent d'en montrer la fourberie, l'inégalité, la répression et l'incurie.
Mon frère et moi parlions et parlons encore souvent de notre père, non pas en disant « papa », mais en le nommant par son deuxième prénom : Joseph…prénom du « petit père du peuple » soviétique !
Cette vénération pour les Russes (comme il les appelait), semble montrer que Jean croyait que leur régime, parce qu'il avait arrêté la barbarie nazie au prix de pertes incroyables, était celui de la **justice** et donc qu'il était intrinsèquement bon, sincère et en cela, garant d'un paradis prochain sur terre.
Bon et sincère, comme il l'était lui, en participant au bonheur et à la grandeur de son pays par son combat, par ses différents métiers, par son engagement municipal et associatif tout en offrant généreusement à ses enfants les fruits de son activité sans omettre de leur transmettre les valeurs de la République, de l'Ecole et de son savoir, de la Laïcité et de sa paix, du Travail et de sa nécessité, sans oublier l'humour et les plaisirs terrestres.
Pour toi, Daniel, Brigitte, André-e, Gérard, Frédéric, Pascal, Bernard, Catherine, Stéphane, Julien, pour toi parent par alliance, pour toi ami, pour toi lecteur inconnu et surtout pour toi ma petite Camille chérie qui apprend à lire au moment où j'écris ces lignes,

voici des moments de la vie civile et militaire de Jean BOURGEAT.

LEGENDE ET EXPLICATIONS

4	Signifie 4e évasion.	Mot avec* dans la colonne centrale	Explication dans la colonne de droite. Exemple : *péfates…PFAT = Personnel féminin de l'Armée de terre.
3	Signifie 3e emprisonnement.	*Texte en italique en violet et document en encadré violet*	*Paroles ou écrits de Jean dans une bulle à fond vert et documents de Jean encadrés également en violet.*
	Acte de fraternité.	*Texte en italique en bleu*	*Paroles ou pensées de l'auteur lui-même et placées dans bulle à fond bleu.*
	Témoignage existant avec **Nom du témoin**.	*Texte en italique en bleu*	*Paroles d'une autre personne contemporaine de Jean et placées dans une bulle à fond rose pâle.*
	Risque de mort ou de maladie grave.	**En rouge**	Date importante. Témoins, amis ou connaissances de Jean parfois avec leur adresse complète ou seulement leur ville d'origine.
EPILOGUE	Page 79 : Parcours de l'auteur avec évocation de ses rapports avec Jean.	**MISE EN PAGE**	La taille des espaces situés entre les dates et donc entre les paragraphes de texte n'est pas proportionnelle au temps écoulé. La taille de ces espaces répond uniquement à des contraintes de mise en page.
PHOTOS PRIVEES ADRESSES	Page 86 : autres photos de Jean en Allemagne. Page 87 autres photos de Jean. Page 88 : adresses de soldats.	**SOURCES DES TEXTES ET PHOTOS**	Page 89 et suivantes : lien vers les sites d'origine ainsi que diverses autres indications.

DATE OU PERIODE	PARCOURS DE JEAN	CONTEXTE - ILLUSTRATION - EXPLICATION
Le 5 août 1920	Jean naît à Lyon dans le 2e arrondissement. Il est le premier enfant de Marie Vernange et d'André Bourgeat.	
	Son père, ancien combattant 14-18, fusilier-mitrailleur invalide de guerre à 10% et titulaire de la croix de guerre, est employé de comptabilité et son épouse, employée de laiterie.	Le père et la mère de Jean en 1919.
En 1925	Jean a une sœur, prénommée Marie-Louise, qui sera appelée plus tard Mauricette.	Son père et sa belle-mère en 1934.
En 1929	Sa mère décède de la tuberculose à l'âge de 30 ans. Jean et sa sœur Mauricette sont mis en pension.	
Apprentissage !	Jean (9 ans) et sa sœur (4 ans) « s'évadent » de la pension et rejoignent le domicile de leurs grands-parents maternels.	
En 1930	Son père se marie en 2e noce avec Suzanne Tinard, veuve et mère d'un garçon, Charles. Tous 2 sont croyants et pratiquants.	Le 32 de la rue Challemel-Lacour à Lyon quartier de Gerland, domicile de la famille Bourgeat, à partir de 1924. A côté, l'école Aristide Briand, inaugurée en 1934 (Photo à l'époque actuelle).
	Jean, 10 ans, et sa grand-mère se rendent à Chamonix.	

Quand Jean voulait montrer qu'il n'était pas nécessaire d'avoir fait de longues études pour raisonner correctement, il commençait sa démonstration par : « Moi qui ne suis qu'un primaire… ». Il disait aussi : « On peut être Préfet sans avoir de diplôme ! ». . . »

En 1932

Jean obtient le Certificat d'études primaires après une scolarité au Groupe scolaire Aristide Briand situé dans des locaux prêtés par les HBM* de ce quartier nouveau en pleine expansion.
Jean habite et vit dans un espace en plein essor économique et à la vocation sociale affirmée.
Pendant ses loisirs, Jean est Scout et guide de France.

Jean et Charles, communiants.
Entre eux, leur sœur Mauricette. Au fond les HBM.

Jean scout****.

Jean dira plus tard :

Mes instituteurs étaient pour moi des modèles. Ils étaient des hommes de rigueur, pleins d'un grand respect pour le savoir et porteur d'un idéal de société juste.
*Edouard Herriot** était un grand homme soucieux du bien- être des Lyonnais et Jean Jaurès, un grand homme.*
*J'aimais bien Jean Gabin, Marcel Cerdan, Tarzan, Tom Mix***, les Pieds nickelés, le cirque…mais pas les curés !*

Jean exerce divers métiers : livreur en laiterie, livreur en librairie, aide-cuisinier chez la Mère Brasier, employé de soierie…alors qu'il voulait devenir boucher. Projet que son père rejetait et que Jean avait probablement mûri à proximité des abattoirs de Gerland-La Mouche, proches de son domicile mais le pourquoi de cette attirance reste à imaginer.

En 1935

Jean a une demi-sœur qui est prénommée Andrée.

*__L'__Office public des HBM (habitations bon marché) du Rhône est créé en 1919 et celui de la Ville de Lyon le 12 avril 1920**.** La première tranche de bâtiment est livrée en 1924 et se trouve le long du Chemin du Moulin-à-vent qui deviendra la rue Challemel Lacour. Ce programme HBM de la Cité-jardin du quartier de Gerland vise à accueillir une population laborieuse dans un cadre propice à un épanouissement garant de la paix sociale et de la prospérité économique par transfert des abattoirs de Vaise vers la halle Tony Garnier en 1928 et la présence d'usines très actives.
**En 1934 Edouard Herriot inaugure le Groupe scolaire Aristide Briand, situé en face de l'église Saint-Antoine, édifices situés à 50 mètres du domicile de Jean.
Sur la façade de l'école, une allégorie représente un personnage au regard sérieux et pénétrant dont le bras gauche enlace et protège des enfants et dont le bras droit couvre un avenir riche de jeunes et d'adultes ayant bénéficié du Savoir qui libère.
Savoir symbolisé par la main qui écrit et dont le tracé sort du cadre.

On peut penser que cette allégorie, choisie et voulue par les décideurs positionne la ville dans la laïcisation de l'école et qu'elle vise aussi à inscrire dans l'imagerie mentale des Lyonnais, un personnage au moins équivalent à celui de la Vierge sauvant Lyon. La présence de la colline de Fourvière en fond permet de le penser. Jean qui habite à proximité de cette école et de cette église a dû être témoin de ces luttes idéologiques.

***Une autre figure de l'époque :
Tom Mix (qui surgira sinistrement voir page 24).

**** Insigne des Scouts et guides de France, d'obédience catholique.

Vers 1935

La famille Bourgeat à Trouville (Seine inférieure).

En 1936 ou 1937

Jean est en vacances à Arras chez Marie, la sœur de sa belle-mère Suzanne, toutes deux nées Tinard. Il y rencontre la nièce de Marie, Louise Mallet. Ils se plaisent, restent en relation et s'écriront pendant les années de guerre et de captivité.
Jean l'appellera « sa petite fiancée » et aussi « Loulou ».

Jean et Loulou. Partie de croquet à Arras.

Fin 1937 et courant 1938

Au cours de son activité professionnelle, Jean côtoie de jeunes travailleurs. Dans leurs discussions, il doit certainement être question du Front populaire dont ils ont vécu les moments forts mais aussi, du bruit de bottes venu d'Allemagne et d'Italie. Jean, inscrit, à l'école des Pupilles de l'Infanterie et de la Cavalerie, société agréée par l'Etat, suit des cours menant au Brevet de préparation élémentaire au service militaire*.

Le 30 juillet 1938

Avec de très bonnes notes, Jean obtient le Brevet la préparation militaire, spécialité : fusilier-mitrailleur-topographe.

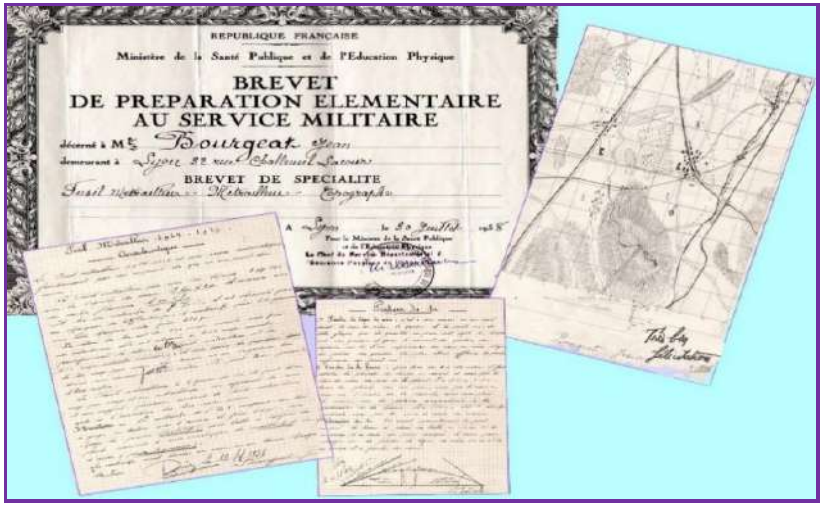

Diplôme et des feuilles de cours. Jean écrit et dessine très bien.

*La préparation au service militaire est l'application des méthodes destinées à placer les jeunes gens dans le meilleur état moral et physique au moment de leur incorporation dans l'armée. Elle est une des branches de l'éducation générale nécessaire au citoyen. Plus la durée du service dans l'armée active est réduite (en 1939 : un an), plus intense doit être la préparation.

Le fusil-mitrailleur modèle 1924.

Le 5 août 1938
Le 24 août 1938

Jean signe en mairie un engagement de trois ans dans l'Armée de terre et se rend au fort Lamothe, garnison du 99e régiment d'infanterie alpine (99e RIA) * dit « régiment des Lyonnais », où il est affecté à la compagnie de garnison pour y suivre l'instruction puis la préparation à l'encadrement des appelés.

Jean dira après-guerre :

J'étais très surpris de voir de nombreuses jeunes recrues incapables de marcher au pas, ne distinguant pas leur gauche de leur droite…Alors pour leur enseigner le marcher au pas cadencé, je leur demandais de garnir de paille, leur chaussure gauche !

Octobre 1938

Photo prise au Fort Lamothe, Jean, dans sa section qui a obtenu un prix de tir.

Début avril 1939

Jean est affecté à la 3e CA 2 du 99e RIA c'est-à-dire à 3e section de la Compagnie d'accompagnement** du 2e bataillon.
Le père de Jean a été lui aussi en 1915, fusilier-mitrailleur mais au 23e RI et en 1916 au 255e RI puis, agent de liaison et téléphoniste en 1917 et 1918 au 334e RI puis au 414e RI.
Ce 414e RI ayant été constitué à Lyon, en 1915 avec entre autres, des compagnies de blessés du…99e RIA rétablis.

André Bourgeat, père de Jean, en 1915 et son écusson de fusilier-mitrailleur en 1916.

La devise du 99e RIA :
« Ne pas subir ».

*En 1919 le 99° RI est en garnison à Lyon au fort Lamothe.
En 1927, ce régiment le devient le **99e** Régiment d'Infanterie Alpine (99e RIA).
Les soldats des régiments d'infanterie alpine portent un béret (tarte) de type chasseur alpin mais ce ne sont pas des chasseurs alpins. Les bataillons de chasseurs alpins qui participent à la défense éloignée des forts sont des unités plus petites et plus mobiles que celles des fantassins des régiments d'infanterie alpine, chargés elles, de la défense rapprochée des forts.
Forts par ailleurs occupés par des artilleurs alpins chargés de battre le terrain où avanceraient des troupes ennemies voulant accéder à notre territoire et aussi de contrebattre les batteries qui soutiennent leur progression.
** Une compagnie d'accompagnement a pour mission de fournir un « appui feux » (par mitrailleuses, petits canons et mortiers) destiné à couvrir les assauts des compagnies de combat ou à stopper ceux de l'ennemi. Cette unité à pied peut être accompagnée ou non de chars. De nos jours ce type d'unité est appelée « Compagnie d'appui ».

Le 13 avril 1939

Le 99e RIA part vers le secteur fortifié de Savoie pour se poster en position de protection de la frontière italienne. Il y cantonne et aménage les positions, fait des manœuvres notamment à Valloire et à Valmeinier. Le PC du régiment est situé au Fort du Télégraphe* au-dessus de Saint-Michel-de-Maurienne.

Jean dira après-guerre :

Au cours de manœuvres, nous couchions sous la tente. La nuit, pour empêcher les soldats originaires d'Afrique du Nord d'échanger leurs chaussures avec celles moins abimées des nouvelles recrues …un saucisson était attaché à la patte de la fermeture à glissière de l'entrée de la tente !

Début juin 1939
Le 17 Juin 1939

Jean est en stage colombophile, caserne Vinoy** à Grenoble. Depuis le bar « *A tout va bien* » (bar toujours ouvert sous ce nom en 2020) et situé à proximité de la caserne Vinoy, Jean écrit à ses parents :

GRAND CAFÉ-BAR
A TOUT VA BIEN
C. TRESALLET
L. DUMAS, succr
4, rue Chenoise, 4
(à l'angle de la Place Notre-Dame)
GRENOBLE
R. C. 98.845
CONSOMMATIONS DE 1re CHOIX

GRENOBLE, le 17 Juin 1939

Chers Parents.

Je vous écrit simplement pour vous donner ma nouvelle adresse
Caporal-chef Bourgeat
Stagiaire colombophile
Caserne Vinoy Grenoble
-et je ne vous en dis pas plus car vous devez comprendre dans quelle joie je suis.

(Extrait)

*Le fort du Télégraphe.

Alpins de la III / 99 en manœuvres en Savoie en avril 1938.

** Télégraphistes dans la cour de la caserne Vinoy à Grenoble.

Eté 1939

Jean, en permission à Lyon, se rend chez un photographe.

Au bras droit et de bas en haut :	en couleur : les galons de caporal-chef et un insigne non identifié, le bourrelet sur l'épaule pour que le fusil soit bien calé pendant un défilé.
Au col :	le numéro du régiment.
A l'épaule gauche :	en couleur : la fourragère* remise au régiment fin 1917 pour son comportement en Champagne en 1915 et au Chemin des Dames en 1917.

Des soldats du 99e RIA en tenue de combat, de garde devant le Fort Lamothe en 1939.

*La fourragère est une décoration récompensant une unité militaire, comme un régiment, navire, etc., ou civile, comme certains corps de sapeurs-pompiers français, pour faits de guerre ou de bravoure exemplaires. Elle est portée par les membres de l'unité pendant les temps de sortie personnelle et pendant les cérémonies.
Elle est portée sur l'épaule gauche et est également présente, près de sa hampe, au sommet du drapeau du régiment :

A noter aussi la présence
de la légion d'honneur
et des croix de guerre 14-18 et 39-40.

Le 2 septembre 1939

Jean, revenu en Maurienne, apprend la mobilisation et le lendemain dimanche, la déclaration de guerre à l'Allemagne.

Travaux d'aménagement des sites, déplacements de reconnaissances et vie de cantonnement permettent en cette période d'attente, et selon le colonel Lacaze, de « renforcer la mise en place d'une discipline féconde ».

Le 15 novembre 1939

Après être resté en quarantaine plus d'un mois à Saint-Pierre-d'Albigny en raison de trois cas de poliomyélite au sein du régiment, le 99e RIA gagne l'Alsace pour se poster au-devant de la Ligne Maginot* près de Wissembourg où quelques escarmouches ont lieu occasionnant la perte de 7 hommes. Le régiment est ensuite mis en retrait pour prendre quelques jours de repos à Reichshoffen (lieu de la célèbre charge de cavalerie lors de la guerre de 1870).

En avril 1940

Jean se trouve dans le Jura, près de Poligny, où le 99e RIA s'installe pour :

- préparer des abris pour l'hiver suivant,
- parer à une éventuelle attaque venant de la Suisse,
- attendre l'ordre de se porter soit vers l'Est, en cas d'attaque par l'Alsace soit vers le Nord, en cas d'attaque par la Belgique.

*La ligne Maginot, ouvrage fortifié, a été imaginée et construite pour empêcher une invasion allemande identique à celle de 1914. Un insigne porte la devise de 14-18.

Patrouille du 99e RIA en Alsace à l'hiver 1940.

Les Allemands qui observent les Français par avion ou par patrouilles au sol, refusent les engagements francs et leur envoient des messages de fraternisation et diffusent La Marseillaise par haut-parleurs. C'est la « Drôle de guerre ».

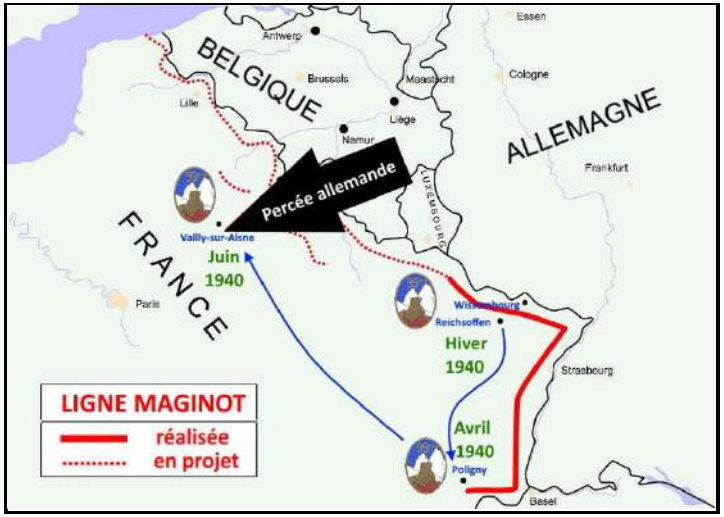

Le 10 mai 1940

C'est par le Nord-est que les Allemands attaquent.
C'est la percée de Sedan. Les Allemands sont passés !

Le 15 mai 1940

Jean et le 99e RIA se trouve maintenant dans le secteur du Chemin des Dames* (comme son père en 1917), secteur de l'Aisne, où son régiment est en position défensive sur la ligne Weygand, sur les berges du canal de l'Ailette afin d'y stopper l'avancée des troupes allemandes vers Paris. Des avions de reconnaissance allemands survolent sans cesse le régiment.

Le 4 juin 1940

Jean, au sein du 2e bataillon du 99e RIA, est au cœur des combats entre la gare de Vierzy-Soissons avant de rejoindre Vailly-sur-Aisne. Les avions mitraillent et des obus sifflent. Des soldats tombent. Ils font partie des premiers morts du 99e RIA au cours des combats de l'Aisne.

Jean dira après-guerre :

Alors que pour déjeuner, j'étais assis dans un baraquement et que je me penchais sur le côté pour me saisir d'une carafe, un obus à tir horizontal, traverse le baraquement, me frôle et éventre le soldat assis en face de moi. Passant de l'autre côté de la table, j'ai tenté de remettre les intestins de mon malheureux compagnon dans son ventre béant...
A un autre moment du combat, je me suis aperçu que le col de mon manteau contenait plusieurs balles !

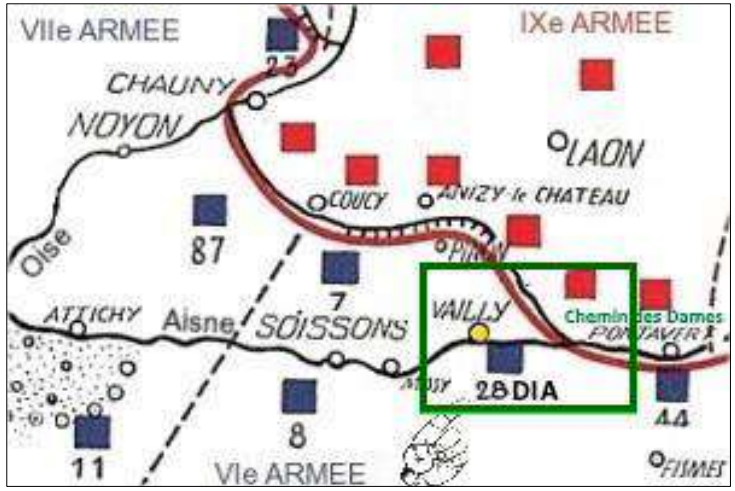

BATAILLE DE L'AISNE : LES POSITIONS DEBUT JUIN 1940.
La ligne de front est en marron sur le canal de l'Ailette.
Le 99e RIA de la 28e division d'infanterie alpine (28e DIA) est à VAILLY.
Carrés bleus : les divisions françaises, carrés rouges les divisions allemandes.
CARTOUCHE VERT : VOIR AGRANDISSEMENT PAGE SUIVANTE

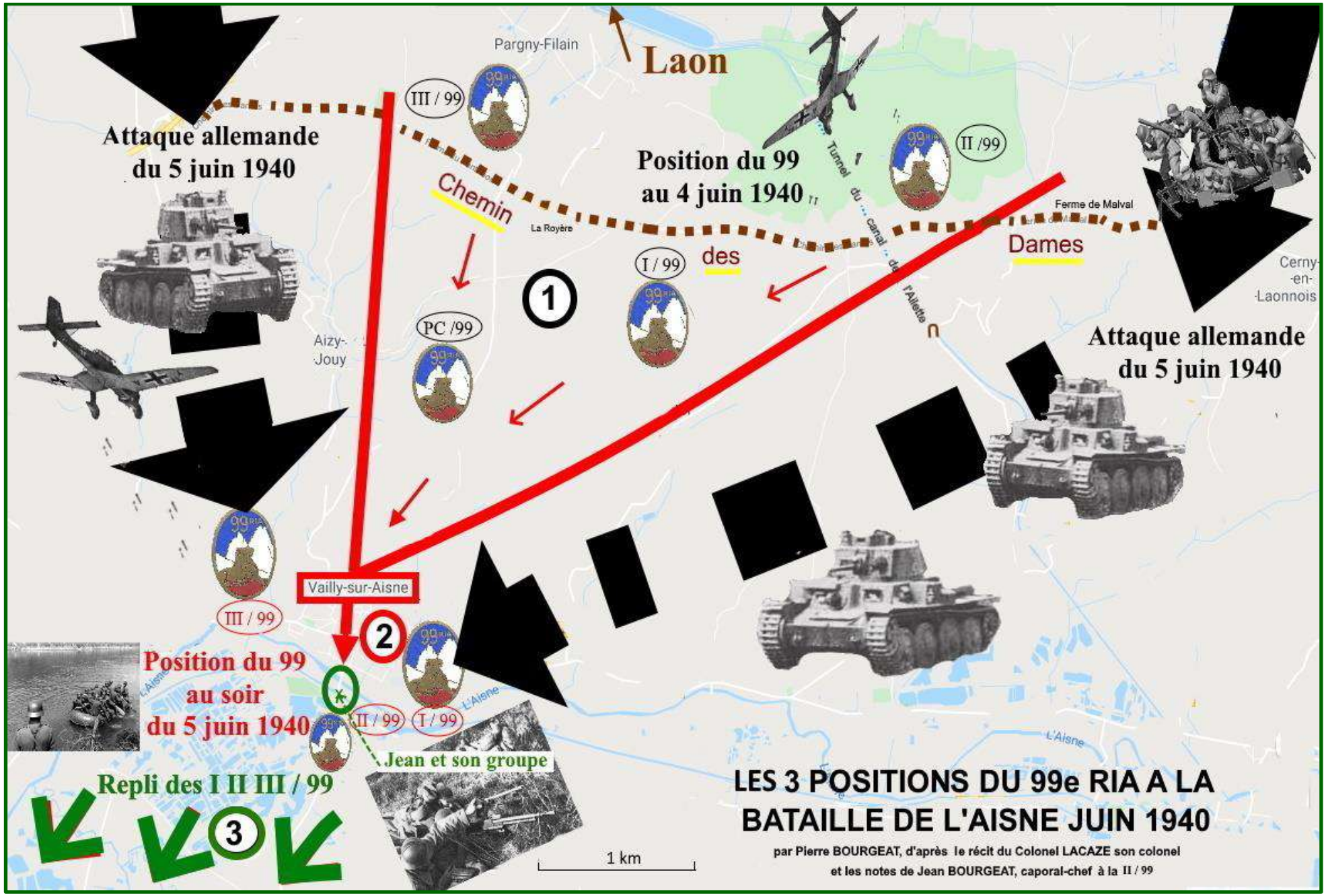
Laon
Pargny-Filain
III / 99
Attaque allemande
du 5 juin 1940
Position du 99
au 4 juin 1940
II /99
Chemin
La Royère
des
Dames
Ferme de Malval
Cerny-
-en-
-Laonnois
I / 99
1
PC /99
Aizy-
Jouy
Attaque allemande
du 5 juin 1940
Vailly-sur-Aisne
III / 99
2
Position du 99
au soir
du 5 juin 1940
II / 99
I / 99
L'Aisne
Jean et son groupe
Repli des I II III / 99
3
1 km
LES 3 POSITIONS DU 99e RIA A LA
BATAILLE DE L'AISNE JUIN 1940
par Pierre BOURGEAT, d'après le récit du Colonel LACAZE son colonel
et les notes de Jean BOURGEAT, caporal-chef à la II / 99

Le 7 juin 1940

Jean et son groupe a reçu l'ordre de tenir sa position « coûte que coûte » pour couvrir le repli du régiment.
Le groupe se trouve sous les deux ponts qui viennent d'être détruits sur ordre du colonel Lacaze commandant le 99e RIA, qui a constaté que les Allemands traversaient l'Aisne et son canal latéral en aval des ponts.
Le colonel ordonne alors le repli du 99e RIA.
Le groupe de Jean, est posté en arrêt de l'attaque allemande pour couvrir la retraite. Après échanges de tirs, le groupe est encerclé, se rend et est fait prisonnier sur la berge sud du canal latéral à l'Aisne.

Jean dira après-guerre :

J'ai vu un capitaine du GRDI, (groupe de reconnaissance divisionnaire) de la 28e division d'infanterie, refuser d'obéir à l'ordre lui demandant d'occuper des casemates de la ligne Weygand pour ralentir l'avancée allemande et ainsi faciliter le repli de la 28e DI.
Dans mon groupe de huit, j'ai eu un caporal déserteur, un soldat de 2e classe tué par un obus anti-char et un autre blessé dont la main a été emportée par les balles d'une rafale d'arme automatique. Les Allemands ont présenté les armes à mon groupe après notre reddition et j'ai été félicité par un officier allemand pour mon comportement au combat.

En 1945, pour la promotion de Jean au grade supérieur, le capitaine **Legrand** et le lieutenant **Peloux** du 99e RIA attesteront de sa volonté, de son entrain, de son mépris du danger, de son exemplarité, de son enthousiasme et de son sens du commandement au cours des combats de l'Aisne.

Le 8 juin 1940

Le bilan de ce combat est de 190 tués, 400 blessés et 1 500 prisonniers sur un effectif d'environ 3 000 soldats. Le reste du régiment qui s'est replié, rejoint Lyon où, cité à l'ordre de l'Armée, il sera décoré de la croix de guerre* 39-40 en 1941.

Temps de guerre 39-40 : fusilier mitrailleur avec le FM 24-29.

Temps de paix aujourd'hui : canal latéral à l'Aisne à Vailly/Aisne.

*Le 99e RIA, cité à l'ordre de l'Armée,
est décoré de la croix de guerre, par le colonel Lacaze,
le 19 octobre 1941, au Fort Lamothe à Lyon. Détail du drapeau en page 11

Dans les jours qui suivent

Jean, les sous-officiers et les hommes de troupe faits prisonniers rejoignent en camion, le Fronstalag* 192 à Laon, situé dans la citadelle de cette ville puis ensuite, en colonne à pied et en camion, prennent la direction de l'Allemagne.

.

La frontière franchie, les prisonniers montent dans un train à Trèves. Ils sont dans un wagon ouvert et quand ils roulent, reçoivent des pierres lancées par des enfants et des adolescents depuis un pont enjambant la voie.

*Fronstalag : camp de prisonniers situé sur le front, en territoire français.

Les officiers seront répartis dans les Oflags où ils ne sont pas soumis au travail,
Les sous-officiers et hommes du rang, sont répartis dans les « **stalags** » (abréviation de **Sta**mm**lag**er, c'est -à-dire camp ordinaire) où ils sont astreints au travail.

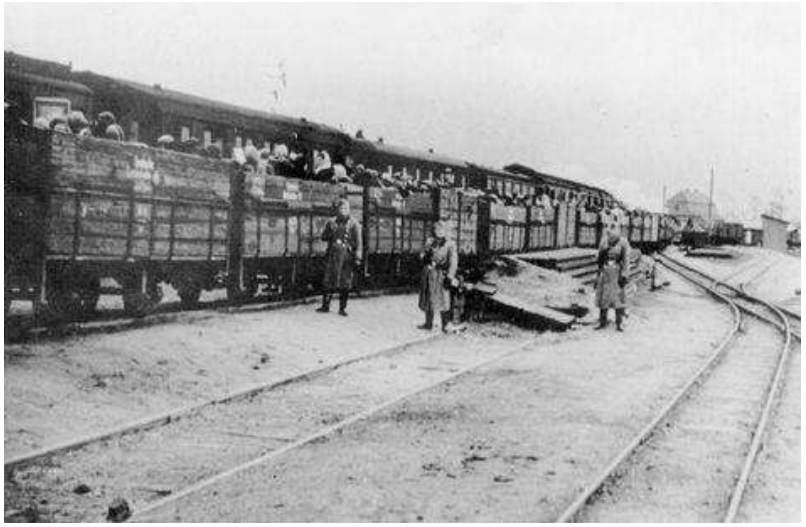

Le 15 juin 1940

Jean et d'autres prisonniers descendent du train. Ils entrent dans l'univers répressif allemand* au stalag IV B** à Mühlberg pour immatriculation, désinfection et affectation dans un stalag situé sur le territoire du Reich.
Jean est pris en photo et lors d'un interrogatoire, à cette époque ou peut-être en 1942, il réussit à dérober deux exemplaires de sa photo d'identification.

Jean, enregistré, immatriculé et affecté, quitte ce stalag.

Quelques-uns des 1 850 000 prisonniers qui découvrent la captivité.

*L'univers répressif allemand comprend, outre la Shoah par balles :
- 6 camps d'extermination avec mise à mort par le gaz, pour la pureté raciale : Auschwitz-Birkenau I et II, Treblinka, Sobibor, Belzec, Chelmno et Maidanek (Pologne).
- 38 camps de concentration pour rééducation idéologique et homogénéité sociale, avec un travail à outrance et aussi la mort : Dachau, Bergen-Belsen… (Allemagne), Mauthausen (Autriche), Auschwitz III (Pologne), Struthof (France), etc.
- 127 camps de prisonniers de guerre pour des Français : 80 stalags et 47 oflags répartis en Allemagne dans les 17 régions militaires et numérotés de I à XVII et affectés d'une lettre liée à la ville d'implantation. Les stalags abritent que 5 à 10 % des prisonniers, le reste étant répartis dans des sous-camps dépendant de lui. Implantés près des besoins en main d'œuvre, ils sont organisés en kommandos de travail, agricoles ou industriels. Une baraque disciplinaire (prison) existe au sein des camps et sous-camps. Par la Convention de Genève, les oflags, stalags et leurs sous-camps sont visitables par la Croix-Rouge qui par ailleurs y achemine des colis. Les détenus peuvent communiquer, sous courrier censuré, avec leurs parents et en recevoir des colis. Dans certains stalags des kommandos disciplinaires (KX) sont créés pour punir les auteurs d'actes de rébellion et de sabotage.
- 4 camps de représailles sont créés pour isoler, punir et anéantir les récidivistes français de l'évasion, à Rawa-Ruska (Ukraine) et à Kobierzyn (Pologne) pour les soldats et sous-officiers et à Lübeck et Colditz (Allemagne) pour les officiers.
- NB : Le service du travail obligatoire (STO) ne relève pas de cet univers.
Voir bilan chiffré en page 41.

**Entrée du stalag IV B à Mühlberg.

Le 17 juin 1940

Jean a rejoint le stalag IV G à Oschatz.
Il fait partie d'un kommando de travail de 200 prisonniers affecté dans une mine de lignite à ciel ouvert à Espenhain.

Ce même jour, le maréchal Pétain demande aux militaires de cesser le combat.

Le 18 juin 1940 **Le général De Gaulle demande de continuer le combat*.**

Le 22 juin 1940 **Le maréchal Pétain signe un Armistice avec Hitler.**

Le 3 juillet 1940

A cette époque, Jean, comme homme libre va refuser de travailler et tout faire pour s'évader et donc se sentir concerné et renforcé par l'appel du général de Gaulle*. Il constate alors que les prisonniers se répartissent en trois catégories :

- les Pétainistes qui collaborent,
- les Gaullistes et les hommes de caractère qui luttent,
- les sans-opinion et les prudents qui pensent en individu privé et dont 210 000 vont sur place devenir des travailleurs civils logés hors des camps de prisonniers.

Les Allemands après leur déclaration de guerre à l'URSS créeront la catégorie des Communistes qui seront rangés aux côtés des Gaullistes et comme eux, considérés comme de « mauvais Français ». Ils les appelleront « les terroristes ».

A une date non connue

Jean masque au crayon les quatre négations figurant sur l'affiche apposée dans les stalags et montrant le maréchal Pétain invitant les Français à le suivre avec confiance dans son programme de collaboration avec le régime nazi**.

Le 5 août 1940 **Jean a 20 ans.**

*

**

BILAN DES PERTES FRANCAISES DU 2 SEPTEMBRE 1939 AU 18 JUIN 1940			
MILITAIRES			CIVILES
Tués	Blessés	Prisonniers	21 000
Entre 50 et 90 000	123 000	1 845 000	

Le 19 septembre
Le 20 sept.1940

1

Jean précipite une bétonnière dans une pente.
Pour ce sabotage, Jean est emprisonné pour une durée de 45 jours dans la baraque disciplinaire du camp.
Jean reprend son activité à la mine. Au cours de l'année 1941, il fera de nombreux séjours à l'infirmerie.

Le 5 nov. 1940
et jusqu'au
26 février 1942

A l'automne 1941, Jean projette de s'évader mais y renonce suite à une fouille inopinée. Il remet son projet à plus tard en cachant les effets civils et les 200 marks qu'il s'était procurés.

Jean dira après-guerre :

Pour me guider pendant ma future évasion, je m'étais confectionné une boussole, avec un petit bout de lame de rasoir dont j'avais aimanté la pointe et embouti légèrement le centre pour pouvoir le poser et lui permettre de tourner sur la pointe d'un petit clou perçant une rondelle de bouchon en liège.
Ainsi je pourrai savoir où était le Nord et en conséquence rejoindre la France tout à l'Ouest !

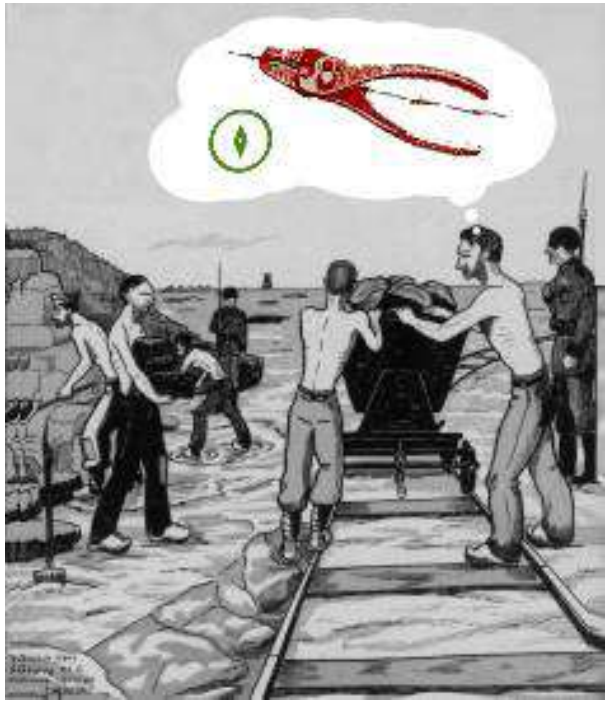

Le 27 février 1942

1

A 4 heures 30, Jean avec six camarades, au milieu des bourrasques de neige, profitent de la négligence de deux gardiens qui se réchauffent, pour cisailler les barbelés entre les miradors. Une fois franchis, chacun tente sa chance.
A 7 heures 30, Jean en tenue civile, se mêle à des ouvriers se rendant à l'usine et parmi eux, rencontre un de ces camarades de camp qui lui annonce que l'alerte a été donnée dans le camp dans les minutes qui ont suivi leur évasion.
Témoignages en 1947 d'**André Thomas** et de **Charles Bedel**.

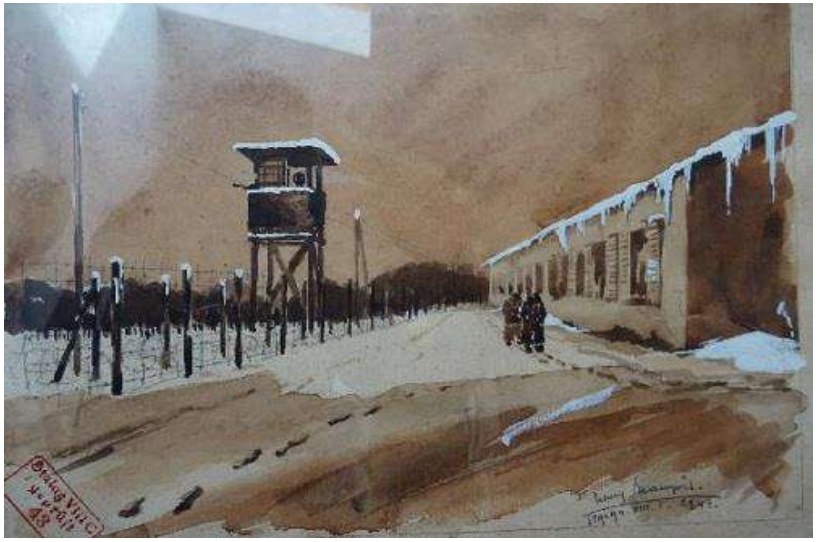

Le 28 février 1942

Tout espoir semble vain mais Jean et son compagnon, se rendent à la gare de Leipzig où après deux changements sur un parcours de 600 kilomètres en train, échappent à deux contrôles et atteignent Aix-la-Chapelle où tous deux, après 18 kilomètres à pied et à l'aide de sa boussole, rejoignent la ville belge d'Eupen, alors en zone d'occupation allemande.

Le 1ier mars 1942

Jean et son compagnon qui a les pieds en sang, sont interpelés par des douaniers allemands au soir de leur deuxième journée d'évasion et remis à l'autorité militaire.
Jean et son compagnon son interrogés par des officiers de la Geheime Feldpolizei* au château de Düren.

Jean dira après-guerre :

J'ai essayé de me cacher dans un fourré mais j'ai été repéré par un très jeune soldat qui m'a ceinturé par derrière et m'a donné un coup de crosse de revolver à la mâchoire. Il m'a cassé une incisive.
Cette dent me sera arrachée sans anesthésie par un camarade, au camp de Rawa-Ruska.

Cette formulation de *« très jeune soldat »* laisse entendre que Jean n'arrive pas à comprendre qu'un soldat moins âgé que lui ne soit pas sensible à la fraternité de la jeunesse ou alors est-il étonné par l'embrigadement des très jeunes par le régime nazi ? Il en sera de même avec les *« jeunes femmes allemandes »* réquisitionnées par les Anglais au camp de Sandbostel en mai 1945 (voir en page 39).

Le 2 mars 1942

2

Jean et son compagnon sont transférés au centre de transit pour évadés français et russes le stalag VI H d'Arnoldsweiler-Düren d'où ils rejoignent et retrouvent le camp d'Oschatz où Jean, condamné à trente jours de prison rejoint une cellule de la baraque disciplinaire du camp.
Pendant le mois de mars et le mois d'avril, les prisonniers, en baraquement disciplinaire ou non, sont réveillés toutes les deux heures par les hurlements des gardes et l'aboiement des chiens de garde et aussi par aspersion d'eau avant de subir, quel que soit le temps, un appel interminable avec comptage et recomptage.

Fin mars 1942

Jean quitte sa cellule.

* La Geheime Feldpolizei
est la police militaire de l'armée allemande
chargée des enquêtes internes
et de la recherche des prisonniers de guerre.

Un appel punitif de nuit.

Le 31 mars 1942

Jean, fatigué, a rejoint ses compagnons qui le restaurent et s'arrangent pour lui éviter les travaux fatigants.

Le 1ier avril 1942

Jean constate alors que le dispositif de garde a été renforcé et que des affiches sont placardée dans le camp*. Malgré l'avertissement en date du 21 mars qu'elles contiennent, Jean et d'autres prisonniers, prépare une nouvelle évasion.

Pour cela, ils utilisent des outils subtilisés sur les chantiers de leur affectation.
Jean et deux autres candidats à l'évasion vont creuser pendant huit jours sur une longueur de douze mètres.
Ce travail demande ingéniosité, prudence et silence.
Une ficelle relie le « creuseur » de tête pour l'avertir des passages de la sentinelle au-dessus de lui et lui signifier ainsi de cesser de donner des coups de pioche.
La terre recueillie est stockée sous les baraquements ou dispersée discrètement dans le camp.
Trois rondins auxquelles s'ajoutent des planches prélevées sur les bat-flancs des lits, étayent la galerie.

Le 15 avril 1942

Le tunnel est prêt. Il débouche au-delà des barbelés.

Le 17 avril 1942

2

A 6 heures du matin, ses compagnons ayant renoncé,
Jean s'évade seul par ce tunnel qui ne sera découvert qu'en juillet 1942 et qui permettra à 60 autres prisonniers de s'évader comme Jean l'apprendra l'été suivant.
Témoignages en 1947 d'**André Thomas** et de **Charles Bedel**.

*Confronté aux évasions qui sapent l'économie du pays et mobilisent trop de forces pour leur capture, le régime nazi manie la carotte et le bâton en direction des PG.

DEBUT 1942

Les commandants de stalag reçoivent, à la demande d'Adolf Hitler, l'ordre du directeur général du travail Fritz Sauckel d'afficher l'avertissement suivant :

AVIS

« Le prisonnier qui se montre sage, discipliné et assidu ne doit pas seulement s'attendre à un traitement correct mais honnête. Un bon rendement de travail et une bonne conduite pourront entraîner des améliorations supplémentaires. Prisonniers de guerre, la manière dont vous serez traités dépend de vous-mêmes. C'est aussi de vous autres que dépend la réalisation de votre espoir de revoir vos familles bientôt et en bonne santé»

COURANT MARS 1942

Le ministre de la propagande, Joseph Goebbels, relaie l'ordre du directeur du travail mais une seule trace de cette affiche est présente sur le net.
Elle annonce que (extrait) :

S'EVADER N'EST PLUS UN SPORT !

«…Les prisonniers de guerre évadés seront pris pour des agents et des groupes de terroristes ennemis.
Ainsi nous vous mettons instamment en garde contre de nouvelles tentatives d'évasion !
S'échapper des camps de prisonniers de guerre comporte maintenant un terrible danger.
Les chances de s'en tirer avec la vie sauve sont à peu près nulles.
Tous les détachements de police et de garde ont reçu l'ordre strict de faire immédiatement usage de leurs armes contre tout étranger qui se rendrait suspect sous quelque forme que ce soit…»

Une affiche présente dans plusieurs récits de PG de Rawa-Ruska et attribuée à un lieutenant-colonel (Borck) est placardée dans les camps. Son archive et la trace de de son auteur sont introuvables. Elle dit :

ORDRE DE CAMP

Suivant un ordre de l'OKW de Berlin du 21-3-1942, les mesures suivantes seront prises contre les PG évadés et repris à nouveau. Ils seront transférés dans un M.Stammlager du gouvernement général, à savoir à Rawa-Ruska, au nord-ouest de Lemberg. I°) Tous les P.G. repris depuis le 1ier avril 1942. 2°) Les P.G français, particulièrement soupçonnés de préparer une évasion, seront également dirigés vers Rawa-Ruska. 3°) Aucun égard quant à la profession ne sera pris pour le travail effectué à l'Est. Toute tâche devra être exécutée. Signé : BORCK Lieutenant-colonel.
(OKW signifie : OberKommando der Wehrmacht = Haut commandement de la Wehrmacht).

A noter l'infantilisation des prisonniers qui doivent être « sages » et les maladresses de style (pléonasme et syntaxe) qui sont peut-être dues à leurs auteurs ou traducteurs allemands ou peut-être à des traducteurs français prisonniers mais pas linguistes.

Evasion depuis le camp de Zwierzyniec, l'un des 50 sous-camps de Rawa-Ruska.

Le 18 avril 1942

Jean, passe à nouveau par Leipzig puis en train, rejoint Magdebourg et prend alors le rapide Berlin-Bruxelles.
Alors que le train roule depuis un quart d'heure, Jean fait l'objet d'un contrôle et n'ayant évidemment pas de papier d'identité tente de s'échapper dans les couloirs. Ne pouvant sauter du train, il est vite rattrapé par le policier.

Le 20 avril 1942

3

A la descente du train en gare de Hanovre, Jean profite de la foule pour tenter à nouveau de s'échapper, cette fois par un passage souterrain. Rattrapé et sous la menace d'un revolver, Jean se rend et est ramené à Berlin par le policier qui le conduit alors à la prison civile de la ville.
Jean est ensuite acheminé au stalag III B à Fürstenberg puis enfermé dans la baraque disciplinaire pendant un mois.

Jean dira après-guerre :

J'ai compris après coup le pourquoi de la surabondance de policiers et de leur extrême fébrilité dans le train et dans la gare de Hanovre !!!
C'était parce que ce même 17 avril 1942, le général Giraud, gaulliste et partisan de la reprise des combats, s'était évadé de son Oflag, situé dans la même région que mon stalag.

Le 25 mai 1942

Jean et 69 autres prisonniers sous escorte quittent le camp en direction de la gare où, tous montent dans un train composé de wagons à bestiaux pris en France et où figure l'inscription : « Hommes 40, chevaux en long 8 ».

Jean dira après-guerre :

Pour un voyage qui va durer une semaine, j'ai reçu un kilo de pain de betteraves et 250 grammes de pâté…
J'étais très surpris et très choqué de voir inscrit sur la boucle des ceinturons de l'armée allemande :
« Gott mit uns » c'est-à-dire « Dieu avec nous » !

Le stalag III B à Fürstenberg

Le 24 mai 1942

Après cinq jours de voyage et un millier de kilomètres parcourus dans les pires conditions, Jean arrive dans la gare d'une ville d'Ukraine, Rawa-Ruska qu'il connaît de nom en raison de l'affiche (en page 21) apposée dans les stalags.

Jean dira après-guerre :

- *Affamé*, je suis passé sous des fils de fer barbelés pour remplir mes poches de pommes de terre mais une fois dans la baraque, je n'ai pas partagé mon butin avec d'autres dans la mesure où j'avais risqué seul ma vie.*
- *J'ai vu deux prisonniers français s'entretuer à coups de pelles pour de la nourriture.*
- *J'ai vu que des patates étaient plantées et malgré tout ramassées au-dessus des fosses communes contenant des cadavres de soldats soviétiques…que parfois des paysans emportaient pour fumer leur terre.*
- *Dans le camp il n'y avait plus un brin d'herbe !*
- *J'ai mangé de la paille de chaise et bu comme soupe de l'eau mise à bouillir avec une vieille ceinture pour lui donner de la couleur et un peu du goût de la viande !*
- *J'ai eu la dysenterie pendant 2 mois.*
- *J'ai vu à l'extérieur du camp, des SS occupés à lancer des bébés juifs au-dessus d'eux et hilares, faire concours d'adresse en leur tirant dessus au revolver.*
- *Je me suis fait arracher ma dent cassée ** par un gendarme lors de mon évasion du début mars 1942.*

Pourquoi le régime nazi regroupe-t-il en Ukraine environ 25 000 prisonniers de guerre français et belges récidivistes de l'évasion et du refus de travailler ?
Rawa-Ruska est un camp de représailles qui permet au régime nazi de mobiliser moins d'hommes pour leur surveillance, recherche et convoiement et ainsi d'accroître l'effectif de ses troupes au combat. Choisir l'Ukraine lui permet aussi d'éloigner ces prisonniers de leur pays et de pouvoir envisager impunément la mise à mort des fortes têtes, dans une région qui n'est plus soumise à la Convention de Genève dans la mesure où cette région anciennement polonaise, a été envahie en septembre 1939 par l'URSS non signataire de cette convention que Staline, en 1929, avait jugée « trop bourgeoise ».
L'Ukraine, à forte densité de population juive est aussi la région où les nazis ont mis en place l'extermination de la population juive locale et celle du reste de l'Europe qu'ils y acheminent par le train.
Dans cette zone appelée « Le triangle de la mort » (en rouge ci-dessous) se situent les quatre camps d'extermination et le camp de représailles de Rawa-Ruska et ses cinquante sous-camps parfois éloignés de lui d'une centaine de kilomètres.

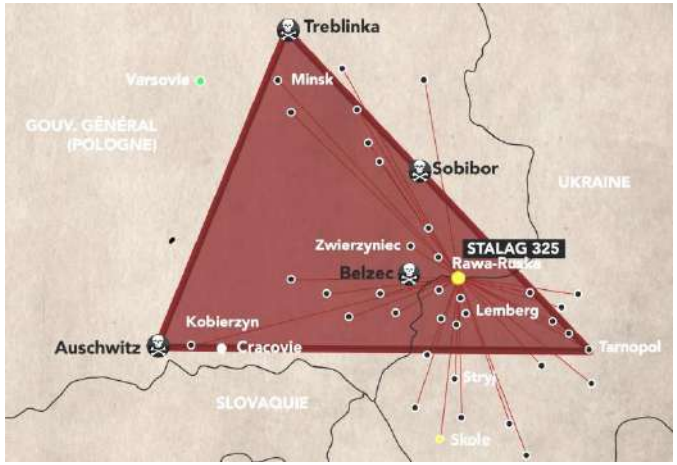

Les difficiles conditions de vie au stalag de Rawa-Ruska et dans ses sous-camps sont aussi liées au fait qu'ils se situent dans une région au **climat très froid en hiver et très chaud en été et où se développent des maladies** liées aux marécages proches.

* « *Celui qui a connu **la faim** sait qu'il ne s'agit pas seulement d'une sensation stomacale végétative, animale, mais d'un supplice qui met les nerfs à vif, d'une agression contre tout l'ensemble de la personnalité. La faim rend méchant et altère le caractère. Beaucoup de choses qui, vues de l'extérieur, paraissent à juste titre monstreuses chez les détenus deviennnent compréhensibles et jusqu'à un certain point excusables dans la perspective de la faim* ». L'espèce humaine.1947. Robert Antelme, résistant, déporté à Dachau et Buckenwald.

****Les soins dentaires** à Rawa-Ruska. Voici comment était arrachée une dent sans anesthésie et instruments adéquats :

- rinçage de bouche avec l'urine du patient,
- incision de la gencive avec une fourchette déformée et aiguisée,
- extraction de la dent avec un instrument de fortune.

Il n'était pas rare que la dent se casse en 2 ou 3 morceaux.

Le 14 juillet 1942

Des prisonniers défilent dans le camp.
Ils ont fait savoir au chef de camp qu'ils le feront quoiqu'il advienne et ils se sont pour cela procuré des morceaux de tissus aux couleurs françaises qu'ils ont ensuite assemblés.

Mon père n'a pas évoqué cet évènement extraordinaire alors qu'il est présent au camp à cette date. Il a certainement dû en ressentir toute la dimension, lui qui depuis qu'il a été fait prisonnier, cherche à reprendre le combat. Aussi, un dessin de Roger Maire est-il exceptionnellement placé ci-dessous dans la colonne qui concerne Jean.

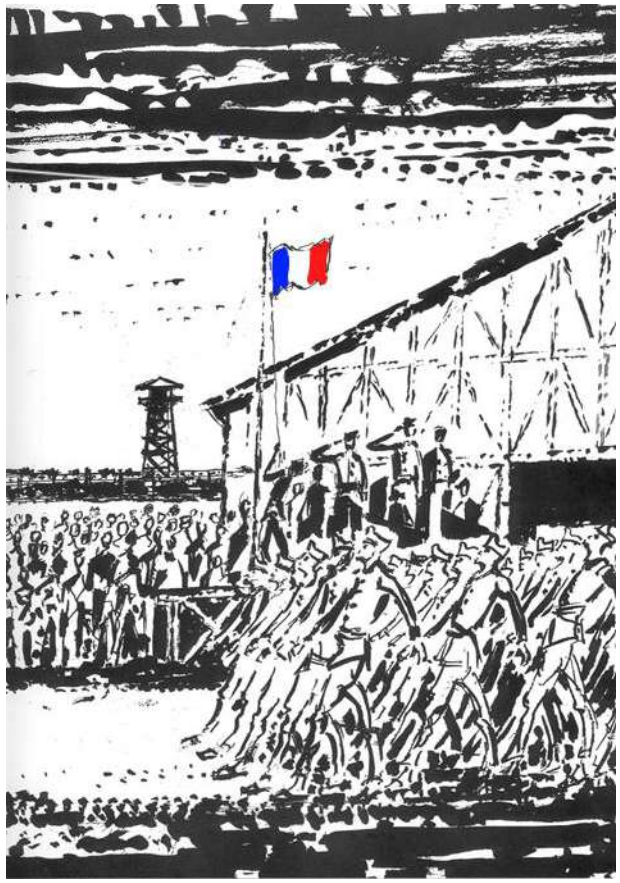

Les prisonniers de guerre français et belges, entrent à la mi-avril 1942 dans un camp qui était précédemment occupé par des prisonniers de l'armée soviétique et où de juillet 1941 à mars 1942, 18 000 d'entre eux ont péri de faim (du cannibalisme sera mentionné), de maladies ou fusillés. Les premiers arrivés français trouvent les traces du massacre des soviétiques dans les bâtiments qu'ils vont occuper à leur tour.

Ils voient et entendent aussi le martyr des Juifs de Rawa-Ruska, des alentours et de l'Europe. En effet, la gare de Rawa-Ruska est pour des Juifs d'Europe, une dernière étape avant le camp d'extermination de Belzec (à 17 km) et où 600 000 juifs périssent.

Environ 24 0000 prisonniers français vont passer par Rawa-Ruska et vont subir :

- une aggravation de leurs conditions de travail,
- une absence de prise en compte des mesures d'hygiène et d'hébergement,
- des restrictions de nourriture et d'eau (Un robinet pour 10 000 hommes),

- une surveillance et des punitions spéciales (exemple : « Tom Mix » chef du camp, un Franco-allemand pervers qui tire au revolver sur les prisonniers)
- une menace de mort sans sommation en cas d'évasion puisque le camp est situé dans la zone de combats et qu'ils sont des militaires.

Ces conditions vont marquer durablement le psychisme de la plupart d'entre eux.

Si les nazis n'ont pu mener à sa fin la mesure d'extermination qu'ils envisageaient pour les « fortes têtes » françaises comme ils le firent pour les Russes, c'est parce qu'ils en ont été empêchés pour le raison exposée ci-après.
Le camp de Rawa-Ruska, repéré dès mars 1942 par les Alliés, fera en août 1942 et malgré les tergiversations des Allemands, l'objet d'une visite des autorités de la Croix-Rouge. Le régime du camp sera alors un peu moins sévère et en janvier 1943, des prisonniers seront réexpédiés vers les stalags situés sur le territoire allemand où les besoins en main d'œuvre s'accroissent en raison de la nécessité pour le régime nazi de faire tourner à plein régime son économie confrontée d'une part à l'envoi de plus en plus nombreux de ses citoyens vers les divers fronts et d'autre part, à l'accroissement de ses besoins en munitions et en équipement militaire.

Les conditions de vie à Rawa-Ruska sont parfaitement détaillées sur le site « Ceux Rawa-Ruska et de leurs descendants ». *L'épisode du défilé y est mentionné. A lire aussi l'accablant rapport n° 184 au Sénat du 15 avril 1987. Sources en page 84

EN PAGES SUIVANTES, VOIR PLAN DU CAMP, PHOTOS ET ILLUSTRATIONS.

Photos du camp

CAMP DE RAWA-RUSKA

Croquis reconstitué d'après des souvenirs de prisonniers.

Surface du camp : environ 15 hectares,
soit quand il atteint les 10 000 hommes : 15 m2 par homme
et quand l'effectif moyen est de 6 000 hommes : 25 m2 par homme.

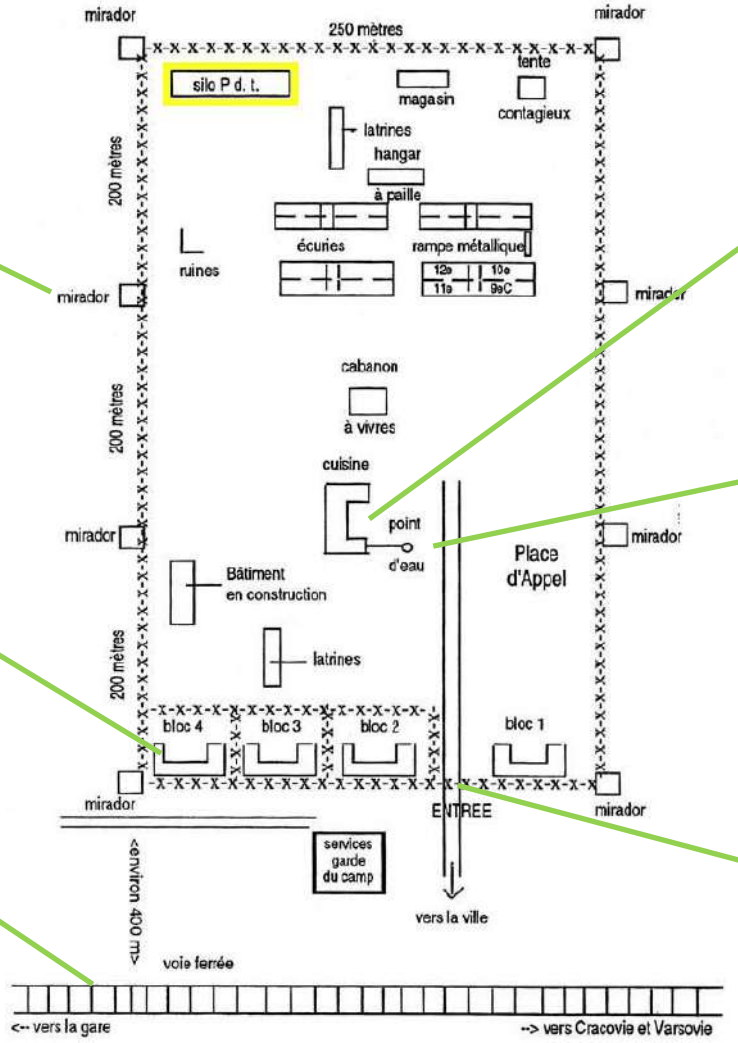

La gare est située à 300 mètres. Les PG entendent cris des Juifs et fusillades.

Photos CICR* du 16 août 1942

Visite des cuisines.
SS et délégués du *Comité international de la Croix-Rouge.

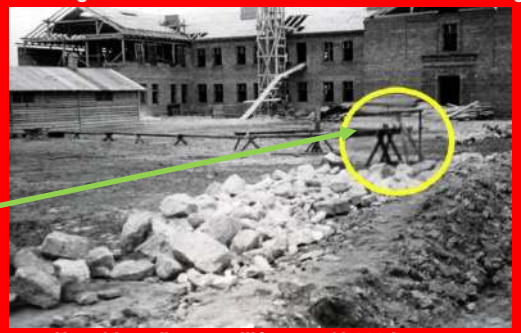

Un robinet d'eau souillée pour 10 000 hommes
est accessible 3 heures par jour.
Le camp sera appelé « Le camp de la goutte d'eau ».

Aquarelles …

La soupe

Un robinet d'eau souillée pour 10 000 hommes
est accessible 3 heures par jour.
Le camp sera appelé « Le camp de la goutte d'eau ».

Un dortoir

CAMP DE RAWA-RUSKA

Croquis reconstitué d'après des souvenirs de prisonniers.

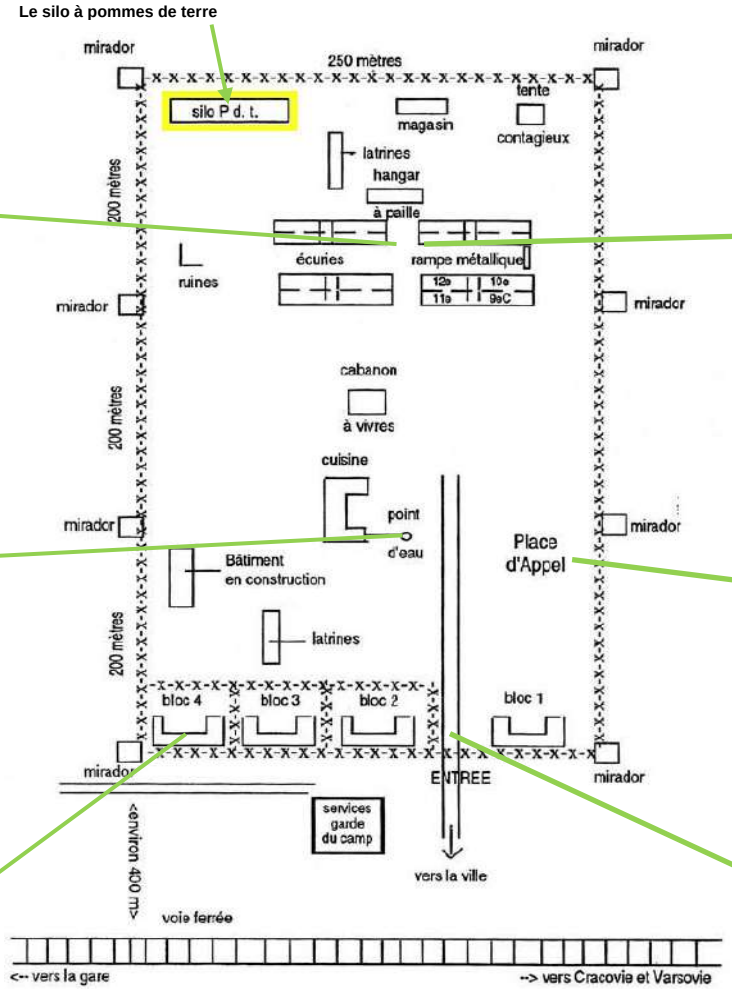

"S'il y a eu pour toute l'armée prisonnière,
un haut lieu de courage,
un symbole de la Résistance et de la Déportation,
ce fut Rawa-Ruska. "

Charles de Gaulle.

… du prisonnier E. Vanderheyde

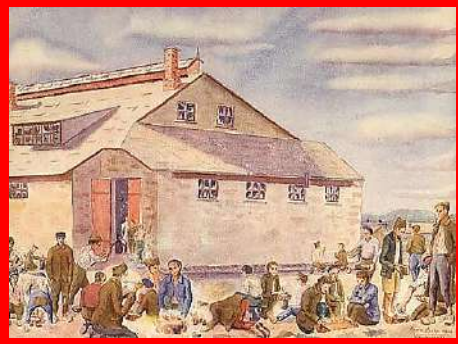

Une fouille, un dimanche matin.

Le 20 juillet 1942

En train, Jean quitte le camp de Rawa-Ruska et rejoint Skole, sous-camps rattaché administrativement, comme une cinquantaine d'autres, à Rawa-Ruska.

Début août 1942

Jean a rejoint son kommando de travail. Il est à Skole, ville située au pied de Carpathes, à une centaine de kilomètres au sud de Rawa-Ruska. Groupés par deux, les prisonniers cassent des pierres destinées à consolider le ballast des voies ferrées très fortement sollicité par le passage fréquent de trains transportant dans un sens, des Juifs roulant vers les camps de la mort et dans l'autre, des soldats allemands et du matériel militaire roulant vers le front de l'Est, notamment Stalingrad.
Au cours de ce mois, Jean profite d'une circonstance fortuite pour s'évader mais il est immédiatement repris.

3

Le 17 sept. 1942

Une photo est prise dans le sous-camp de Skole que Jean expédie à ses parents :

D'octobre à décembre 1942

La neige tombe très tôt cette année-là puis en abondance. Certains jours, la température atteint les – 40° C.

Jean dira après-guerre :

Le 24 décembre au soir, pour fêter Noël ou nous préparer au voyage, les gardiens nous donnent une couverture et une soupe faite d'eau chaude contenant…des vers blancs.

Le 25 décembre 1942

Jean, avec d'autres prisonniers, quitte Skole pour rejoindre Stryj, ville située à une vingtaine de kilomètres. Il y reste quelques jours puis en train roule à destination de l'Allemagne.

Quand mon père parlait de Stryj, je l'entendais aussi parler, avec une sorte d'effroi, de la forteresse de Lemberg* mais les évènements qu'il a pu y vivre ne me reviennent pas.

Photo prise début 1943 avec des prisonniers rassemblés. Présence de neige fondue et de cages de football.

Vue de l'impressionnante citadelle de Lviv, en ukrainien de Lemberg, en allemand, de Lwov, en polonais et dans laquelle, en janvier 1943, sont transférés l'administration et des prisonniers du camp de Rawa-Ruska fermé. A remarquer cette impressionnante architecture défensive qui montre la peur des invasions « asiates ».

Ce bâtiment est de nos jours occupé par une banque.

Le 31 décembre 1942

Jean arrive au stalag III A à Luckenwalde*, ville située à une cinquantaine de kilomètres au sud de Berlin.
En avril 1941, ce stalag comptait plus de 1 000 kommandos avec un effectif total de 38 000 prisonniers majoritairement français, italiens, yougoslaves et soviétiques dont 3 000 de toutes nationalités, à l'intérieur du camp même.

Du 15 janvier

Jean se trouve à Sommerfeld, petit bourg, situé à 40 kilomètres au nord de Berlin, où il a été affecté au kommando disciplinaire 1052 X, chargé de l'abattage d'arbre et au sciage du bois. Ce kommando est rattaché au stalag III B de Fürstenberg où Jean est déjà passé en avril 1942.

Le 2 février 1943

Les Allemands perdent la bataille de Stalingrad.

Jean semble être responsable du groupe de prisonniers. Deux yougoslaves notent leur nom (voir page 87) au dos de cette photo en cinq exemplaires dont un est envoyé à sa « chère Loulou » à Arras. A la fatigue des travaux et aux diverses brimades** s'ajoutent maintenant la peur des fréquents bombardements alliés sur la région berlinoise. Danger nouvellement apparu en raison du fait que l'administration du camp interdit aux prisonniers de cesser le travail et donc de se mettre à l'abri pendant les bombardements.

au 29 août 1943

*Stalag III A à Luckenwalde, vue prise lors de sa construction en 1939.

**

RAPPORT DE VISITE DU 30 NOVEMBRE 1942

AUX DETACHEMENTS X DU STALAG III A

« …Il y a un mois 1800 prisonniers français sont revenus de Rawa-Ruska et ont été affectés dans des détachements spéciaux auxquels les autorités allemandes attribuent la lettre X et dans lesquels ils sont plus sévèrement surveillés. Ils y subissent d'abord « une période d'épreuves »
et s'ils se conduisent bien,
sont transférés dans des détachements au régime moins sévère.
Ce traitement spécial auquel sont soumis les prisonniers devenant de Rawa-Ruska agirait défavorablement sur leur moral.
La plupart d'entre eux sont occupés dans l'économie forestière dans les grandes propriétés foncières où le travail est très pénible… »

Le 30 août 1943

Jean, qui ne mange pas à sa faim est affaibli. Il passe une bonne partie du temps à l'infirmerie.

Le 15 septembre 1943

4

Jean et cinq autres prisonniers, ont décidé de s'évader et ce jour profitent de la surveillance relâchée des sentinelles, surprenante dans un kommando disciplinaire !
Après quelques heures de travail, les barbelés sont cisaillés et franchis. Comme prévu, le groupe se sépare en deux et Jean et deux de ses camarades montent dans un train de marchandises à destination de la Hollande.

Le 17 sept.1943

Jean est repris à Dortmund par des agents de la Gestapo** et amené dans leurs bureaux.

Jean dira après-guerre :

Attaché par des menottes à un radiateur dans un local situé au dernier étage de l'immeuble de la Gestapo, mes gardiens ont rejoint les caves au moment d'une alerte aérienne leur signalant l'arrivée de bombardiers ennemis. A la fin de l'alerte, les policiers m'ont rejoint et m'ont fait descendre dans la rue pour procéder, aux alentours, au déblaiement des décombres et à la recherche d'éventuelles victimes.

4

Jean est transféré des locaux de la Gestapo vers le local de la prison du stalag VI D à Dortmund** pour y purger une peine de trois semaines dans une cellule de 1 mètre sur 2 partagée avec un officier soviétique.

Jean dira après-guerre :

J'ai été enfermé avec un officier russe, originaire de Kiev, qui faisait sa prière et qui attendait que j'aie fini de manger ma maigre ration pour manger la sienne.

Le 19 oct.1943

Jean quitte sa cellule.

**Le siège de la Gestapo à Dortmund en 1938.
La Gestapo : Geheime Staatspolizei, Police secrète d'État, est la police politique du IIIe Reich..

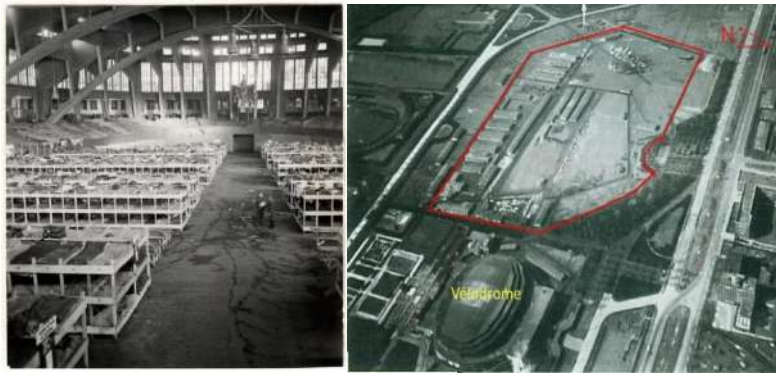

**Le stalag VI D à Dortmund : intérieur du Vélodrome en 1940 où 3000 lits sont destinés aux premiers arrivants en attendant que les baraquements soient construits. (Vue aérienne prise par les Alliés en 1944).

Le 20 octobre 1943

Jean est transféré au stalag VI G à Arnoldsweiler* par lequel il est passé brièvement au printemps 1942.
Il y est réimmatriculé sous le numéro 87 077.
Jean est affecté à des corvées agricoles** mais aussi à des corvées mortuaires au charnier des Russes***.
Cependant malgré cet univers terrible, le stalag possède une troupe de théâtre où Jean semble faire partie des régisseurs.

Dans un stalag dont je n'ai pas retenu le nom, mon père racontera qu'ayant refusé de faire le lit d'un gardien gradé au motif qu'il était « prisonnier de guerre et non valet de chambre », ce gradé l'avait fait placer devant un mur extérieur, face à deux sentinelles qui se mirent en position de le fusiller pour refus d'obéissance.
Un gradé de rang plus élevé passant par-là à ce moment, demanda ce qu'il en était. Informé, il fît stopper ce qui était peut-être un simulacre d'exécution, en faisant savoir à son subalterne que l'attitude de mon père était respectable.

Le 28 mars 1944 au matin

Jean est affecté dans un kommando agricole qui va travailler dans les environs de Cologne. Ce kommando a été recruté par le maire de la localité qui, portant un brassard rouge avec une croix gammée, est venu au stalag pour faire connaître et satisfaire ses besoins en main d'œuvre.

*Stalag VI G à Arnoldsweiler

*Ce stalag est ouvert en mars 1940, il occupe alors de 500 à 800 personnes travailleurs forcés polonais, russes et ukrainiens (hommes, femmes et enfants) puis ensuite, par des prisonniers de guerre français et soviétiques. Tous sont utilisés pour réparer les pistes du proche terrain d'aviation bombardées, pour évacuer les cadavres et plus spécifiquement pour les prisonniers de guerre français et polonais, pour travailler le plus souvent dans les nombreux kommandos agricoles voire dans des kommandos industriels ou de voirie, en nombre moindre. Les conditions de vie et travail des Russes et Ukrainiens sont très difficiles et en conséquence leur mortalité est élevée. 1500 d'entre eux meurent au cours des quatre années de fonctionnement du camp.

**Stalag d'Arnoldsweiler : corvée agricole

*** Au camp de représailles n° 369 de Kobierzyn : corvée mortuaire.

*Stalag VI G à Arnoldsweiler :
Partie russe du camp. Photo prise après-guerre depuis un mirador.

Le 28 mars 1944 au soir

5

Au retour de la corvée, Jean se cache et ne rentre donc pas au stalag.

Jean dira après-guerre :

Je marche évidemment de nuit et pour ne pas attirer l'attention des chiens et donc celle de leur maitre, j'atténue le bruit fait par mes chaussures, en marchant dans la partie herbeuse au bord de la route ! Mais une fois, la nuit protectrice m'a joué un sale tour. Avançant dans la forêt dans une obscurité totale, je me suis égaré et dans les fourrés, le sol s'est soudain dérobé sous mes pas et je suis tombé quelques mètres plus bas dans une étendue d'eau dans laquelle je n'avais pas pied. J'ai fait quelques mouvements ressemblant à de la nage, ai réussi à flotter et après avoir attendu le lever du jour, j'ai rejoint une rive abordable que j'avais pu repérer. J'avais rapidement appris à nager !

L'eau…

Le 1ier avril 1944

5

Jean après une longue marche franchit la frontière germano-belge mais est repris près de Malmédy puis enfermé dans une cellule de la brigade de la Gendarmerie locale.

Le 6 avril 1944

6

Ramené au stalg d'Arnoldsweiler, Jean est interrogé et emprisonné puis affecté dans un nouveau kommando, industriel cette fois.

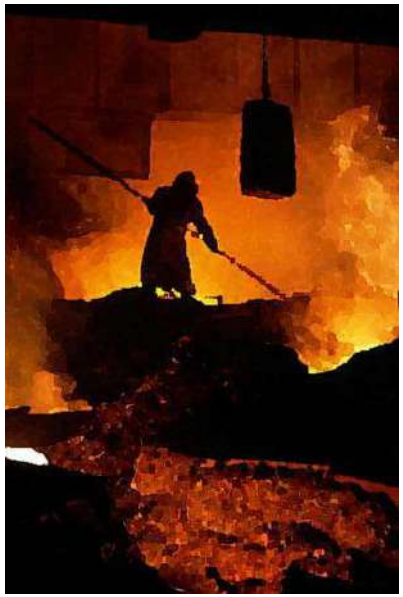

…puis le feu !

Le 15 avril 1944

Jean est à Knapsack près de Cologne, où il travaille dans une fonderie. Le travail est particulièrement éprouvant : les ouvriers se relaient pour travailler pendant une séquence d'une minute. Ils ont revêtu une tenue spéciale et se protège derrière un bouclier en amiante pour résister à une température de 2 600 degrés. A tour de rôle, ils s'approchent des électrodes et par gestes rapides, pénibles et dangereux, recueillent le métal en fusion puis se reculent pour le verser dans des récipients. Pour les prisonniers, cette forge doit ressembler à l'enfer !

Le 15 avril 1944

Au soir de cette journée, en compagnie de plusieurs détenus, un plan d'évasion est élaboré.

La décision est prise de découper un panneau au fond du baraquement adossé à une butte de terre, sans ouverture de ce côté-ci et donc sans surveillance.

En conséquence les gardes ne patrouillent que devant de la baraque.

Le panneau est découpé et équipé de pivots que Jean place lui-même alors que ses camarades font du bruit pour masquer les bruits de son travail.

Malgré les fréquentes visites le dispositif n'est pas découvert.

Les prisonniers de ce baraquement se concertent et 19 d'entre eux décident de s'évader les uns derrière les autres puis de tenter séparément leur chance une fois dehors.
A 23 heures, Jean longe la baraque sur 5 mètres puis gravit la butte prend la clé des champs et marche pendant 2 jours.
Témoignage en 1947 de **Paul Laffont**.

Le 18 mai 1944

A la nuit, Jean est dans la Gare de Düren où il s'approche de wagons de marchandises, en déplombe plusieurs et en découvre un chargé de biscuits. Parti les poches vides.il en fait bonne provision.

Le 20 mai 1944

A pied, Jean prend la direction de la Belgique et se trouve à nouveau dans les monts boisés de l'Eifel.
Cette marche en forêt doit avoir l'odeur de la liberté !

Jean dira après-guerre : *J'aime les arbres !*

En effet, Jean plantera une quinzaine d'épicéas autour de son chalet.
En souvenir de son goût de la liberté et pour les arbres, voir au dos du livre.

Le 24 mai 1944

Après deux jours de marche, Jean tombe à nouveau aux mains d'une patrouille aux environs de Moschau (Montjoie), village en Belgique occupée par les Allemands.

Enfermement, violence et promiscuité.

Evasion, liberté et espoir.

Fin mai 1944

7

Jean est ramené au stalag d'Arnoldsweiler puis transféré dans un kommando disciplinaire situé dans la caserne de Dûren* où sont stationnés 2 000 soldats allemands.
Jean et 23 autres prisonniers sont enfermés au premier étage d'un bâtiment. L'un d'eux a scié le plancher les séparant d'un local abritant un char d'assaut.
Tous s'engouffrent dans la trappe ainsi créée puis sortent dans la cour, la traversent et sautent un mur au pied duquel se trouve un tas de fumier providentiel qui amortit leur réception.
Ils détalent, se dispersent à travers la campagne et se dirigent vers la frontière belge.
Participent à cette évasion, que Jean dira plus tard être sa plus spectaculaire : **Barres** de Paris qui s'est rendu après avoir échappé à des tirs alors qu'il se trouvait sur la ligne Siegfried et **Sanack** de Béziers qui est porté disparu.

*Cour des écuries du château de Burgau à Düren de nos jours et à l'époque caserne de la Wehrmacht. Des fenêtres à l'étage où se trouvaient peut-être les prisonniers sont visibles en haut tout à droite, avec en-dessous le local qui abritait le char d'assaut.

Le 6 juin 1944

Les alliés débarquent en Normandie et ce même jour Jean franchit la frontière et entre en Belgique mais il est fait prisonnier dans les environs de Spa puis convoyé vers une prison à Malmédy avant d'être acheminé, en train, à son point de départ, à Düren.

6 juin 1944 : Omaha beach

à 8 heures 30.

Le 12 juin 1944

7

Jean est enfermé dans une cellule dans le Château de Düren.
Il en est sorti et est interrogé, nu, deux à trois fois par semaine pendant un temps interminable où il chancelle.
Le gradé chargé de l'interrogatoire essaie à tout prix de savoir qui est le concepteur de cette évasion et menace Jean de l'abattre pour tentative d'évasion s'il sort du carré blanc qu'il a dessiné au sol autour de ses pieds.
Jean lui dit qu'il n'en sait rien dans la mesure où des évadés originaires de divers camps se trouvaient fortuitement réunis à Düren depuis peu de temps.
Les interrogatoires cessent et Jean retourne en cellule où il attend d'être fixé sur sa prochaine destination.

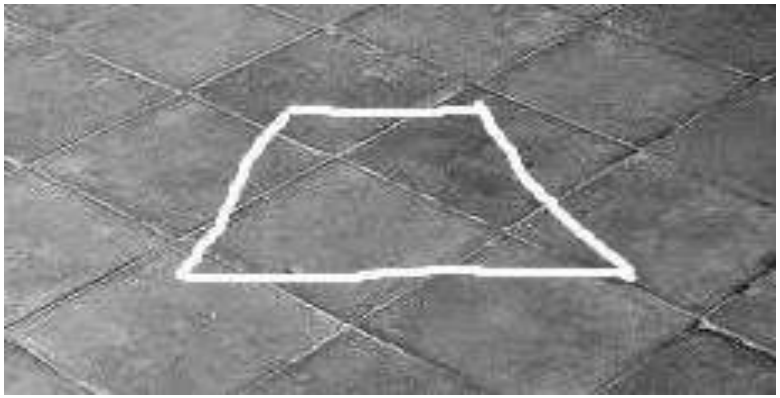

2e quinzaine de juin1944

Jean est acheminé vers le stalag VI C à Bathorn et affecté dans un kommando travaillant dans les tourbières à Fullen*.

Le 30 juin 1944

Les avions anglais mitraillent le camp en raison de la présence d'un casernement de la Wehrmacht dans le camp de Fullen situé non loin de la zone du parachutage de troupes alliées à Arnhem**.

Le 31 juillet 1944

Jean écrit à Loulou. Il lui dit en autres : « *La vie est bien monotone…J'espère te revoir bientôt… Je pourrais encore risquer* » (mais il ne dit pas « de s'évader » à cause de la censure !) et pour la rassurer, il ajoute : « *mais il ne faut pas trop jouer avec le feu ! ».* Il dit aussi : « *Ecris-moi des mots tendres ».*

*La tourbière est un sol caractérisé par une très forte teneur en matière organique, peu ou pas décomposée, d'origine végétale. La tourbe, ramassée humide est découpée en briquettes mises à sécher. Elle devient alors un excellent combustible.
Le camp créé avant-guerre pour y punir et rééduquer les opposants allemands au régime nazi devient ensuite le Stalag VI C dont Füllen est un sous camp. Il reçoit des prisonniers de guerre polonais, russes, italiens et français.

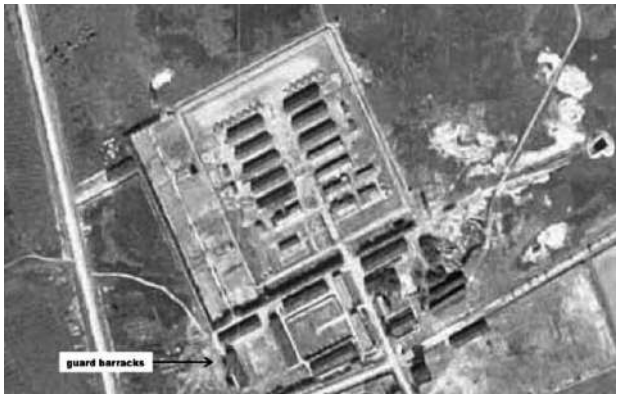

Sous-camp de Fullen. Photo aviation américaine octobre 1944.

**Parachutage des Alliés, région d'Arnhem à la mi-septembre 1944.

Entre le 17 et le 25 septembre 1944

8

Jean, avec huit camarades, vont quand même « jouer avec le feu » en profitant d'une attaque aérienne de nuit pour s'échapper de leur baraquement. Ils en sortent par une trappe débouchant face aux barbelés qu'il est ensuite prévu de cisailler quand les sentinelles faisant le tour de cette baraque se trouveront sur son autre côté.
Un petit groupe est déjà sorti. Jean en fait partie et tous, cachés entre le baraquement et un tas d'ordures, attendent que les derniers sortent.
Un mauvais calcul de temporisation fait que **Schwindowsky** originaire de Bordeaux et ami de Jean, se trouve face à une sentinelle au moment où il se relève. La sentinelle lui fend le cuir chevelu d'un coup de crosse.
Les projecteurs s'allument, des tirs de mitrailleuses balaient le chemin de ronde.

8

L'évasion a échoué et tous sont ramenés à coups de crosse dans leur baraquement puis vers la prison du stalag VI C à Bathorn où ils sont enfermés pour quelques jours.

En octobre 1944

Jean sort de prison, et le stalag étant évacué, se trouve alors dans la colonne des prisonniers qui le quittent. Au cours de ce déplacement, Jean qui s'est vu remettre des papiers d'identité d'un officier de l'armée belge dénommé **Ren(n)uy** par l'homme de confiance* du camp, se glisse dans la colonne des officiers acheminés vers l'Oflag VI D situé à Munster.
Jean avait, en effet, vraiment besoin de changer d'identité dans la mesure où il avait appris que l'administration allemande le considérant comme un meneur, avait prévu de l'expédier en Norvège, dans un camp situé sur l'île du Spitzberg !
Jean avant d'arriver dans l'oflag VI D se soustrait à la colonne et prend la direction du Nord afin de rejoindre la Suède.

9

*L'homme de confiance dans un stalag est un prisonnier choisi par ses camarades pour servir d'intermédiaire entre les prisonniers et l'administration du camp.

De début novembre 1944 au 31 janvier 1945	Jean est à Hambourg, ville portuaire très bombardée, où il est hébergé dans le quartier d'Altona, par des prostituées qui lui ont trouvé une chambre à l'étage du bar « Le Chinois ». Des contacts lui confient des petits messages à transmettre à des personnes habitant dans différents quartiers de la ville et Jean noue des relations qui lui donnent la promesse d'être embarqué sur un navire à destination de la Suède, pays neutre depuis lequel il espère rejoindre la France. Le vent de la liberté proche souffle de nouveau pour lui !	 Bombardement 1943 sur Hambourg, quartier d'Altona.
Le 1ier février 1945 10	Jean est pris dans une rafle de la Gestapo mais réussit à s'échapper, en compagnie d'un Polonais.	
Le 15 février 1945 9	Jean est arrêté dans la région de Hanovre et conduit à la prison de Lüneburg où il reprend sa véritable identité après que les Allemands lui aient fait savoir que l'officier belge dont il porte le nom était lui aussi un évadé.	 La prison de Lüneburg en 2014, en fonction en 1945.

Le 3 mars 1945

Jean est transféré vers le stalag X B à Sandbostel* où il est mis immédiatement en prison. A sa sortie Jean est affecté en kommando disciplinaire.

A cette époque

Jean reçoit une lettre de Loulou qui entre autres lui dit que de nombreux et violents bombardements ont lieu sur Arras.

Courant mars 1945

Jean qui entend le canon gronder non loin du camp, s'évade en cisaillant les barbelés. Il a projeté d'atteindre la ligne du front des combats et d'entrer en contact avec les Alliés mais ce sont des soldats allemands qui le repèrent et le récupèrent puis le font reconduire au stalag de Sandbostel où il se retrouve en prison.

11

10

Jean dira après-guerre :

Il était réjouissant de voir avec quel empressement les Allemands s'attelaient à la reconstruction des ponts détruits par les bombardements alliés, pour faciliter l'avance rapide des troupes américaines et anglaises vers l'Est. En effet les Allemands, vu les nombreux massacres des prisonniers soviétiques qu'ils avaient perpétrés, espéraient voir stoppée l'avancée des troupes soviétiques au plus loin du cœur de l'Allemagne !

A la mi-avril 1945

Jean sort de prison lorsque des convois de déportés-résistants arrivent à Sandbostel venant de Neuengamme, camp de concentration situé à proximité…Leurs trains n'ayant pas réussi à rejoindre le camp de Bergen-Belsen où il était prévu de les éliminer.

Ils sont évidemment dans un état d'extrême détresse physique et morale et ceux qui sont atteints de typhus sont parqués à deux kilomètres hors du camp avec ceux, qui, prisonniers de guerre au camp de Sandbostel ont été atteints par cette même maladie.

Un gardien de la prison demande des volontaires pour leur porter de la soupe. Jean et son ami **Frederici**, se portent volontaires et rencontrent à cette occasion des déportés pour faits de résistance dans les maquis de l'Ain, qui eux aussi, ont accepté cette tâche.

* À Sandbostel se trouvait à partir de 1939 un grand camp de prisonniers de guerre (Stalag X B Sandbostel) qui constitua un centre de transit pour plus de 313.000 prisonniers originaires de diverses nations.
En avril 1945, la SS héberge, dans une partie du camp séparée, des détenus du camp de concentration de Neuengamme. Environ 9500 hommes, dont beaucoup venaient des kommandos, passent les dernières semaines de leur captivité à Sandbostel.
La nourriture et les soins y sont insuffisants. De nombreux détenus périssent, d'autant plus qu'une épidémie de typhus s'y déclare. Dans la nuit du 19 au 20 avril 1945, pendant une alerte, une révolte éclate. Quelques centaines de détenus tentent de prendre la cuisine d'assaut afin de se procurer à manger Les SS les abattent puis quittent le camp en direction de Flensburg, emmenant avec eux quelques centaines de détenus encore capables de marcher. Jusqu'à l'arrivée des troupes britanniques, le 29 avril, les détenus restants sont en grande partie abandonnés à eux-mêmes et plus ou moins pris en charge par les prisonniers de guerre du camp voisin. (Episode Jean Bourgeat ci-contre).
Entre le 12 et le 29 avril 1945, ainsi que dans les semaines qui suivirent la libération, plus de 3 000 détenus de camps de concentration périssent à Sandbostel des suites de leur captivité. Le nombre de décès de 1939 à 1945 est difficile à évaluer. Il se situe entre 8 000 et 50 000 pour 300 000 prisonniers passés par Sandbostel.

Vues du stalag de Sandbostel.

Le stalag de Sandbostel de nos jours. Il est l'un des rares à être conservé et visitable.

A noter que le journaliste et écrivain antifasciste italien, Giovannino Guareschi (1908-1968), créateur de Don Camillo et de Peppone est passé par Sandbostel.

Le 29 avril 1945

12

Jean, comme les jours précédents, se tient prêt à transporter la soupe vers le camp des malades. Il est accompagné d'un autre prisonnier et tous deux sont comme chaque fois, escortés par une sentinelle. Jean a prévenu le colonel français responsable des prisonniers qu'il ne rentrerait pas au camp. Au cours de leur cheminement, Jean, un autre volontaire et leur sentinelle se trouvent au milieu des combats entre une unités SS et une unité anglaise. Ils se mettent à plat-ventre dans un ruisseau et Jean qui voit les Anglais à 200 mètres brandit un chiffon blanc dont il s'était muni. La sentinelle se rend à eux. Ils la désarment et tous trois progressent vers les Anglais par bonds successifs sous les tirs nourris des SS. Ils mettent une heure pour parcourir ces 200 mètres qui les séparent des Anglais.
Témoignages en 1960 d'**Henri De Lemps**, de **Roger Comte**, de **Robert Thuriault**, tous trois, arrivés peu auparavant du camp de concentration de Neuengamme situé à proximité.

Ci-contre, une corvée de soupe.

Ci-contre,
photo prise par les Anglais le 30 avril 1945
au stalag X B à Sandbostel
après l'évacuation de 50 autres cadavres
trouvés dans cette même pièce.

Le 30 avril 1945

Les Britanniques entrent avec eux dans le camp de Sandbostel et y découvrent et libèrent 15 000 prisonniers auxquels s'ajoutent 8 000 déportés issus des camps de concentration voisins. Jean, avec 12 autres prisonniers libérés de nationalités diverses, s'enrôle comme combattant volontaire dans l'armée britannique. Un certificat britannique d'identité lui est remis.

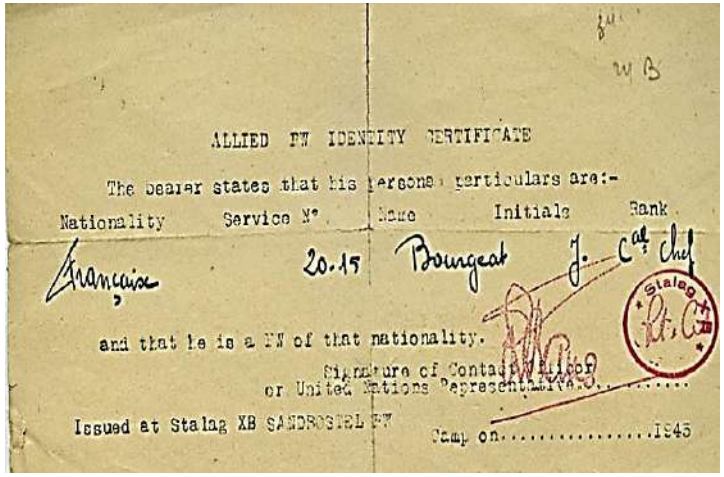

ALLIED PW IDENTITY CERTIFICATE

The bearer states that his personal particulars are:-

Nationality Service N° Name Initials Rank

Française 20.15 Bourgeat J. Cdt Chef

and that he is a PW of that nationality.

Signature of Contact Officer or United Nations Representative

Issued at Stalag XB SANDBOSTEL PW Camp on.....1945

NB : le journaliste et écrivain antifasciste italien Giovannino Guareschi (1908-1968), le père intellectuel de Don Camillo et Peppone, passe par le camp de Sandbostel.

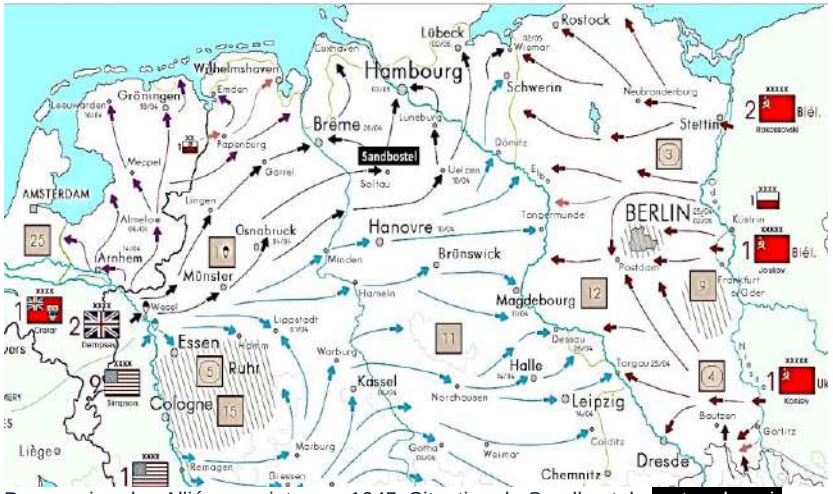

Progression des Alliés au printemps 1945. Situation de Sandbostel : rectangle noir

Du 1ier au 8 mai 1945

Les enrôlés volontaires sont chargés de rassembler la population de Sandbostel puis, par mesure de sécurité dans une zone de combats, de fouiller les maisons.
Cette mission accomplie les enrôlés volontaires sont portés en appui des combats qui se déroulent à proximité.
Des échanges de tirs ont lieu avec des troupes SS. Parmi elles se trouve un officier de la marine allemande qui, depuis un arbre, tire sur le groupe des enrôlés volontaires.
Il est abattu et fouillé. Dans ses poches se trouve une boussole que Jean s'approprie.

Cette boussole est aujourd'hui en ma possession. Elle me servira un jour dans des conditions difficiles en compagnie de…deux Allemands !
Voir en page 81.

Soldat britannique (un rabbin) devant une fosse commune du camp de concentration de Bergen-Belsen, camp situé à proximité de stalag de Sandbostel.

Le 8 mai 1945

L'Allemagne capitule.

Du 8 au 23 mai 1945

Jean notera les circonstances de cette acquisition sur une étiquette enfermée sous le couvercle. Il y précisera qu'il a constaté à ce moment-là, l'existence de fosses communes contenant, d'après lui, le corps d'environ 10 000 soldats soviétiques. Après ces combats, les enrôlés volontaires reviennent au camp de Sandbostel où les Anglais leur confient la mission d'encadrer 250 « *jeunes femmes allemandes* » ayant reçu l'ordre de procéder à l'installation d'un hôpital d'urgence* et aussi d'enterrer les morts empilés à l'intérieur du camp, de déterrer les cadavres enfouis dans les fosses communes et de leur donner une sépulture digne.

Le 24 mai 1945

Jean prend le train du retour en France, passe par un des centres de rapatriement frontalier où il reçoit un titre de transport à destination de Paris.

(Suite page 43)

*Jeunes femmes de Sandbostel réquisitionnées pour travailler dans l'Hôpital d'urgence.

CARTE DES DEPLACEMENTS DE JEAN DE 1939 A 1945

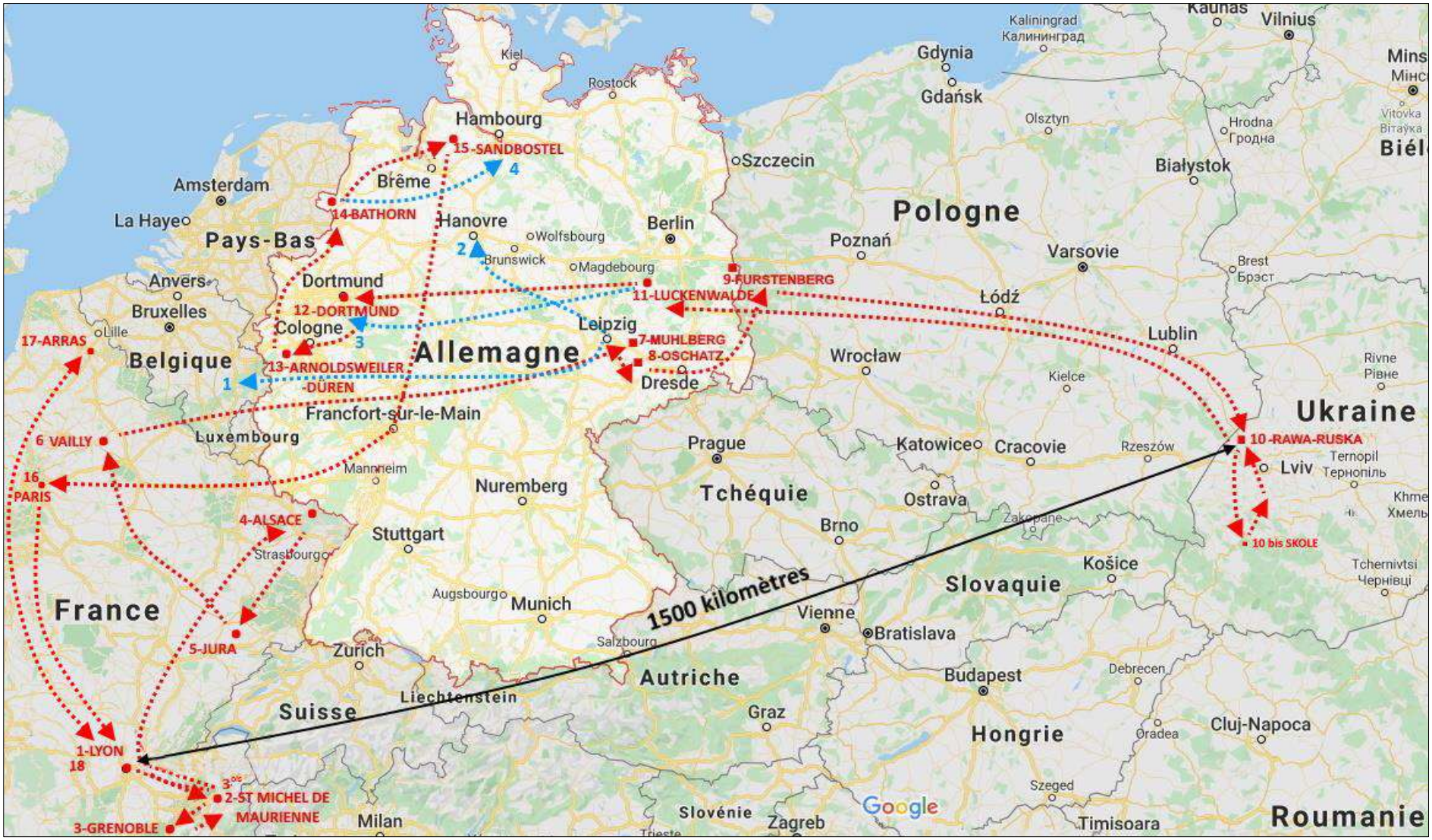

Avant de passer aux étapes suivantes retraçant la suite du parcours de Jean, voici la

En flèche pointillée rouge avec les étapes : de **1** **=** son départ de Lyon le 13 avril 1939 à **18** = son retour définitif à Lyon le 4 juin 1945.

En pointillé bleu et de 1 à 4 : les parcours d'évasion les plus longs.

Vue l'échelle de la carte, il n'a pas été possible d'y mentionner les divers sous-camps et kommandos, ni les courts trajets parcourus lors de certaines évasions.

BILAN DE LA GUERRE

POUR JEAN		POUR LA FRANCE			POUR LE MONDE		
Jours de guerre	**280**	Population totale		41 500 000	**Jours de guerre (en Europe)**	**2 075**	
Jours en stalag	**1 795**	Nombre de mobilisés *dont la moitié en unités de combat*		5 000 000	**Nombre de pays belligérants**	**22**	
Stalags fréquentés	**9**	Nombre de morts au combat		218 000		**ALLIES**	**AXE**
Jours en prison	**203**	Nombre de prisonniers *dont 4,5 % s'évaderont,* *soit environ* ***47 500 évadés*** *pour 80 000 évasions entre 1940 et 1942.* *210 000 prisonniers opteront pour le statut de travailleur libre logeant en camps spécifiques.*	juin 1940	1 845 000	*dont*	*14*	*8*
			fin 1940	1 490 000			
			en 1941	1 216 000			
			en 1942	1 109 000			
			en 1943	983 000			
			en 1944	944 000			
Evasions de 30 minutes à 107 jours)	**12**	***dont nombre de prisonniers de guerre évadés envoyés en camp de représailles***		***24 à 25 000 dont Jean***	**Morts militaires**	**16 000 000**	**8 000 000**
		Nombre de morts en captivité		40 000	**Total**	**24 000 000**	
Jours de « liberté » en Allemagne	**147**	*dont nombre de morts à Rawa-Ruska*		***371***	*dont*	*218 000 Français*	*5 500 000 Allemands*
Pays traversés	**4**	Nombre total de résistants		Environ 300 000 dont 260 000 encartés	**Morts civils**	**45 000 000**	**4 000 000**
		Nombre de morts civils		350 000	*dont*	*350 000 Français*	*1 à 3 000 000 Allemands*
Kilomètres parcourus	**5 à 6 000**	*dont déportés*		*185 000*	**Total des morts** *Les Soviétiques payant le plus lourd tribut avec 24 000 000 de morts = 10 000 000 militaires + 14 000 000 civils.*	**61 000 000**	**12 000 000**
		dont résistants morts ou disparus		*80 397*			
		Nombre de travailleurs requis au STO		750 000			
		TOTAL TOUS MORTS FRANÇAIS		**608 000**	**TOTAL TOUS MORTS ALLIES ET AXE : 73 000 000**		

BILAN DE LA GUERRE POUR LA FAMILLE TINARD, FAMILLE DE LA FUTURE EPOUSE DE JEAN

LA JOIE ET LE RESPECT

Eté 1945 : sur un char Sherman, près de Bully en Normandie.

1 : Andrée Bourgeat, demi-sœur de Jean. 2 : Mauricette Bourgeat, sœur de Jean.
3 : André Bourgeat, père de Jean. 4 : Charles Napoléon, frère de Jean par alliance.
● Divers membres de la famille Tinard (famille de Loulou).

Près du char, au milieu de vaches mortes, gisent depuis juin 1944, **cinq cadavres allemands** en position de tir. Les chemins alentours qui mènent aux plages sont minés. Des démineurs sont à l'œuvre et d'autres personnes évacuent les cadavres allemands. André, ancien combattant 14-18, dit de **penser à la peine qu'aura sous peu leur famille.**

LA PEINE ET LE SOUVENIR

Le 6 juin 1944, c'est le débarquement en Normandie. Germaine Tinard, âgée de 18 ans, **une cousine germaine** de Louise Mallet (Loulou), travaille comme soignante dans un hôpital de Caen qui se trouve sous les bombes et obus des Alliés visant à stopper les déplacements allemands. Le risque de destruction s'accroissant, ordre est donné d'évacuer l'hôpital. Germaine quitte les lieux et **disparaît à jamais**. Son portrait sera présent dans le salon de Jean et Louise Bourgeat tout au long de leur vie.

A cette même époque, X. Tinard, âgée de 17 ans, **une autre cousine germaine** de Louise Mallet (Loulou**), est violée** par un soldat américain originaire d'une tribu indienne. Une fille naîtra de cet acte. Pour le seul mois de juin 1944, en Normandie, 175 soldats américains sont accusés de viol et de juin 1944 à juin 1945, 3500 viols enregistrés sont commis par les GI. 67 soldats sont condamnés à perpétuité et une vingtaine est exécutée.

Le 17 août 1944, les Américains progressent en Normandie et à Putanges-Pont-Ecrepin, les Allemands résistent pour stopper leur avance**. Dix cousins et cousines** de Louise Mallet (Loulou), âgés de 3 à 66 ans, ont quitté leur village de Feuguerolles et dans leur exode, se trouvent dans cette localité, au fond d' une tranchée qu'ils ont creusée au lieu-dit le Champ-du-Mariage. A deux reprises, leur tranchée est atteinte par des obus d'artillerie. **Les dix sont tous tués nets.**
Ils figurent (nom pointé ci-contre) sur le monument aux morts de la commune de Bully-Feuguerolles, comme victimes civiles.
Les combats à Putanges-Pont-Écrepin ont fait l'objet d'une notice illustrée éditée par l'Office du tourisme. Les noms des victimes y figurent.

Le 25 mai 1945

Jean arrive à Paris et se rend à la Piscine Molitor à Boulogne où le ministère des Prisonniers de guerre, déportés* et réfugiés a installé un centre d'accueil destiné à les identifier, à les examiner sanitairement, à faire le point sur leur situation administrative et à leur fournir des vêtements, du tabac, des titres de transport, des tickets d'alimentation et de l'argent. Jean passe une visite médicale avec radioscopie, reçoit un complet, une chemise, un caleçon, des chaussettes et deux mouchoirs ainsi que 1 000 francs et 80 grammes de tabac. Une carte de rapatrié lui est remise.

Jean se rend à la gare pour rejoindre son domicile à Lyon. Ce titre lui servira quelques jours après pour se rendre à Arras.

(Suite page 45)

Ci-dessus, la piscine Molitor à Boulogne qui accueille les rapatriés. A Paris, ils sont accueillis à la gare d'Orsay et à l'hôtel Lutetia. Ces différents lieux accueillent, de mai à août 1945, 1 300 000 prisonniers, déportés, réfugiés et travailleurs du STO.

Petite histoire : la piscine Molitor a été inaugurée en 1929 par Johnny Weissmuller (alias Tarzan). Haut lieu de la mode, elle sera le lieu du lancement du bikini en juillet 1946. Le Vatican proteste et le général Franco demande à la Garde civile de gifler les femmes qui le portent.

*Au sortir du conflit, le terme « déportation » apparu pendant la guerre est utilisé avec une certaine confusion. Il recouvre, *sans les distinguer*, les catégories suivantes :
- prisonniers de guerre – requis du Service du travail obligatoire (STO) – déportés vers les camps de concentration – déportés vers les camps d'extermination.

En 1948, l'ambiguïté du terme *déporté* est partiellement levée par un texte législatif distinguant les « résistants » des « politiques » et excluant d'autres catégories comme les STO mais aussi les « déportés » de droit commun. Dès lors, le terme de déporté n'est plus attaché qu'à une personne ayant subi un déplacement vers un camp allemand, sans qu'une distinction ne soit précisément établie entre les différents camps. Deux lois sont ainsi votées fixant respectivement les statuts des « déportés et internés de la résistance » puis des « déportés et internés politiques ». Les députés entérinent le principe d'une différence de statuts entre les groupes de rentrants. Ces lois instaurent, *en le voulant et en ne le voulant pas* (notamment par l'attribution des décorations) une hiérarchie entre les différentes catégories de « rentrants ». Sans être nommés dans le texte de loi, les Juifs sont implicitement rattachés à la catégorie des « politiques », qui rassemble, en fait, la masse des victimes de l'arbitraire nazi et vichyste. Ainsi, à ne pas vouloir reprendre les catégories de l'oppresseur, le législateur contribue à l'éclipse de la mémoire spécifiquement raciale du génocide juif qui ne deviendra effectivement prise en compte qu'au terme d'une lente émergence de la parole des rescapés de l'extermination et dont les films de Claude Lanzmann (Shoah) et de Steven Spielberg (La liste de Schindler) sont à situer dans cette lente et incertaine prise en compte de la folie anti-juive d'Hitler, pourtant clairement annoncée dans Mein kampf.

La tâche est rude et aujourd'hui de nombreuses personnes (parfois journalistes voire professeurs !) confondent encore camp de concentration et camp d'extermination !

ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE DES RAPATRIES : VOIR TABLEAU EN PAGE SUIVANTE.

L'ACCUEIL ET LA PRISE EN CHARGE DES RENTRANTS-RAPATRIES DES CAMPS : TABLEAU HISTORIQUE SIMPLIFIE

<table>
<tr><th></th><th>ADIP</th><th>CAID</th><th>FNCEAIDP</th><th>FNDIP</th><th>FNDIR</th><th>ADIR</th><th>PAR CAMP</th></tr>
<tr><td>Avril
Mai-juin
1945</td><td>Association des Déportés et Internés Politiques.
Cette association créée avec la CAID imagine un écusson.
Il sera porté lors de défilés dans Paris.</td><td>Centre d'accueil des Internés et Déportés
(Siège : 16 rue d'Artois à Paris).</td><td>Fédération Nationale des Centres d'EntrAide des Internés et des Déportés Politiques.
Elle regroupe le COSOR (Comité des œuvres sociales de la Résistance),
le CRIF (Conseil représentatif des Israélites de France), le CNR (Conseil national de la Résistance), etc.
Origine des membres : dans le CNR présence, entre autres, de communistes affiliés ou sympathisants. Cette fédération prend l'initiative d'organiser
une conférence unificatrice.
Siège : 10 rue Leroux à Paris.</td><td rowspan="3">Fédération Nationale des Déportés et Internés Politiques
(créée par le MNPGD Mouvement National des Prisonniers de Guerre et Déportés, mouvement qui cesse de fonctionner en septembre 1945).
La FNDIP regroupe les déportés et internés pour raisons politiques notamment communistes.</td><td rowspan="3">Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants
qui regroupe les auteurs de faits de résistance.
Origine des membres : Gaullistes, gauche socialiste et radicale. NB : En 1950 est créée l'UNADIF : Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus, qui regroupe d'anciens déportés de toutes les catégories : Résistants de statut militaire, politiques, otages et familles de disparus.

Jean y adhère en 1958

Voir aussi page 60</td><td rowspan="3">Association des Déportées et Internées Résistantes.
Elle regroupe les femmes déportées et internées pour faits de résistance.</td><td rowspan="3">Amicales de survivants
Auschwitz-Birkenau, Mauthausen, Buckenwald, Dora,etc.
Elles regroupent les survivants d'un même camp.
NB : étant de Amicales, elles continueront d'exister après le congrès unificateur des associations.</td></tr>
<tr><td>Juillet
1945</td><td colspan="3">Un différend survient entre ces trois organisations.
L'ADIP propose un écusson à la FNCEAIDP.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Août 1945</td><td colspan="2"> </td><td>Cette fédération organise une 2e conférence unificatrice.
Réconciliée avec le CAID et l'ADIP, elle adopte l'écusson créé par l'ADIP.</td></tr>
<tr><td colspan="7">Un besoin d'unification est ressenti pour aider et soutenir les rescapés et faire œuvre de mémoire.
C'est la FNCEAIDP qui prend l'initiative d'une CONFERENCE COMMUNE aux diverses associations et amicales.</td></tr>
<tr><td>7 octobre
1945</td><td colspan="7">Un congrès national se réunit. Il regroupe les 517 représentants des associations nationales et départementales de rescapés
qui se rassemblent sous une charte commune : « UNE SEULE CARTE, UN SEUL PROGRAMME, UNE SEULE FEDERATION » et un objectif : « Plus jamais ça ! »
Il donne mission à un comité de 82 membres d'agir pour mettre en œuvre charte et objectif et d'agir sous le nom de
FNDIP : Fédération Nationale des Déportés et Internés Patriotes.
Le terme « patriote » plus unificateur que le terme « politique » permet de rassembler indépendamment de tout rattachement, politique, religieux ou philosophique.
Comité présidé par un membre du CNR, compagnon de route du Parti communiste. Siège de la FNDIP : 10 rue Leroux à Paris.
Jean y adhère en 1970</td></tr>
<tr><td>?</td><td colspan="6">La FNDIR démissionne de son poste au sein du comité directeur de la FNDIP.
La FNDIR continue à exister indépendamment de la FNDIP et donc avec un écusson différent, visible ci-contre à droite……..</td><td> </td></tr>
<tr><td>11 janvier
1946</td><td colspan="7">La FNDIP ajoute le nom de Résistant dans son appellation et devient la FNDIRP Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes.
Elle conserve l'écusson proposé par l'ADIP en juillet 1945, toujours en vigueur aujourd'hui (écusson visible à gauche du tableau sur la ligne Août 1945). Voir aussi page 72</td></tr>
</table>

Le 26 mai 1945 Jean arrive à Lyon. Andrée et Mauricette sont au balcon.

Le 28 mai 1945 Mauricette signale par ces mots l'arrivée de Jean et au matin suivant, toute la famille entend Jean dire qu'il a très mal dormi dans ce lit trop douillet dont il a perdu l'habitude depuis 6 ans.

Le 29 mai 1945 Jean se fait délivrer une carte d'alimentation par la mairie du 7e arrondissement, passe à la Maison du prisonnier et du déporté, 23 rue neuve, où il reçoit diverses dotations dont des tickets de bus puis se rend en gare de Perrache pour rejoindre Arras.

Le 30 mai 1945 Jean est auprès de Loulou à Arras* chez ses futurs beaux-parents. Ils programment leur mariage pour l'automne prochain. Jean apprend que la santé de Jacqueline, petite sœur de Loulou, s'est dégradée et que Loulou part le 12 juin pour la rejoindre en Suisse.

Le 17 juin 1945, Jacqueline, 13 ans, meurt de maladie infectieuse, à l'hôpital de Leysin** dans les bras de sa sœur Loulou en disant *: « C'est beau d'entendre sonner les cloches annonçant la messe ! ».* Son portrait encadré sera longtemps présent dans le salon familial près de celui de Germaine, disparue dans les bombardements du 6 juin 1944 sur Caen.

*A Arras, au 1ier étage,
l'appartement des futurs beaux-parents de Jean.

**A Leysin en Suisse, à 1263 mètres d'altitude, l'hôpital.

Le 4 juin 1945 **Le 7 juin 1945**	Jean quitte Arras et rejoint Lyon. Depuis Lyon, Jean se rend au camp de Sathonay dans l'Ain, siège du service de démobilisation du 99e RIA pour y faire certifier sa position militaire. Etant engagé, une « permission de convalescence » de 30 jours suivie de 30 jours de « permission de détente » lui est alors délivrée.	
Fin juin 1945	Jean qui a reçu une invitation de la part de l'Amicale des anciens du 99e RIA, située rue du Repos près du Fort Lamothe. Il s'y rend et est accueilli par un capitaine décoré, entre autres, de la croix de guerre. Jean reconnaît en lui le capitaine du GRDI qui en juin 1940 avait refusé l'ordre du colonel du 99e RIA, d'occuper les casemates de la ligne Weygand pour retarder l'avancée allemande. (Voir page 15). Ce capitaine est accompagné du caporal décoré lui aussi de la croix de guerre que Jean reconnaît comme celui qui, sous ses ordres a abandonné son poste devant l'ennemi. Ils lui font tous deux, part du fait que Jean peut faire une demande d'attribution de la croix de guerre et qu'il lui suffit pour cela de demander rendez-vous auprès du colonel Lacaze commandant toujours le 99e RIA. Jean, choqué par ce qu'il voit, entend et imagine, ne donne pas suite à cette proposition et ne sera donc pas proposé pour l'attribution de la croix de guerre 39-45.	
Le 8 août 1945	Jean de retour de permission se présente à l'Etat-major de la 14e région militaire, à Lyon pour y recevoir notification de son affectation à la compagnie de subdivision, comme trésorier de la section hors-cadre* de la 8e demi-brigade d'infanterie, 8e bataillon de chasseurs**, stationné à Sathonay***. Jean avait fait savoir qu'il possédait des compétences dans le domaine de la comptabilité. Compétences peut être acquises auprès de son père comptable ou de sa grand-mère qui tenait un bar-restaurant ou encore lors de sa captivité en rendant des services administratifs ou de gestion à ses compagnons.	* Hors cadre : section de soutien logistique aux sections de combat (secrétariat, comptabilité, musique, transmissions, soins…). **Insigne du 8e bataillon de chasseurs ***Le camp de Sathonay, lieu d'instruction pour divers régiments et siège du 99e RIA.

Le 1ier septembre 1945

Jean adhère à l'Amicale des anciens combattants du 99e et du 299e RIA*.

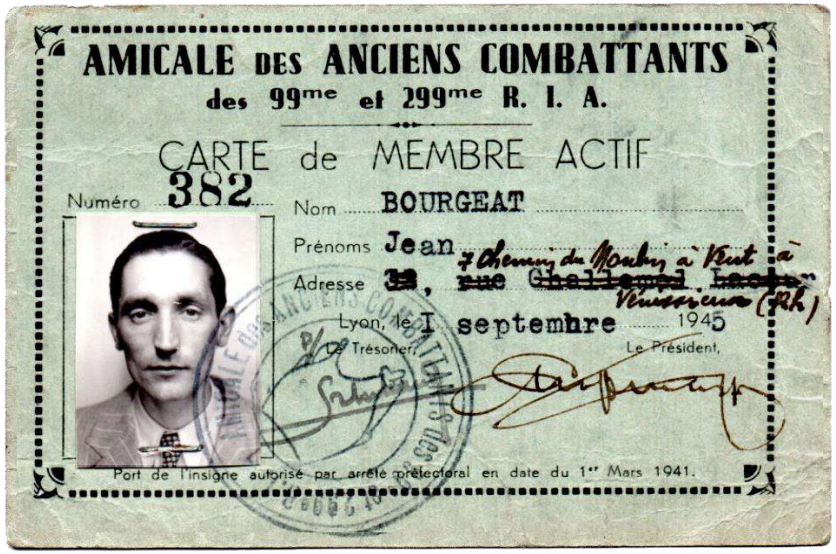
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS
des 99me et 299me R. I. A.

CARTE de MEMBRE ACTIF

Numéro 382

Nom BOURGEAT

Prénoms Jean

Adresse 7 chemin du Moulin à Vent à Villeurbanne (Rh.)

Lyon, le 1 septembre 1945

Le Trésorier, Le Président,

Port de l'insigne autorisé par arrêté préfectoral en date du 1er Mars 1941.

Il réadhère en 1946 puis en 1947 mais pas en 1948. Peut-être pour la raison évoquée en page précédente.

Jean dira plus tard :

> Je ne voulais plus avoir à faire avec ces gens-là !

Sur la photo ci-dessus prise au cours des trois mois qui suivent son retour de captivité, Jean n'a pas vraiment l'air en très bonne santé. Un officier qui rédige un rapport sur son parcours, dit de lui :

« A son retour de captivité Jean Bourgeat était dans un état de santé totalement déficient.
Le certificat médical établi alors en atteste ».

Ce certificat ne figure pas dans les archives de Jean.

Le 8 oct. 1945

Jean est nommé au grade de sergent (effet au 1ier mars 1941).

*Amicale toujours existante de nos jours. Un livre en vente retrace le parcours du 99e RIA et le parcours de Jean Bourgeat figure sur le site de cette amicale.

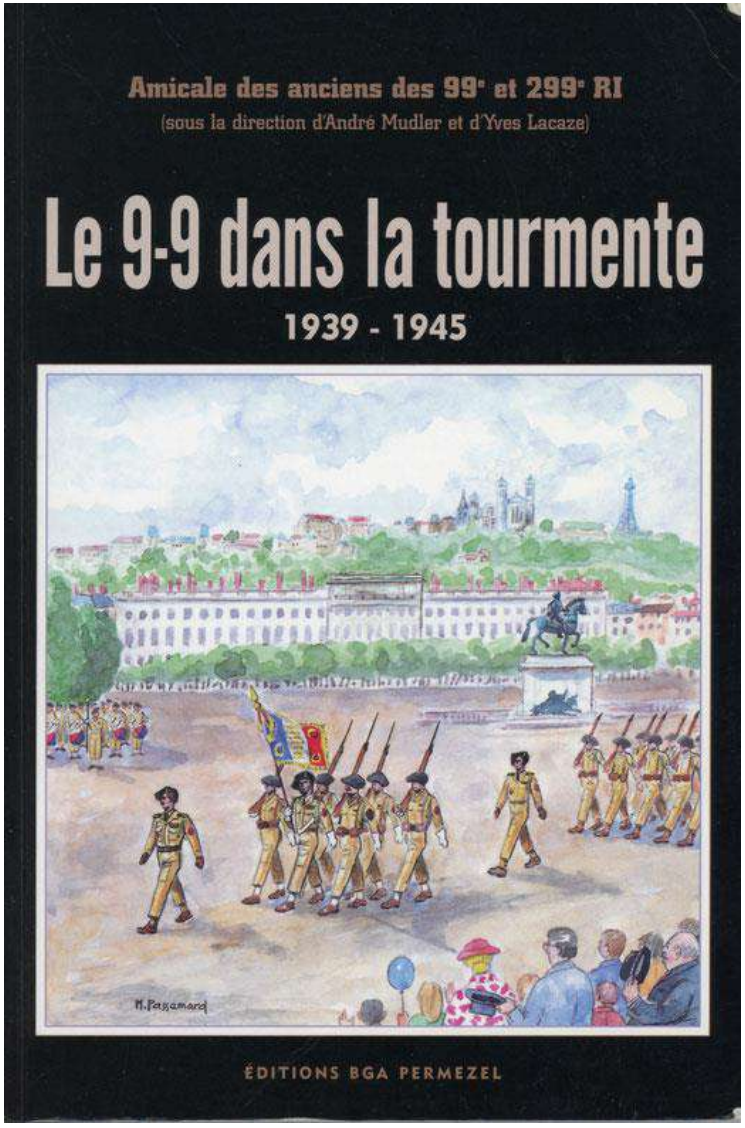

Le 27 octobre 1945

Jean et Louise se marient à Arras, s'installent au premier étage d'une maison de ville à deux étages, située au 70 chemin du Moulin-à-vent à Vénissieux (Rhône).

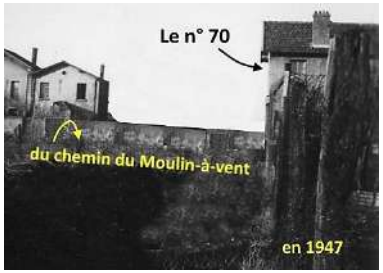

A leur arrivée dans cette maison, le toit dégarni de ses tuiles, est couvert d'une bâche. Le souffle des bombes tombées le 26 mai 1944 sur les voies stratégiques menant du Sud au Nord de la France, les ayant dispersées et fracassées au sol.

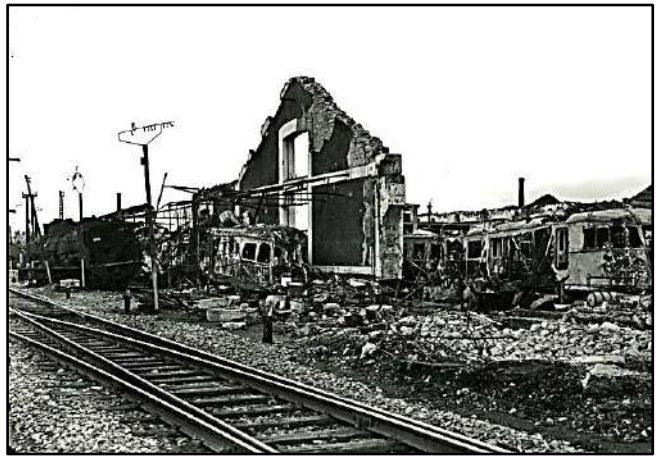

Vue de l'un des sites ferroviaires de Lyon, bombardé le 26 mai 1944.

Le 17 janvier 1946

Jean est nommé au grade de sergent-chef* avec effet au 1ier septembre 1944.

Jean est en stage de formation à l'Ecole des cadres** à Ondres dans les Landes.

Il n'a pas été possible au vu des documents disponibles de savoir si ce stage avait pour objectif :

- *de préparer Jean à une fonction de nature administrative comme trésorier à Sathonay faisant suite à son souhait d'affectation*

ou bien :

- *de préparer Jean à renforcer en combattants, le Corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient qui, en Indochine***, doit faire face à une situation insurrectionnelle en train de se transformer en guerre d'indépendance.*

L'hypothèse d'une demande volontaire de la part de Jean de participer à une action combattante semble étonnante au vu de son passé encore tout proche, de son état de santé déficient et de son mariage récent.
En effet, la nature des exercices pratiqués à Ondres est plus de nature guerrière que bureaucratique !
A moins qu'il n'ait été prévu par sa hiérarchie de l'affecter en Indochine en vue de n'y assurer que des tâches administratives…sans que l'armée oublie qu'un soldat, même affecté dans un bureau, est avant tout un guerrier.

Le 1 mars1946

Jean participe à divers exercices préparatoires et à des manœuvres. Au cours de l'une d'elles, Jean tombe dans l'eau très froide d'un des petits étangs proches du camp des Pins. Jean s'évanouit et est transporté à l'infirmerie.

Le 25 mars 1946

Une otite à l'oreille droite est diagnostiquée.
Jean déclaré inapte à poursuivre la formation est renvoyé vers le 99e RIA à Sathonay.

*Sergent-chef : grade créé à l'occasion de la réforme de 1928, ce grade vise à remplacer les grades de sergent-major et sergent-fourrier qui étaient des grades de plume (= d'administration) plus que de combat.

**Les Ecole des cadres (EDC) créées par le général De Lattre de Tassigny :
Objectif : après la défaite de 1940, « Refaire l'armée française ».
A la libération : « …La faire sans les Américains ».

Cinq écoles sont créées en France et Afrique du Nord, de 1940 à 1945. Ouvertes aux sous-officiers et officiers, elles visent au fonctionnement optimal des unités et à donner un **esprit de corps** à la 1ière Armée française au travers d' **une même instruction** physique, militaire et morale, donnée à des stagiaires recrutés au sein des Forces françaises de l'intérieur (FFI) ou parmi des militaires non intégrés dans l'Armée de Vichy. C'est cette 1ière Armée qui participera glorieusement à la Libération de la France.

Logo de la Fondation

(logo postérieur à la création des EDC).

Les deux autres écoles créées après le 8 mai 1945, dont celle d'Ondres, procèderont du même esprit et serviront à préparer dès 1946 les unités et personnels destinés à encadrer et renforcer les troupes françaises présentes dans nos colonies et protectorats de l'Asie du Sud-est où la situation se tend.

***En août 1945, le Viêt Minh, mouvement indépendantiste vietnamien d'obédience communiste, profite du coup de force des Japonais de mars, pour prendre le pouvoir dans la colonie française. Si le Gouvernement provisoire de la République française ne tarde pas à envoyer un Corps expéditionnaire (automne 1945) afin de reprendre en main son territoire, la situation se mue rapidement, après novembre 1946, en une guerre ouverte entre forces du Viêt Minh et forces françaises.
De 1946 et 1949, le Viêt Minh applique une guérilla meurtrière de décolonisation qui devient une guerre idéologique avec le déclenchement de la guerre de Corée en 1950 et l'avènement de la Chine communiste en 1949 qui lui assure alors une aide logistique importante. La confrontation de plus en plus évidente entre les États-Unis et le monde communiste achève de transformer la guerre d'Indochine en un conflit armé inscrit dans la Guerre froide.

La présence française en Extrême-Orient

Le 26 mars 1946

Après son retour à Sathonay, Jean est admis en stage probatoire au Bureau de recrutement et de la statistique à la caserne de la Part-Dieu* à Lyon, stage pouvant se conclure par la délivrance d'un Certificat d'aptitude professionnelle.

Au cours des année 1946 et 1947

Jean pour ses déplacements professionnels et personnels bénéficie d'un tarif préférentiel sur le réseau SNCF.

Décembre 1946

Jean dira plus tard :

Au cours du stage à l'Ecole des cadres à Ondres, je m'étais fait une relation.
Ce camarade est parti pour l'Indochine au terme du stage et a été tué à sa descente du bateau au Tonkin.
J'aurais certainement dû être à ses côtés mais grâce à mon stage à Ondres interrompu en raison de mon otite, j'ai peut-être échappé une nouvelle fois à la mort...
*Mais je n'ai pas échappé, fin 1946, à la terrible mission d'aller avertir, à Lyon, son épouse de la mort de son mari, tué au combat et Mort pour la France**.*

*La caserne de la Part-Dieu,
située sur l'emplacement de l'actuelle gare ferroviaire de Lyon Part-Dieu.
Les voies ferrées sont visibles en haut à droite.

BILAN DES PERTES AU COURS DE LA GUERRE D'INDOCHINE 1946-1954					
		Tués**	Blessés	Prisonniers	TOTAL des tués, blessés et prisonniers
France	Armée	75 581	64 127	40 000	Env. 600 000
	Alliés locaux	Env. 419 000			
VIETNAM	Armée	300 000	500 000	100 000	Env. 1 050 000
	Civils	150 000			

**Monument et mémorial des guerres en Indochine,
à Fréjus (Var). Environ 34 000 noms y sont inscrits.

Le 21 octobre 1946

Jean est père d'un garçon, né à l'hôpital militaire Desgenettes*. Il est prénommé Pierre…et qui sera l'auteur de ce récit.

Jean est au centre et son père tout à droite.
A côté de Jean se trouve, son frère par alliance,
Charles Napoléon, mécanicien de l'Armée de l'air.
Derrière Jean, sa sœur Mauricette.

*Ci-dessus, l'hôpital militaire Desgenettes avant 1946.
Trop exigu, il est transféré en 1946 vers le quartier médical de Grange-Blanche
où sont présents après 1946, vue ci-dessous :
l'hôpital Édouard-Herriot, la faculté de médecine, l'École de soins infirmiers Rockefeller,
le centre hospitalier psychiatrique Le Vinatier, et le *Service de santé des Armées.

Le 24 décembre 1946

Jean est déclaré titulaire du Certificat d'aptitude professionnelle de secrétaire du service du recrutement et de la statistique.

Le 30 décembre 1946

Jean a terminé son stage. Il est intégré sur place, à la DRRS** de la 8e région militaire, à la caserne de la Part-Dieu à Lyon.

** DRRS : Direction régionale du recrutement et de la statistique, Insigne et logo.

Le 1ier octobre 1947

Jean est nommé sergent-major*. Son travail auprès du chef de service consiste à enregistrer le dossier des appelés du contingent, à les exploiter en fonction des besoins et à en assurer le traitement statistique. D'abord essentiellement manuelle, cette activité utilisera plus tard la mécanographie**.
Jean est aussi amené à convoyer vers Paris des documents importants ne pouvant être transmis par voie postale. Il travaille également à la paie du personnel civil de la caserne.

De novembre 1947 à janvier 1948 puis de mars à septembre 1948

En raison des grèves***, Jean est désigné, suivant un tour établi, pour monter et encadrer des tours de garde à l'entrée de la caserne de la Part-Dieu.
Le gel, la neige et la pluie, les locaux inconfortables, la tension élevée et le sommeil intermittent, ont raison de sa santé qui affaiblie va permettre le réveil des diverses pathologies acquises au cours de ses cinq années de captivité.
Commence alors pour Jean un long et pénible parcours fait de nombreuses visites, d'hospitalisation courtes ou longues et des démarches administratives afférentes.
Une première hospitalisation a lieu du 27 novembre au 20 décembre 1947 où l'examen met en évidence une atteinte pulmonaire limitée mais à suivre.

Ma mère dira plus tard :

Un médecin m'a reproché de t'avoir mis en présence de ton père dans un tel état.

Le 18 mars 1948

Au cours de cette période de gardes répétées, Jean est père d'un deuxième garçon, né à l'hôpital Desgenettes.
Il est prénommé Daniel, tout à gauche sur la photo.

*Le sergent-major est l'adjoint du capitaine commandant la compagnie. Il est aussi le président des sous-officiers et le comptable de l'unité. Il organise le service intérieur de la compagnie, tant au quartier que sur le terrain.
Le grade est remplacé par celui de sergent-chef par la loi de 1928. Il est rétabli de 1942 à 1962 pour le sous-officier responsable de la comptabilité de la compagnie.

**La mécanographie : voir page 69

***Les grèves de 1947 et 1948 en France sont de grande ampleur et de plus nourries de la dénonciation du plan Marshall par le mouvement communiste international.
Les troubles politiques qui suivent le départ des communistes du gouvernement, les troubles sociaux liés aux revendications salariales et aux conditions de travail se déroulent donc sur un fond de guerre froide entre les blocs américains et soviétiques.
Les tensions sont très fortes les policiers, les gendarmes et les militaires sont mobilisés.

La caserne de La Part-Dieu à Lyon.

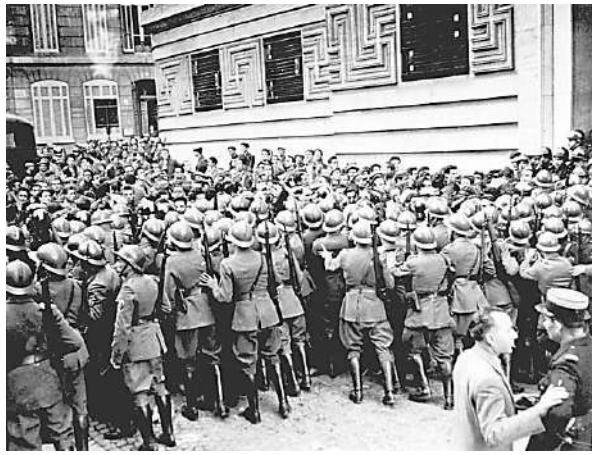
Garde-mobiles face aux grévistes à Marseille en 1947.
A noter en façade, la fresque qui contient…des croix gammées.

Le 13 janvier 1949

Jean se voit attribuer la médaille des évadés par le Secrétariat des Forces armées, bureau de la Guerre*.

Le 5 juillet 1949

Jean, dont le dossier passe devant la Commission de réforme** de Lyon, est considéré comme invalide avec un taux de 40 **%.** Les pathologies constatées sont les suivantes :

- Opacité pulmonaire (caverne) sur la partie haute de chacun des deux poumons. Taux de 20 %, imputable au service en 1947.
- Séquelles de dysenterie contractée en 1942 à Rawa-Ruska au cours d'une épidémie et réapparue quatre fois par la suite et actuellement. Taux à 20 %, imputable au service en 1942 et après.
- Otite cicatrisée. Taux inférieur à 10 % et non imputable au service.

Une pension annuelle et temporaire d'invalidité de 20 200 francs (soit 639 euros) lui est accordé pour 3 ans. Les soins sont pris en charge et les médicaments fournis gratuitement

Le 30 novembre 1949

C'est la fin des tickets de rationnement***. A la maison, on élève des poussins sous lampe et des lapins au jardin. A la cave un coin est garni de charbon, l'autre de « patates ».

Au cours de cette année 1949

Jean fait connaissance d'une recrue haut-savoyarde, Paul Périnet, originaire de Combloux et dont le beau-père, à la demande de Jean, lui proposera une location de villégiature à Combloux. Paul est un drôle qui a de l'esprit. Lors d'un transport de nombreux et lourds poêles à bois en fonte, pour réchauffer des locaux très froids et très humides de la caserne, Paul dit à la volée :

J'en ai plein le cul de ces poêles !

Jean et Paul et leur famille resteront en bonne relation. (Photo en bas et au centre du pêle-mêle en page 85).

*La médaille des évadés est une décoration militaire française, attribuée aux évadés français des lieux de détention ennemis depuis 1870.
La médaille a été accordée aux évadés de la Seconde Guerre mondiale par une ordonnance du 7 janvier 1944. La médaille des évadés est considérée comme un titre de guerre.
Les évasions doivent se situer entre le 2 septembre 1939 et le 15 août 1945 et le demandeur être en mesure de prouver une évasion réussie à partir d'un camp de prisonniers de guerre ou d'un camp d'internement pour actions dans la Résistance, à partir d'un territoire ennemi ou occupé, l'évasion comportant le franchissement clandestin d'un front de guerre ou d'une ligne douanière ou être en mesure de justifier de deux tentatives d'évasion suivies de peines disciplinaires ou d'une seule tentative assortie d'un transfert en camp de représailles ou de camp de déportation.

**Rôle de la Commission de réforme des militaires engagés :
Elle émet un avis médical sur leur aptitude au service. Elle comprend deux médecins des armées et un représentant de l'autorité militaire.
Elle se prononce sur la nature de la blessure ou de la maladie qui les affecte ainsi que sur le taux d'invalidité qui en découle et également sur son imputabilité ou non au service. Elle se prononce également sur la capacité du militaire à continuer son service et le cas échéant sur la mise du militaire en congé de longue durée ou en congé de longue durée pour maladie.
En cas de prononciation d'un taux d'invalidité imputable au service, le bureau des pensions du ministère verse à l'ayant droit, une pension prévue par un barème.
La commission de réforme se prononce également sur la durée de validité de sa décision et soumet le bénéficiaire à une visite à son échéance.

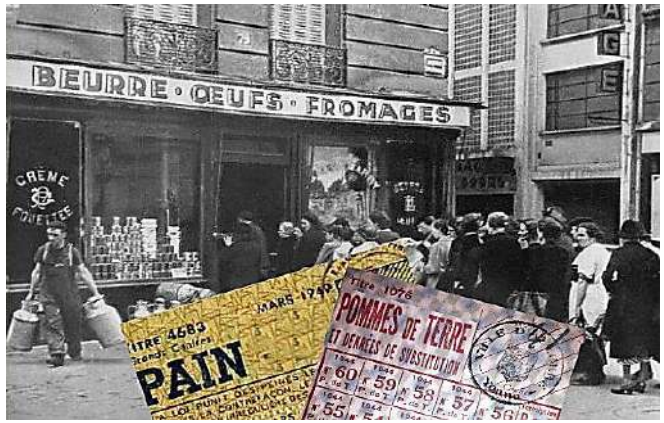

***La France qui a eu faim voit se terminer la période des tickets de rationnement mis en place dès mars 1940 pour le pain, le sucre, la viande, le savon et prolongé, pour certains produits, comme le pain, jusqu'au 30 novembre 1949.

Le 5 juin 1950

Jean se voit attribuer au nom de la Nation reconnaissante, le titre de combattant 39-45*.

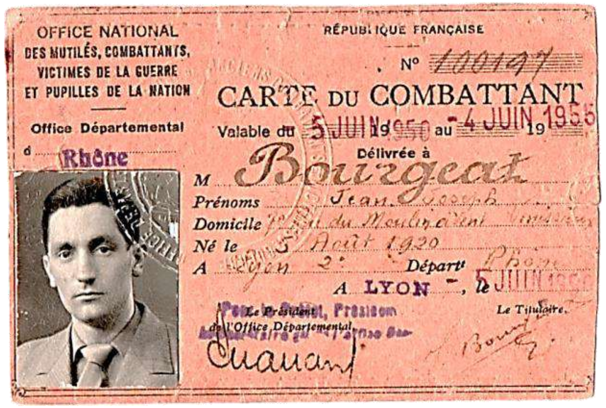
OFFICE NATIONAL
DES MUTILÉS, COMBATTANTS,
VICTIMES DE LA GUERRE
ET PUPILLES DE LA NATION

Office Départemental
d Rhône

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 100197

CARTE DU COMBATTANT

Valable du 5 JUIN 1950 au 4 JUIN 1955

Délivrée à

M Bourgeat

Prénoms Jean Joseph

Domicile

Né le 5 Août 1920

A Lyon 2e Départt Rhône

A LYON, le 5 JUIN 1950

Le Président de l'Office Départemental,

Le Titulaire.

*Le titre de Combattant 39-45 ouvre droit :
à la qualité de ressortissant de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et à son aide à la retraite du combattant, au port de la croix du combattant,
à des avantages fiscaux, au privilège d'un drap tricolore sur le cercueil.

Le 19 déc.1950

Sa grand-mère chérie décède.

Le 1 février 1951

Jean est titulaire du Brevet élémentaire d'aptitude professionnelle du service du recrutement, sa possession ouvrant droit à une rémunération accrue.

Le 1 janvier 1952

Jean est nommé au grade d'adjudant.
Une cérémonie a lieu dans le service de Jean.
Dans le discours de félicitations, après que son attitude valeureuse au cours du conflit ait été rappelée, il est dit de lui :
« Jean est une personnalité très sympathique avec un goût certain pour le travail bien fait, une franchise sans détour caractérisée par un langage ferme, direct et…coloré… »

En effet ! La famille se souvient très bien des :

« Bon à nib. Mange-merde. Songe-creux. Manard. Dugommier. Tire-au-flanc. Traîne-savates. Traîne-patins. Tronche de gaille. En chier comme un Russe. Lui faire fermer son claque-merde. Ribouldingue. Il est tellement c.. qu'il pourrait mourir de faim à côté d'un tas de patates… »

Traduction de ce « langage ferme, direct et…coloré… » :
Bon à nib = bon à rien / Mange-merde = méprisable, soumis…capable sur ordre de manger ses excréments / Songe-creux = rêveur, utopiste / Manard = travailleur manuel / Dugommier = Untel (plutôt un rigolo) / Tire-au-flanc et traine-savates = fainéant / Traîne-patins = soumis à sa femme / Tronche de gaille (cheval) = entêté, grognon, pas franc / En chier comme un Russe = peiner beaucoup / Lui faire fermer son claque-merde = le faire taire / Ribouldingue = personnage rigolard et farceur du trio des Pieds nickelés.

L'argot était très utilisé par les prisonniers comme langage de base et de connivence, incompris des gardiens.

Le 29 avril 1952

Enfant, cet échiquier me fascinait. Ayant appris plus tard, les règles de ce jeu où échec et mat (shah mat, en persan) signifie le roi est mort !, je regrettais, piètre joueur, que mon père ne m' ai pas initié très tôt au roi des jeux.

Après plusieurs examens médicaux inquiétants, Jean entre au sanatorium Martel de Janville* au Plateau d'Assy, Il se soigne, se repose, joue aux échecs, rencontre le champion de France et fait un pat (match nul) contre lui. Il se soigne et se promène,

Son jeu d'échec portatif.

Jean au Lac vert, près du Plateau d'Assy.

Le 11 juillet 1952

Jean obtient une permission de sortie pour convalescence de 30 jours. Il a signalé se rendre à Combloux auprès de sa famille en villégiature d'été à l'Isle, chez monsieur Socquet, scieur et beau-père de Paul Périnet (le soldat aux poêles).

Le chalet loué par Jean à l'été 1952, dépendance de la scierie Socquet, en l'Isle. (Loulou, au centre, en 1965).

Les quatre Bourgeat en Prairy, lieu-dit près de L'Isle à l'été 1952.

*Le sanatorium Martel de Janville en Haute-Savoie, Leur nombre en France et leur taille à l'après-guerre, montrent l'importance de l'épidémie de tuberculose.

Une sociabilité et une culture naissent en ces lieux.

*Le sanatorium Martel de Janville au Plateau d'Assy.

Le 25 juillet 1952

Jean dont le dossier est passé devant la Commission de réforme* de Grenoble est considéré comme invalide avec un taux de 100 %. Les pathologies constatées sont :

- une tuberculose pulmonaire confirmée située sur le poumon gauche.
  Taux à 100 %, imputable au service en novembre1947
- des séquelles résiduelles de dysenterie. Taux inférieur à 10 %, non imputable au service. Ces deux affectations sont considérées comme ayant une origine hors-guerre.

Pour ces raisons, Jean est mis en congé de longue durée.

*Commission de réforme : voir son fonctionnement page 53

Le 9 août 1952

A cette époque et jusqu'à fin 1954, Jean adhère à la Fédération nationale des blessés du poumon et des chirurgicaux**.

Le 27 août 1952

Une pension annuelle temporaire d'invalidité de 107 392 francs (soit 3 766 euros) lui est accordé pour une durée de 3 ans.
La permission de Jean est prolongée de jusqu'au 11 octobre.

Mi-octobre 1952

La famille Bourgeat rentre rue du Moulin-à-vent à Vénissieux où Jean poursuit sa convalescence jusqu'au 11 octobre.
La convalescence de Jean est prolongée de trois mois.
Elle débouchera sur un congé de longue durée qui s'achèvera un an et demi après, le 20 juin 1954.

Noël 1952

La famille Bourgeat est à Arras :

Pierre Daniel

Le 21 octobre 1953

Jean prend son fils Pierre dans ses bras à Vénissieux, se poste à la fenêtre du couloir et dit : « *Tu as 7 ans aujourd'hui, tu as l'âge de raison* ». Ne sachant pas ce qu'il voulait dire par là mais sentant son émotion, ce souvenir me reste comme l'un de mes premiers.

**Le 25 juillet 1952 (suite)

**La Fédération nationale des blessés du poumon et des chirurgicaux (FNBBPC), créée en 1930 pour venir en aide aux gazés de la guerre 14-18 accueillera les blessés du conflit suivant en leur apportant aide, assistance, expertise, hospitalisation et rétablissement dans les établissements qu'elle gère.

Le 1 juillet 1954 **Le 14 octobre 1954**	Jean reprend son activité. Jean obtient le permis de conduire des véhicules militaires légers. Ce permis sera plus tard transformé en permis civil. 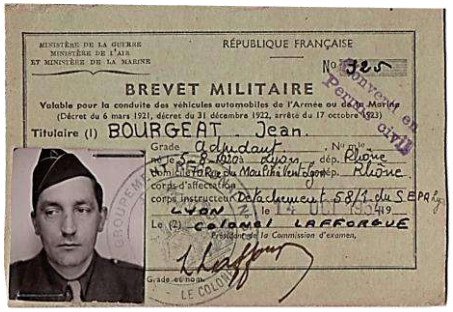 MINISTÈRE DE LA GUERRE MINISTÈRE DE L'AIR ET MINISTÈRE DE LA MARINE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 325 BREVET MILITAIRE Valable pour la conduite des véhicules automobiles de l'Armée ou de la Marine (Décret du 6 mars 1921, décret du 31 décembre 1922, arrêté du 17 octobre 1923) Titulaire (1) BOURGEAT Jean. Grade adjudant N° m/m né le 5-8-1920 à Lyon dép. Rhône Domicile 70 Rue du Moulin Vent Lyon dép. Rhône corps d'affectation corps instructeur Détachement 58/1 du SEPA LYON le 14 OCT 1954 Le (2) Colonel LAFFORGUE Président de la Commission d'examen, Grade et nom Convoyeur en Permis civil GROUPEMENT LE COLONEL	
Le 4 février 1955	Jean adresse une demande au ministère de la Défense, pour - que sa tuberculose soit reconnue imputable à la guerre 39-45 avec mention « Guerre » et non « Hors-guerre », - qu'un droit à pension lui soit reconnu pour ses troubles intestinaux.	
Le 3 juin 1955	Jean, dont le dossier est passé devant la Commission de réforme de Lyon, est considéré comme : - porteur de séquelles de tuberculose pulmonaire avec absence de signes cliniques actifs, - en phase d'amélioration au niveau de l'état général. La commission ramène le taux d'invalidité à 50 %, imputable au service avec comme mention « Hors-guerre » mais n'impute pas les troubles intestinaux au service.	
21 décembre 1955	Jean se voit attribuer la Médaille militaire 39-45*. 	*La Médaille militaire est une décoration militaire française, instituée le 22 janvier 1852 par Louis-Napoléon Bonaparte[1] destinée aux soldats et aux sous-officiers. C'est la troisième décoration française dans l'ordre de préséance, après la Légion d'honneur et l'ordre de la Libération. Elle est décernée par le Président de la République sur proposition du Ministère des Armées. Elle ouvre droit à traitement.

Le 19 janvier 1956	La sous-direction des Pensions du ministère rejette la demande de Jean en date du 4 février 1956.	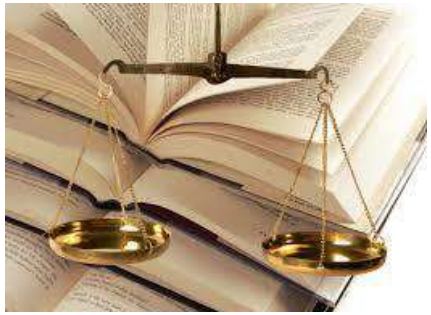
En février 1956	Jean conteste cette décision et une tentative de conciliation a lieu mais qui n'aboutit pas. Jean persiste dans sa requête. Il est alors cité à comparaître devant le Tribunal des pensions du Rhône.	
Le 14 mars 1956	Après l'échec de la tentative de conciliation du mois précédent, Jean est convoqué au Tribunal des pensions* où il se présente ce jour. Il ne conteste cependant plus que la mention « Hors-guerre » attribuée à sa tuberculose et demande donc sa transformation en mention « Guerre ». Il accepte aussi de retirer sa demande d'accroissement de son taux de troubles intestinaux et leur imputabilité à la guerre, Le Tribunal des pensions rejette son pourvoi, attendu que : - le taux de 100 % accordé pour la pathologie pulmonaire ne fait pas l'objet d'une contestation de sa part - la demande de majoration du taux de ses troubles intestinaux est abandonnée par lui, Le Tribunal rappelle que sa compétence ne porte que sur les litiges de dates d'effet des pensions et que l'attribution de la mention : « Guerre » ou « Hors-guerre » relève de la seule compétence du ministère des Anciens combattants et victimes de guerre. Ce qui avait déjà été signifié à Jean, le 18 septembre 1952, par la direction interdépartementale de ce ministère, suite à une demande de sa part.	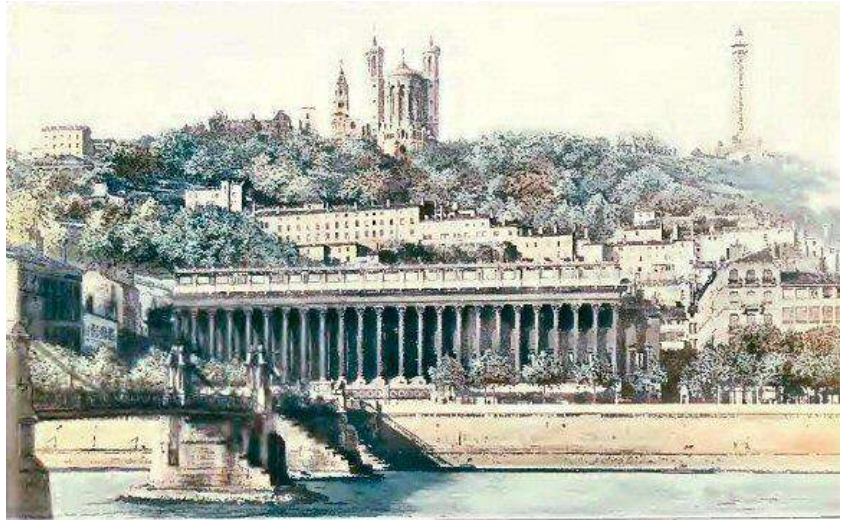 *Le palais de Justice de Lyon où siège le Tribunal des pensions.

Le 15 décembre 1956

Jean est père d'une fille, née dans une clinique, route de Vienne à Lyon. Elle est prénommée Brigitte.

Printemps 1957

Mon frère et moi, pour raison de santé, passons plusieurs mois à l'Institut hélio-marin aux Sablettes à côté de Toulon.

Fin 1957

Le film d'Alain Resnais, « Nuit et brouillard* », passe à la télévision. Nous le regardons, mon père, ma mère, Daniel et moi. Après sa projection, nous nous rendons dans la cuisine. Le silence est lourd. Jean prend un verre, s'approche de l'évier, ouvre le robinet et remplit son verre d'eau.

Je vois mon père de profil. Pour boire, il penche la tête en arrière. Je vois alors qu'il pleure. C'est le second plus fort souvenir que j'ai de lui.

*En cette même fin d'année, je sens mon père fier de l'envoi dans l'espace par les Soviétiques de la chienne Laïka**, dans un spoutnik.*

* « Nuit et brouillard » est un film sur l'univers concentrationnaire qui ne différencie pas explicitement les camps de concentration des camps d'extermination. Si l'on y voit bien les chambres à gaz d'Auschwitz, la spécificité du génocide juif n'apparaît pas et le mot juif n'est prononcé qu'une seule fois.

**Laïka dans son vaisseau.

Au cours de l’année 1958

Jean adhère en cette année-là et pour plusieurs années, à l’Amicale nationale du stalag disciplinaire 325 : « Ceux de Rawa-Ruska » dont le siège est à Paris.
Il suspendra cette adhésion et, lors de sa retraite, la reprendra auprès de sa délégation savoyarde.

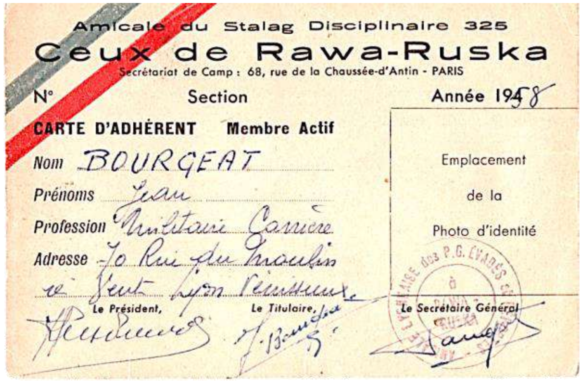
Amicale du Stalag Disciplinaire 325
Ceux de Rawa-Ruska
Secrétariat de Camp : 68, rue de la Chaussée-d’Antin - PARIS
N° Section Année 1958
CARTE D’ADHÉRENT Membre Actif
Nom BOURGEAT
Prénoms Jean
Profession Militaire Carrière
Adresse 70 Rue du moulin à Vent Lyon Vénissieux
Emplacement de la Photo d’identité
Le Président, Le Titulaire, Le Secrétaire Général

Le 1 avril 1958

Jean est nommé au grade d’adjudant-chef. A partir de ce grade, il suivra des cours et passera diverses épreuves pour accéder au rang d’officier mais sans succès. Il attribuera son échec à une demie-faute dans une épreuve d’orthographe et aussi à ses idées de gauche.

Au cours de l’année 1958

Jean adhère également à la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance (FNDIR). Jean fait partie de la section des Internés.

1956 1957
1958 1959 payé 600
1959
UNADIF 09 61
19 61 UNADIF
Cette carte, strictement personnelle, a été délivrée au Titulaire, après vérification de son activité de Résistant, et de son attitude durant sa captivité. La présente carte donne droit au port de l’insigne F.N.D.I.R.
FEDERATION NATIONALE DES DEPORTES ET INTERNES DE LA RESISTANCE
F.N.D.I.R
Section
Le Secrétaire Départemental :
MAISON DU COMBATTANT M.U.A.D.I.R.
FÉDÉRATION NATIONALE DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE
PARIS (XVIe)
RECONNUE D’UTILITÉ PUBLIQUE
N°
NOM et Prénoms BOURGEAT Jean
Né le 5 avril 1922
A Lyon 2ème
Profession Adjudant Chef
Domicile 70 Rue du Moulin à Vent VENISSIEUX
Qualité membre actif
Paris, le 1.12 1958
Le Secrétaire Général
Le Titulaire

Le logo actuel de l’association
« Ceux de Rawa-Ruska et leurs descendants »
Les buts de l’association :

Fédérer et représenter, au plan national et international, l’ensemble des associations départementales ou régionales nées de la déportation des militaires prisonniers insoumis refusant la défaite et le nazisme, au Stalag 325 de Rawa-Ruska (puis Lemberg, aujourd’hui Lviv, et Stryj) et ses sous-camps et kommandos,

- témoigner devant l’Histoire des motifs et conditions d’internement de « Ceux de Rawa-Ruska »
- veiller à la transmission auprès du public et des jeunes générations des valeurs pour lesquelles ils ont été déportés à partir d’avril 1942, en République d’Ukraine, rattachée à l’époque à l’U.R.S.S. et occupée par l’France hitlérienne dans le cadre du Gouvernement Général de Pologne
- impliquer les descendants, notamment les petits-enfants, de façon à mettre en place les relais indispensables à la pérennité de la Mémoire de leurs aînés,
- entretenir des liens d’amitié et de solidarité avec les associations nées de la Résistance, de la Déportation et de l’Internement.

Le logo actuel de la FNDIR.
Histoire et mission de l’association :

Histoire : créée en 1945, la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance (FNDIR) est issue de la clandestinité. Les prisonniers français du camp de Buchenwald décidèrent de rester solidaires après leur libération et de garder le souvenir de ceux qui ne reviendraient pas. Trois personnalités (socialiste, gaulliste et radicale) sont à l’origine de cette association créée le 21 janvier 1946. La F.N.D.I.R. est constituée de déportés titulaires de la carte de déportés résistants, donc bénéficiaires du statut militaire, ainsi que des familles de disparus. La vocation de la FNDIR est de regrouper des membres engagés volontairement dans la Résistance et réprimés à ce seul titre et non pour des raisons raciales, religieuses, sexuelles...
Sa mission : Maintenir le souvenir du sacrifice de leurs morts au nom des valeurs du patriotismes, de liberté et de la dignité de l’homme, dans le respect absolu de la vérité historique. La FNDIR est à distinguer de la Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP) créée en janvier 1946. Association dont la première présidence est assurée par un compagnon de route du Parti communiste.
Sa mission : activités de mémoire, judiciaires et juridiques, internationales, sociales et médicales. (Voir aussi le tableau explicatif en page 44).

Le 12 mai 1958

Jean se voit attribuer la carte et la Croix du Combattant volontaire de la Résistance*.

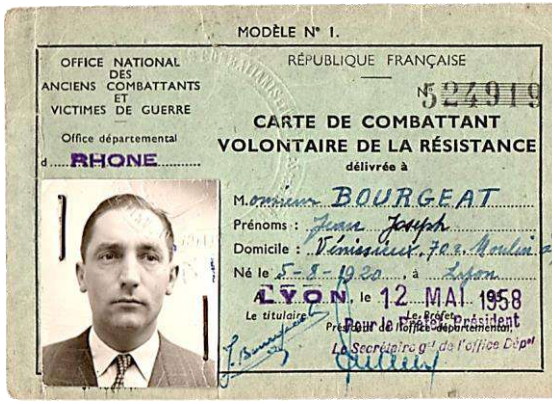

MODÈLE N° 1.

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Office départemental d.....RHONE.....

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 524919

CARTE DE COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

délivrée à

M. ou Mme BOURGEAT

Prénoms : Jean Joseph

Domicile : Vénissieux, 70 r. Moulin à Vent

Né le 5-8-1920, à Lyon

LYON, le 12 MAI 1958

Le titulaire

Le Préfet, Président

Pour le Préfet, Président

Le Secrétaire g.al de l'office Dépt

Une association, l'UNCVR (Union nationale des combattants volontaires de la résistance) regroupe à partir de 1954, les titulaires de cette médaille. Elle sera présente aux obsèques de Jean et son président départemental prononcera le discours d'hommage et d'adieu à Jean.

Le 9 octobre 1958

Jean, en raison de son passage au camp de représailles de Rawa-Ruska pour raison de sabotage, d'évasions multiples et de refus d'obéissance, obtient le titre et la médaille d'Interné-Résistant**.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. N° 1215.15923

CARTE D'INTERNÉ RÉSISTANT

DÉLIVRÉE PAR LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

TITULAIRE : BOURGEAT Jean Joseph

Né le 5 août 1920 à Lyon 2e (Rhône)

Domicile : 70, rue du Moulin à Vent Vénissieux (Rhône)

Interné du 30 mai 1942 au 30 décembre 1942

Carte établie le 9 octobre 1958

LE DIRECTEUR DES STATUTS ET DES SERVICES MÉDICAUX DE L'OFFICE NATIONAL DES DÉPORTÉS

Le Titulaire

* Croix du combattant volontaire de la Résistance : cette distinction est susceptible d'être attribuée aux personnes qui, dans une zone occupée par l'ennemi, justifient de services homologués pendant 3 mois au moins avant le 6 juin 1944 dans l'une des organisations de la résistance (Forces françaises de l'intérieur, Forces françaises combattantes, résistance intérieures française).
Les personnes ne justifiant pas de services homologués mais qui ont accompli pendant au moins trois mois avant le 6 juin 1944, des actes qualifiés de résistance peuvent aussi prétendre au titre. Les avantages attachés sont :
- la qualité de ressortissant de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,
- le port de la croix de combattant volontaire de la Résistance,
- le droit de voir son cercueil recouvert du drapeau français.
Les titulaires de la carte de Combattant volontaire de la résistance justifient de plein droit à la carte du combattant et des avantages y afférents et donc à la retraite du combattant.

** Le titre d'Interné-résistant ou de Déporté-Résistant est attribué à toute personne qui a subi, quel que soit le lieu, une détention minimum de trois mois pour acte qualifié de résistance à l'ennemi.
Un Interné-résistant a été emprisonné dans un camp de prisonniers de guerre : stalag ou oflag.
Un Déporté-résistant a été emprisonné dans un camp de concentration ou d''extermination.

Le 10 décembre 1958

Jean dont le dossier est passé devant la Commission de réforme de Lyon, est considéré comme :

- porteur de séquelles de la tuberculose avec apparition de toux et de fatigabilité,
- atteint de psychasthénie* avec fatigue rapide, lassitude, difficultés de mémorisation, fixation, investissement intellectuel et sommeil perturbés, humeur instable, irritabilité, tendance à la dépression, intolérance au bruit, tendance à l'isolement,
- atteint d'hyperthyroïdie avec troubles nerveux.

La commission lui accorde un taux d'invalidité global de 60 % mais ne prend pas en compte ses troubles de la nutrition.

Afin de faciliter la suite de la lecture du parcours de Jean, les nombreux autres résultats du passage de son dossier devant les commissions médicales, avant sa retraite et pendant, sont regroupés dans le tableau récapitulatif ci-après.

Année	Pathologie constatée par médecins des secteurs public (Armée), associatif (FNDIRP) ou privé :	**Taux d'invalidité**
1961	Séquelles de tuberculose. Asthénie et céphalées. Hyperthyroïdie. Séquelles de dysenterie.	**85 %** **avec SDP** : (station debout pénible)
1964	Idem 1961 avec de plus : insomnie, fatigabilité rapide et tremblement des mains.	
1967	Idem 1964 avec de plus : otite.	
1974	Idem 1967 avec de plus : acouphènes.	
1975 1976 1977	Idem 1974 avec de plus : troubles digestifs, douleurs cardiaques, hypochondrie et édentures.	**95 %** **SDP**
1984	Idem 1977 avec de plus : arthrose au cou, au dos et aux vertèbres avec irradiations multiples.	
1986	Idem 1984 avec de plus : vertige, irritabilité, isolement, hyperémotivité.	**100 %** **SDP**
2000	Idem 1986.	
Lieu des commissions médicales : Lyon, Paris ou Grenoble selon la nécessité ou le lieu de résidence.		

* En 1953 un décret paru au Journal officiel de la République française fait état des différentes pathologies survenant chez des internés et des déportés et des pourcentages d'invalidité à leur affecter. Il s'appuie sur un « guide-barème d'évaluation de leur invalidité et traite des pathologies qui les affectent. A savoir : artérite, néphrite albuminurique, cholécystite et dystonie biliaires, arthrose et spondylose, asthénie dite des déportés (voir détail ci-dessous) et chez les femmes des séquelles de lésions traumatiques et des troubles mécaniques au niveau de l'appareil génital.

En 1954, est créé le syndrome d'hypermnésie émotionnelle paroxystique tardive dit syndrome de Targowla. Décrit par le docteur en psychiatrie René Targowla, c'est une pathologie émotionnelle relevant des névroses traumatiques de guerre.
Il a pour effet de rappeler à la mémoire un ou plusieurs évènements traumatiques – ce syndrome étant notamment typique des anciens déportés des camps nazis.
S'installant après une période de latence allant de quelques mois à plusieurs années, ce syndrome peut être compensé mais les fragilités acquises dans ce cadre peuvent se manifester régulièrement sous la forme de décompensations et de dépressions affectant fréquemment des personnes alors âgées de 20 ans à 30 ans au moment de leur déportation et parvenant à l'âge de la retraite.
Ce syndrome se traduit par des troubles de l'affectivité et de l'émotivité se manifestant par tout ou partie des signes ou symptômes suivants :

- angoisse diurne et cauchemars nocturnes,
- agressivité épisodique ou permanente,
- ressassement et interprétation passionnelle des évènements vécus,
- manque d'assurance en société avec possible agressivité de compensation,
- désinvestissement relationnel : social, professionnel, familial et sexuel.

NB : Un syndrome est un ensemble de symptômes.

Le 28 février 1959

Jean se voit attribuer le titre et la Croix du combattant volontaire 39-45* par le ministère des Armées.

Début 1960

Des immeubles sont construits dans les « Jardins du Gaz » à proximité de notre maison et où nous jouions à la guerre de 14 en creusant des tranchées. Une nuit, des hurlements de douleur s'élèvent d'un baraquement de chantier situé non loin de nos fenêtres. Jean descend, entre dans l'abri, y trouve un ouvrier Nord-africain (comme on disait à l'époque) qui se tord de douleur, le fait monter dans sa voiture et l'emmène à l'hôpital où une appendicite est diagnostiquée et opérée.

Eté 1960

Pour construire un chalet et y être *« tranquille et au bon air »*, Jean a repéré un terrain un peu isolé, au lieu-dit « Rochetaz » à Combloux, à 300 mètres du lieu de ses locations estivales.

Le 22 oct. 1960

Jean signe l'acte d'acquisition de ce terrain.

Au cours de l'année 1961

Mon père, fier des prouesses annoncées par le régime soviétique m'emmène un dimanche matin pour parcourir des stands installés sur la place Bellecour à Lyon.
Il m'achète trois numéros de la revue « Etudes soviétiques » * et un timbre à l'effigie de Gagarine**.

*La Croix du Combattant Volontaire 39-45 a été créée afin d'honorer les combattants ayant participé volontairement à un conflit armé, au cours duquel ils ont mis leur vie en péril. Dans cet esprit, le candidat à cette distinction doit administrer la preuve qu'il a :
- fait acte de volontariat pour servir dans une unité combattante, alors qu'en raison de son âge ou de sa situation personnelle, il n'était astreint à aucune obligation de cette nature.
- été effectivement présent dans une unité combattante, durant un temps déterminé.
Elle a pu aussi être attribué après étude particulière de leur parcours, à des soldats, appelés ou jeunes engagés, qui ont volontairement demandé à servir dans une unité de combat au moment de la période précédant de peu le conflit.
D'une haute signification, cette médaille contient dans son ruban, les couleurs de la croix de guerre (le jaune), de la médaille militaire (le vert) et de le Légion d'honneur (le rouge).

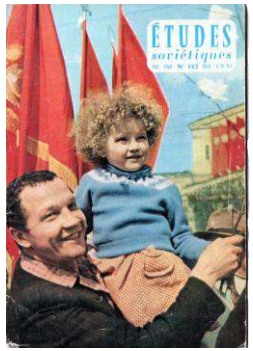

*

**

A l'été 1961	Jean reçoit un ordre d'affectation ministériel, en Algérie*, à la Direction du recrutement de la région territoriale à Constantine, avec effet au 4 janvier 1962, en remplacement de l'adjudant-chef occupant ce poste.
Le 6 décembre 1961	Jean est reçu en consultation par le médecin assermenté, inspecteur des Ecoles militaires qui, le connaissant depuis plusieurs années, rédige une lettre à l'intention du colonel commandant la Direction du Recrutement et de la statistique où travaille Jean. Ce médecin demande au colonel son avis sur un possible risque d'aggravation de l'état de santé de Jean (!).
Le 9 décembre 1961	Des courriers amicaux de sa hiérarchie lui disent qu'il ne partira probablement pas vue sa santé mais après un séjour en famille à Arras pour les fêtes de Noël, son départ est confirmé.
Le 3 janvier 1962	Avant de partir de Lyon, Jean conseille à ses enfants d'éviter, sur le chemin de l'école ou des loisirs, de passer devant les bars fréquentés par des Algériens. Jean a rejoint Marseille et de là, en bateau, gagne l'Algérie.
4 janvier 1962	Jean est logé à l'hôtel Métropole puis à l'hôtel Lyonnais.
	Pour assurer sa protection un harki** couche devant sa porte.
Le 20 janvier 1962	Jean est très mal logé. Sa chambre se trouve au 4^{e}étage, sans ascenseur, alors qu'il est invalide à 85 %, avec mention de station debout pénible. Sa chambre est sale, sans chauffage, sans eau chaude et sans prise électrique. De plus, le mobilier est bancal et la literie cassée et insuffisamment garnie, l'oblige à dormir en pull-over. Jean écrit au général commandant la Place d'armes de Constantine pour se plaindre de cette situation et pour étayer sa requête, rappelle son rang et son invalidité. Jean est hospitalisé à l'hôpital militaire annexe de Constantine dans le service NP. (NP : Neuropsychiatrie probablement)
Du 30 Janvier au 13 février 62	Pendant cette hospitalisation, Jean m'envoie une carte postale. Il commence son mot par : *« Mon cher Pierre »* puis plus loin m'invite à « *en mettre un coup pour préparer et réussir le BEPC et l'entrée à l'Ecole normale d'instituteurs de Lyon* ».

*La guerre d'Algérie ou révolution algérienne également connue comme la guerre d'indépendance algérienne ou la guerre de libération nationale ou encore les événements d'Algérie pour la France qui considère que ces troubles relèvent du Maintien de l'ordre puisqu'ils ont lieu dans un département français…cet affrontement est un conflit armé qui se déroule de 1954 à 1962 en Algérie, colonie française depuis 1830, divisée en départements depuis 1848.
L'aboutissement est la reconnaissance de l'indépendance du territoire le 5 juillet 1962. En tant que guerre d'indépendance et de décolonisation, elle oppose des nationalistes algériens à la France, réunis sous la bannière du Front de libération nationale (FLN) et de l'Armée de libération nationale (ALN). Elle est à la fois un double conflit militaire et diplomatique et aussi une double guerre civile, entre les communautés d'une part et à l'intérieur des communautés d'autre part. Elle a lieu principalement sur le territoire de l'Algérie française, avec également des répercussions en France métropolitaine.

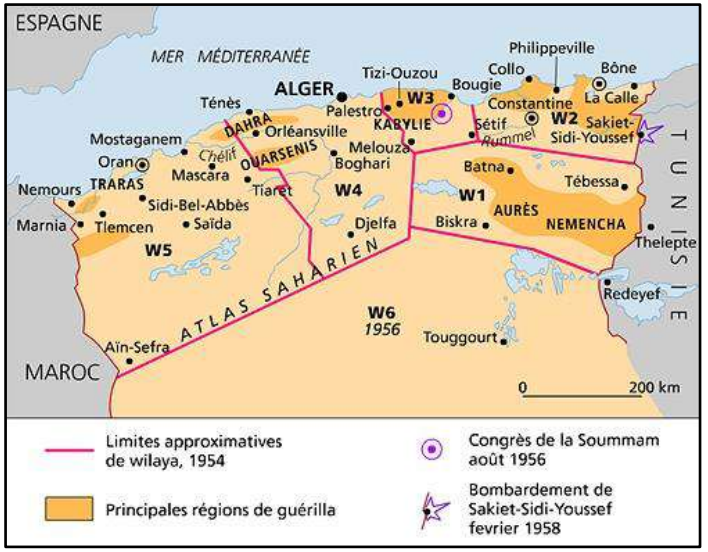

Algérie 1956 : organisation politico-militaire en six Wilayas opposées à la Métropole.

** Le terme Harki désigne une partie des supplétifs engagés dans l'armée française durant la guerre d'Algérie n'ayant pas le statut de militaires.
Les « harkas », formations très mobiles, sont d'abord employées localement puis constituées en commandos offensifs sous la responsabilité d'officiers français, pour défendre les villages. Les harkis comme les autres supplétifs obtiennent le statut d'anciens combattants français par une loi du 9 décembre 1974, s'ils habitent en France et à partir du 23 juillet 2010, s'ils habitent en Algérie.
La France s'engage à accueillir tous les harkis et leur famille rapprochée après la guerre d'Algérie, mais revient sur l'engagement à la suite des accords d'Evian. Au final, ce sont 42 500 harkis qui trouvent refuge en France métropolitaine. Les harkis et leurs descendants représenteraient en France, en 2012 entre 500 000 et 800 000 personnes. Ceux qui ne purent être rapatriés furent massacrés. Leur nombre est estimé à 65 000.

Le 17 février 62

Jean change d'hôtel et se trouve maintenant à l'hôtel de Paris.

Le 19 mars 1962

Le cessez-le-feu est proclamé*.

Jean annote l'un des tracts distribués à la population par le FLN, tract aux couleurs du drapeau du futur Etat algérien :

Jean mentionne sur un courrier non daté mais écrit à cette époque : « *Ça ne plaît vraiment pas aux européens !* ».

Le 6 avril 1962

Jean, pour son comportement pendant les 90 jours précédents, se verra ultérieurement attribuer la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en Algérie.

*Le 19 mars 1962, à midi, prend officiellement effet un cessez-le-feu qui met fin à huit ans de guerre. La veille, le gouvernement français a cédé au gouvernement provisoire de la République algérienne ses pouvoirs sur l'Algérie et le Sahara.
Un double référendum confortera cette décision.
Le 8 avril 1962, les Français de métropole approuvent à plus de 90% le choix du général de Gaulle.
Le 1er juillet 1962, les Algériens se prononcent encore plus massivement pour l'indépendance de leur pays.
Le 5 juillet 1962, l'indépendance de l'Algérie devient effective.

BILAN DES PERTES HUMAINES		ALGERIE	France
Population totale		10 000 000	47 400 000
ARMEE	Morts et disparus	140 à 150 000	25 600 et 50 000 Harkis
	Blessés	NC	65 000
CIVIL	Morts, blessés et disparus	+ de 250 000	13 722
	Déplacés	2 à 3 000 000	1 000 000

Le 8 avril 1962

Jean se promène dans Constantine et se fait prendre en photo :

Photo prise par Jean du fort et du pont Sidi M'Cid à Constantine.

Du 15 au 26 avril 1962

Jean obtient une permission et par un avion rejoint Marignane puis par voie ferrée, Lyon où il est venu pour voir son fils Daniel, hospitalisé depuis plusieurs semaines, suite à une intervention chirurgicale qui évoluait mal. Il est autorisé à se rendre également à Combloux et à porter la tenue civile.

Le 22 avril 1962

Un putsch militaire a lieu à Alger. « Un quarteron de généraux félons* » s'opposent à l'indépendance de l'Algérie voulue par le Président de la République, Charles de Gaulle. L'Armée se divise en deux factions : les légalistes avec le Président, pour que l'Algérie devienne indépendante et les putschistes, pour les généraux félons, pour que l'Algérie reste un département français.

*formule utilisée par le Président de la République française, Charles de Gaulle.

Le 26 avril 1962

Jean de retour de permission reçoit l'ordre de prendre position dans une rue de Constantine pour stopper un groupe de putschistes projetant d'investir la caserne où est affecté Jean. A la pointe d'une section en V, Jean fait face à des militaires à pied accompagnés de chars. La tension est maximale, des Français peuvent tirer sur des Français !

Jean dira plus tard :

J'ai donné l'ordre à mon groupe de n'ouvrir le feu que lorsque je l'aurai fait moi-même avec mon pistolet-mitrailleur.

Finalement les putschistes font demi-tour.

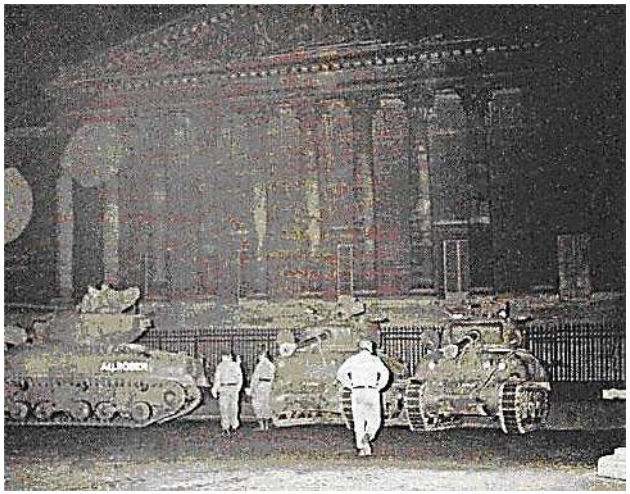

Chars légalistes devant l'Assemblée nationale à Paris, fin avril 1962.

Le 1ier juin 1962

Jean obtient une permission de 30 jours, du 5 juin au 4 juillet suivi d'un congé de fin de mission avec reprise de son activité au sein de son service à Lyon Part-Dieu le 16 juillet.

Le 3 juin 1962

Il rejoint la base aérienne de Telergma au sud de Constantine*

embarque, vole vers la France,

atterrit à la base militaire de Marignane, rejoint Lyon puis Vénissieux et se rend en famille à Combloux, en location au bourg, dans une ferme de Paul Périnet, le soldat plein d'humour. Ils festoient gaiement au Coin Savoyard**.

Le 16 juil. 1962

Jean retrouve son poste de travail au sein de la Direction régionale du recrutement et de la statistique à Lyon Part-Dieu.

Le 16 octobre 1962

Jean passe une visite médicale pour établir un bilan de santé post-Algérie. De l'asthénie est constatée et une cure thermale, repoussée depuis avril 1961, lui est prescrite.

*

**Le Coin Savoyard, chez Paul Périnet

En novembre 1962

Jean est en cure à l'hôpital militaire thermal du Mont-Dore** (Puy-de Dôme) spécialisé dans le traitement des affections rhumatismales et respiratoires. Il loge à l'hôtel du Parc.

Eté 1963

Jean a choisi le plan du chalet et les travaux des artisans sont programmés pour durer de l'automne au printemps, avec une entrée dans les lieux prévue au début de l'été 1964.
Par économie, Jean creuse les fondations de son chalet et il a fait un emprunt auprès d'une banque et Suzanne, sœur de son épouse, lui a avancé de l'argent.
Par précaution, Jean a souscrit une assurance-vie en mai 1962.

Jean seul, sous la pluie ou le soleil, creuse les tranchées destinées à recevoir les fondations de son chalet. Je lui apporte à boire. En le voyant ainsi obstiné, je pense que lui et son père ont, au cours de leur guerre à cause ou grâce » aux Allemands et quel que soit le temps, tous deux appris à bien manier la pelle !

Pour mon père, je m'en rendrai compte un peu plus tard, ce chalet isolé a été un moyen de s'éloigner des autres et d'être ainsi : « libre et tranquille », cette expression revenant bien souvent dans ses propos.

Il nous dira, dans ce même registre qu'à une demande d'un promeneur anglais qui passant sur le chemin devant son chalet le sollicita pour accéder à ses toilettes, que si ce promeneur avait été Allemand…il lui aurait refusé l'accès à ses toilettes.

Le 10 octobre 1963

L'heure de la retraite arrive. Un pot anticipé est organisé en raison de sa cessation d'activité au 31 octobre. Une carte mécanographique* amicale est créée à son nom par ses collègues du service. Ils apposent leur signature au verso.

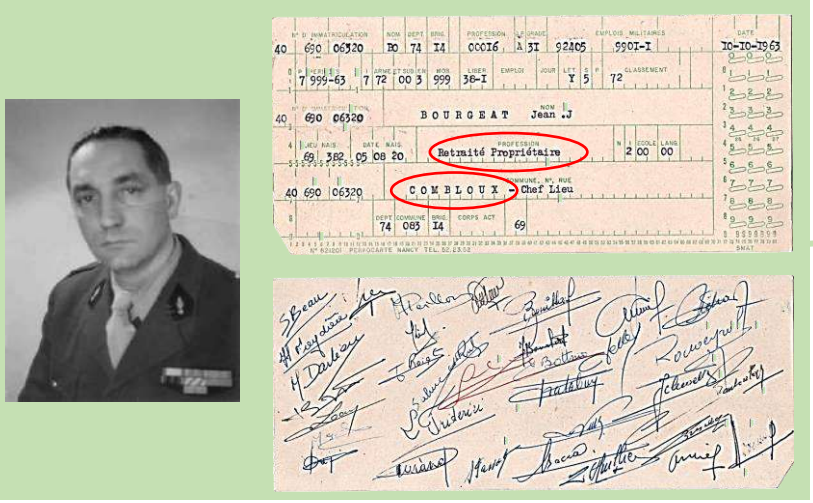

Jean a passé 25 ans 2 mois et 7 jours au sein de l'Armée Française dont 9 mois et 5 jours en unité de combats pendant la campagne de France, temps qui comptera double pour la date de départ en retraite et le calcul de son montant.

Au cours de ces 25 années, Jean recevra de nombreux courriers très amicaux de militaires de grade inférieur, égal ou supérieur au sien, notamment de la part de deux colonels.

Il y est souvent fait état
de sa droiture, de son sérieux
et du modèle qu'il représente
pour ses collègues et ses subalternes.

Il recevra entre autres, une lampe artisanale réalisée par deux appelés du contingent. Lampe qui éclairera mes lectures.

*La mécanographie est le traitement mécanique ou électromécanique de l'information par le biais de machine à cartes perforées. Ce traitement se fait à partir de cartes perforées par des machines avant d'être triées par une autre machine selon un choix (requête) défini préalablement par un demandeur. Inventée au Etats unis et utilisées d'abord pour le traitement des informations de recensement de la population, elle est ensuite utilisée pour le traitement de données industrielles, commerciales, militaires, médicales...La mécanographie, ancêtre de l'informatique, est utilisée par l'Armée française à partir des années 50 pour gérer au mieux de ses besoins logistiques, les importantes cohortes de recrues appelées à remplir leurs obligations militaires.

Machine électro-magnétique pour encoder- perforer.

Le 1ier novembre 1963

Jean rejoint le Centre alpin de relaxation pour cadres « La Grande cordée**» situé à Combloux et où il a été embauché comme « Dépensier-responsable de l'entretien général ».
La famille Bourgeat habite le dernier étage, avec balcon.

Au cours de son activité au sein de cet établissement, Jean ceinture un employé soudainement victime d'une crise de démence. L'ayant immobilisé, il fait appeler les secours pour le faire évacuer vers le service compétent.

** « La Grande cordée » à Combloux. Cette hiver-là (63-64) aucun flocon ne tombe !

A cette époque

Jean adhère à la section de Sallanches de l'ANACR* (Association nationale des anciens combattants de la Résistance) mais ne renouvelle pas son adhésion. Il participe cependant plus tard et à une date non connue, à la souscription ouverte par l'ANACR pour financer l'ouverture d'un Musée de la Résistance à Bonneville**.

But et missions :

L'ANACR est attachée aux valeurs patriotiques, démocratiques, humanistes et de solidarité qui animèrent les Résistantes et les Résistants, valeurs qui restent si actuelles de nos jours.
L'ANACR entend rassembler**,** sans distinction d'opinion, de confessions et opinions philosophiques, les femmes et les hommes qui entendent, en s'inspirant des valeurs de la Résistance, s'opposer aux réminiscences contemporaines de ces fléaux qu'on aurait voulu être du passé, au négationnisme qui les nie ou les excuse.

**Ce musée créé à l'initiative de l'ANACR 74 fonctionnera de 1979 à 1999 puis sera cédé au Conseil départemental qui pilote sa réouverture au cours de l'année 2021.

Hiver 1963-1964

Jean constate que la section des Anciens combattants de Combloux ne fonctionne plus. Il la réactive.

Le 3 mai 1964

Une réunion se tient en mairie pour constituer le bureau d'une section dont les missions seront de commémorer les dates historiques, de maintenir la mémoire des anciens, d'assurer l'entraide entre ses membres et de favoriser la connaissance et l'application des droits attachés au statut d'ancien combattant.
Le rattachement de cette section est fait auprès de l'Union fédérale des Anciens combattants et victimes de guerre (UFAC-VG*) de la Haute-Savoie.

Printemps 1964

La construction du chalet avance vite, grâce à une saison sans neige et comme prévu, le chalet est occupé au début de l'été.

Les cinq Bourgeat au chalet « La rochette ».

Le 21 nov. 1964

La section des Anciens combattants de Combloux est officiellement créée lors d'une assemblée générale constitutive.

Le 8 juin 1965

La mairie de Combloux est sollicitée pour envisager la réfection du monument aux morts, l'achat d'un drap tricolore mortuaire ainsi que pour une subvention de fonctionnement. Une réponse favorable est donnée avec délégation de crédit sur deux années. Des démarches sont également faites par la section auprès du ministère des Anciens combattants et victimes de guerre pour trouver trace de l'éventuelle sépulture d'un soldat combloran disparu au combat. Elle est trouvée.
La section remplit les diverses missions qui lui incombent et en est félicitée par le président départemental. La section de Combloux comptera au maximum 55 adhérents répartis dans ses trois groupes d'anciens combattants : 14-18, 39-45 et AFN.

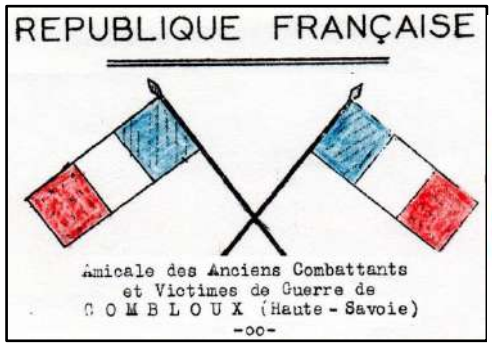

* L'UFAC-VG, toujours très active de nos jours, assure la défense des droits moraux et matériels de toutes les catégories d'Anciens combattants et Victimes de guerre, toutes générations confondues – y compris celle des Missions Extérieures (TOE puis OPEX) – vis-à-vis des Pouvoirs publics.
L'UFAC-VG est l'interlocuteur incontournable dans les rapports avec le gouvernement.

Le monument aux morts de Combloux
sur lequel sont inscrits le nom des 52 soldats comblorans Morts pour la France :
47 en 14-18, 3 en 39-45, 1 en Indochine et 1 en AFN.
Tout à gauche, madame Santerre, déportée à Auschwitz puis habitante de Combloux,
Et à ses côtés, Jean Bourgeat, président et porte-drapeau près du maire André Million.
Le monument a été déplacé et se trouve aujourd'hui devant l'église.

En 1965

Jean cesse son activité professionnelle au sein de « La Grande cordée » pour entrer à la Banque populaire savoisienne de crédit* qui a retenu sa candidature très probablement en raison de son statut d'ancien militaire et de ses compétences acquises ou mises en œuvre au sein de la trésorerie et de mécanographie du service de recrutement de la 8e région militaire à Lyon.
Au cours de dix années d'activités bancaires, Jean d'abord affecté à l'agence de Saint-Gervais, contribuera à l'ouverture des agences des Contamines-Montjoie et de Megève puis affecté à l'agence de Sallanches, ouvrira celle de Combloux.

*Logo des années 60-70.

En 1966, *mon père me demande de quel pays est originaire mon amie de l'époque dont le nom a une consonnance très allemande. Elle était ardennaise et de père belge.*
Toujours en 1966, *Jean de passage en Autriche, se verra annoncer par un hôtelier chez qui il était arrivé tard, qu'il ne pouvait lui fournir le gîte et le couvert. Très en colère Jean lui dira que de 1940 à 1945, il a, sans interruption et sans aucune défaillance, toujours bénéficié de ces prestations ! Finalement Jean couchera dans cet hôtel mais ne dormira pas de la nuit, tenu éveillé, en fumant cigarettes sur cigarettes, par les jappements d'un berger allemand…et évidemment par ses souvenirs !*

En 1970

Jean quitte la banque et est définitivement en retraite à 55 ans. Il bénéficie des mesures de départ anticipé prévues par la loi qui autorise un départ à cet âge pour les anciens combattants.

Au cours de son discours de départ, Jean évoque sa vie de prisonnier Interné-Résistant. Le personnel pleure.

Logo actuel.

NB : La photo ci-contre a été prise à une autre occasion.

Toujours en 1970

Jean adhère à l'ANCPG*, section de Megève de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre. Association qui fête son 25e anniversaire mais il ne renouvellera pas son adhésion l'année suivante.

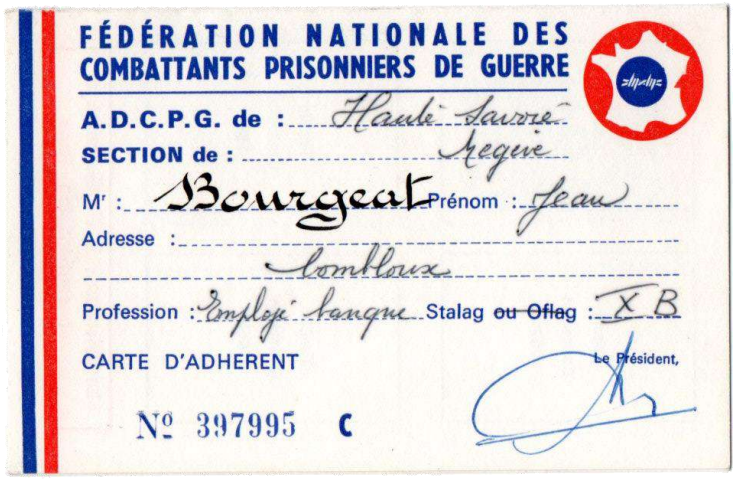

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

A.D.C.P.G. de : Haute Savoie

SECTION de : Megève

M' : Bourgeat Prénom : Jean

Adresse : Combloux

Profession : Employé banque Stalag ~~ou Oflag~~ : IX B

CARTE D'ADHERENT

Le Président,

N° 397995 C

Jean adhère à la FNDIRP**, Fédération nationale de déportés, internés et résistants patriotes dont c'est aussi le 25e anniversaire et renouvellera son adhésion jusqu'au début des années 2000.

1945 1970

FNDIRP

178284

SOUVENIR

FIDELITÉ

UNION

Nom de l'Adhérent

Prénom Bourgeat

Adresse Combloux

Prisons et Camps

~~DÉPORTÉ~~/INTERNÉ

(rayer la mention inutile)

CARTE N° 026818

FÉDÉRATION NATIONALE DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS RÉSISTANTS ET PATRIOTES

de HAUTE-SAVOIE Maison du Combattant B. P. 122 ANNECY

*Logo actuel
de l'ANCPG
Missions :

- la défense des droits des anciens combattants, des veuves, des adhérents,
- la solidarité, héritée de « l'esprit PG », que nous pratiquons largement,
- la communication au travers notamment du journal le PG-CATM,
- le travail de mémoire.

**Logo actuel
de la FNDIRP.
Histoire et missions :

Un serment, fait sur les lieux mêmes de leur souffrance, liait les survivants des camps : témoigner, au nom des morts, pour veiller sur l'avenir de l'homme et sur sa dignité.
C'est au nom de ce serment
que la FNDIRP a développé depuis 1945 de multiples activités, parmi lesquelles :

- activités de mémoire : éditions, témoignages, présence commémorative, participation au Concours National de la Résistance et de la Déportation, remise d'un prix universitaire (Marcel Paul), préservation des sites, lutte contre les négationnistes.
- activités judiciaires et juridiques : constitution de partie civile dans les procès intentés pour crimes contre l'humanité, ou contre les tentatives négationnistes, droit à réparation sans discrimination pour les victimes, pour les conjoints et orphelins
- activités internationales : contribution aux efforts de paix, de désarmement et de développement, notamment par la campagne « L'eau c'est la vie, moins pour l'armement, plus pour le développement » (financement de puits, d'un barrage, d'une maternité au Burkina-Faso), financement de prothèses destinées aux petites victimes angolaises des mines anti-personnel (350 000 F remis en 1996 à la Croix-Rouge internationale).
- activités sociales : entraide et solidarité, création d'un centre médical, d'un centre de réadaptation professionnelle, d'une maison de retraite médicalisée, d'un centre hospitalier.
- activités médicales : mieux connaître la pathologie spécifique et les séquelles de la déportation et de l'internement pour mieux soigner.

Elle rassemble toutes les catégories de victimes du nazisme et de ses complices vichystes : combattants de l'ombre, hommes et femmes persécutés au nom d'une idéologie raciste, exilés, patriotes résistants à l'occupation (PRO), familles de disparus, de fusillés, de massacrés.

En 1972

Jean ne se représente pas à la présidence de l'association des Anciens combattants de Combloux.

La raison n'en est pas connue mais ce renoncement se situe un an après le jumelage de la commune avec la ville allemande de Dielkholzen et où Jean alors sollicité par la mairie pour accueillir des habitants de cette ville dans son chalet, a répondu par écrit qu'il en était d'accord sous réserve que :

- les Allemands qui logeront sous son toit aient été des opposants au nazisme où des orphelins de parents victimes du nazisme,
- la municipalité allemande dépose au monument aux morts de Combloux, à côté de la gerbe française, une gerbe aux couleurs allemandes.

Cet évènement a peut-être perturbé ses relations avec certains adhérents mais Jean restera malgré tout membre de la section des anciens combattants de Combloux jusque dans les années 1980. Ci-dessous photo prise en 1978.

.

JUMELAGE 1971

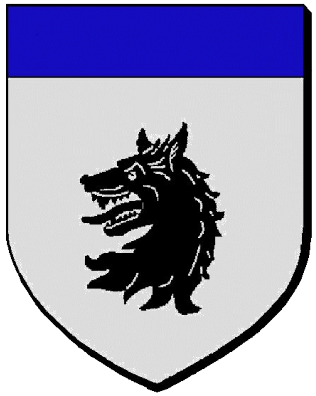

COMBLOUX
France

DIEKHOLZEN
Allemagne

Le 20 mars 1977

Jean est élu conseiller municipal à Combloux et André Million est élu maire. Jean est chargé de la gestion administrative et financière du personnel des pistes et des remontées mécaniques de la station. Il s'opposera à la conclusion d'un bail immobilier envisagé entre la commune et la paroisse. Le préfet, saisi par Jean, lui donnera raison. Le maire apprécie les analyses, les pratiques et l'humour de son conseiller et tous deux vivent de très épiques moments festifs d'après réunion mais Jean ne se représentera pas aux élections suivantes.

Le Conseil municipal élu en octobre 1978.

Le 31 octobre 1978

Jean, avec la FNDIRP, est en Union soviétique, passe par Stalingrad et avec d'autres membres se fait prendre en photo avec au fond la statue de « L'appel de la Mère-Patrie » dont Jean ramènera une statuette qui sera placée dans sa salle de séjour familiale…face à une statuette du Christ-roi de Loulou.

Le 11 novembre 1978

Après les cérémonies, un repas est offert par la Mairie aux Anciens combattants, au restaurant « Chez Lambert ».

Le 11 novembre 1978, devant la mairie de Combloux pavoisée, départ du défilé.

En 1986

Jean dont le taux d'invalidité, après lui avoir donné droit à des réductions SNCF, à des soins et des médicaments gratuits, lui permet également d'obtenir l'attribution de la mention : Grand invalide de guerre qui ouvre droit au macaron permettant de garer son véhicule sur les places de stationnement réservées.

Au cours des années 70, 80 et 90

Jean et Louise voyagent (URSS, Italie, Espagne, Maroc…)

Pour se préserver des hivers à Combloux, ils louent six mois par an un appartement à Juan-les-Pins, face à la mer et pour une vie plus pratique achètent un appartement à Sallanches.

Le 30 avril 1998

Jour de la mémoire des victimes de la Déportation, les adhérents locaux de la FNDIRP se réunissent, certains avec leur épouse, pour un repas du souvenir et de l'amitié dans un restaurant situé route des Contamines à Saint-Gervais-les-Bains. Parmi eux, quatre déporté-e-s et deux internés.

A l'été 2000

Jean a eu connaissance de la parution du livre de Raymond Jarny « L'enfer de Rawa-Ruska ». Il le lit. Son irritation est forte. Il réagit immédiatement à la lecture de la première partie du livre où l'auteur mène la vie de nombreux prisonniers avec parfois de bons moments. Sans attendre la fin du livre, Jean compare son itinéraire au sien et porte par écrit son histoire et aussi des remarques de tonalité négative qui disparaissent totalement quand l'auteur relate son passage à Rawa-Ruska.

Au cours de cet été, Jean nous fait part de son irritation à la lecture de ce livre et de son projet d'écrire à l'auteur. Il est tellement affecté que ma mère discrètement questionnée sur son état, nous dit : « *C'est son Rawa qui le travaille !* »

De 2000 à 2006

La mauvaise humeur de Jean passe mais les notes précises qu'il a écrites restent et permettront d'enrichir cette rédaction de faits qui, sans ses notes, seraient restés inconnus.

En avril 2006

La santé de Jean se dégrade. Il est affecté de troubles rénaux dyalisés, souffre d'arthrose invalidante, se déplace en fauteuil mais son cœur ponté préventivement en 1995 tient bon.
Jean entre en maison médicalisée, en souffre mais garde son humour. Il dit aux infirmières :
« *Avec tous les médicaments que vous me donnez, je vais sûrement mourir en bonne santé ! »*
Jean est entré à l'Hôpital du Mont-Blanc à Chamonix.
Il est faible et parle peu. Peut-être repense-t-il à sa venue à Chamonix en 1930 avec sa grand-mère chérie ?

Je suis en face de lui, au pied du mur et non à ses côtés. Mon père est assis dans son lit, le dos calé par un oreiller.
Je le regarde fixement sans geste ou mot d'affection, il me regarde, aucun des deux ne baisse les yeux. Je me sens le défier. Je veux lui faire sentir que je lui en veux de la distance qui nous a toujours séparés et qui je pense m'a desservi !
Je ne pense même pas que ce pourrait être la dernière fois que je le vois !
Ma femme lui caresse lentement et doucement le dos de la main.
Aujourd'hui, je pense que j'étais alors un imbécile*, un handicapé du cœur et que ma femme avait eu une bonne attitude.

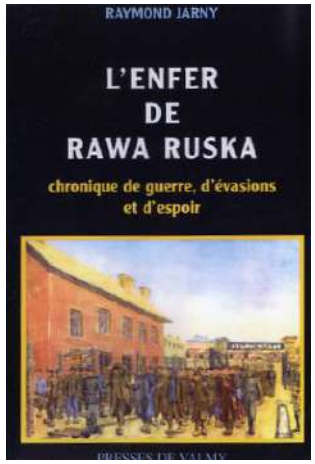

Livre acheté par Jean à l'été 2000. Parution 2000.

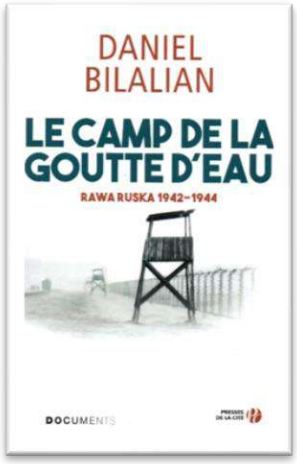

Livre acheté par l'auteur à l'été 2019. Parution 2018.

Un autre livre s'est ajouté en 2008 aux lectures de l'auteur, celui de Pierre Gascar, un ancien de Rawa-Ruska : « Le temps des morts. Le rêve russe. » Parution 1998.

L'hôpital du Mont-Blanc à Chamonix, lieu du décès de Jean.
Au fond, l'aiguille du Goûter et le glacier du…Bourgeat.

*Imbécile, mot qui signifiait étymologiquement : « Sans bâton » et désignait quelqu'un qui était désarmé ou à qui il manquait quelque chose sur quoi s'appuyer…et par extension à une personne à qui il manquerait quelqu'un sur qui s'appuyer !

Le 1ier mai 2006

Au matin à 7 heures 30 Jean est trouvé mort dans son lit par un agent du service hospitalier. Il est mort le jour de la Fête des Travailleurs. La veille, le dimanche 30 avril, était celui de la commémoration des Victimes de la Déportation. Sa fille rejoint l'hôpital et pose un brin de muguet sur sa dépouille.

Le 4 mai 2006

Lors de son inhumation au cimetière de Combloux, le cercueil de Jean, comme il l'avait demandé, n'est pas recouvert du drap tricolore. Après le discours du président de l'Union départementale des combattants volontaires de la Résistance et celui de ses enfants (à lire en page suivante), les Anciens combattants lui rendent les honneurs et le Chant des partisans* s'élève dans les airs.

Je ne me suis pas occupé de prévoir le drap tricolore sur le cercueil pensant que c'était lui seul qui le voulait et aussi que s'il y avait droit, cette démarche revenait à la Mairie ou aux Anciens combattants. J'avais totalement tort découvrant aujourd'hui que ce drap tricolore lui revenait de droit en raison de sa carte de Combattant volontaire et que j'aurais dû moi-même veiller à sa présence.
Alors pour compenser ce manquement voici cette brochure qui, ci-dessous, contient l'image du coussin que j'aurais pu aussi prévoir de déposer sur le drap de son cercueil de combattant 39-45 et de combattant volontaire de la Résistance.

** Ne figure pas sur le coussin, la Croix de guerre, refusée par Jean (voir pages 46 et 47).

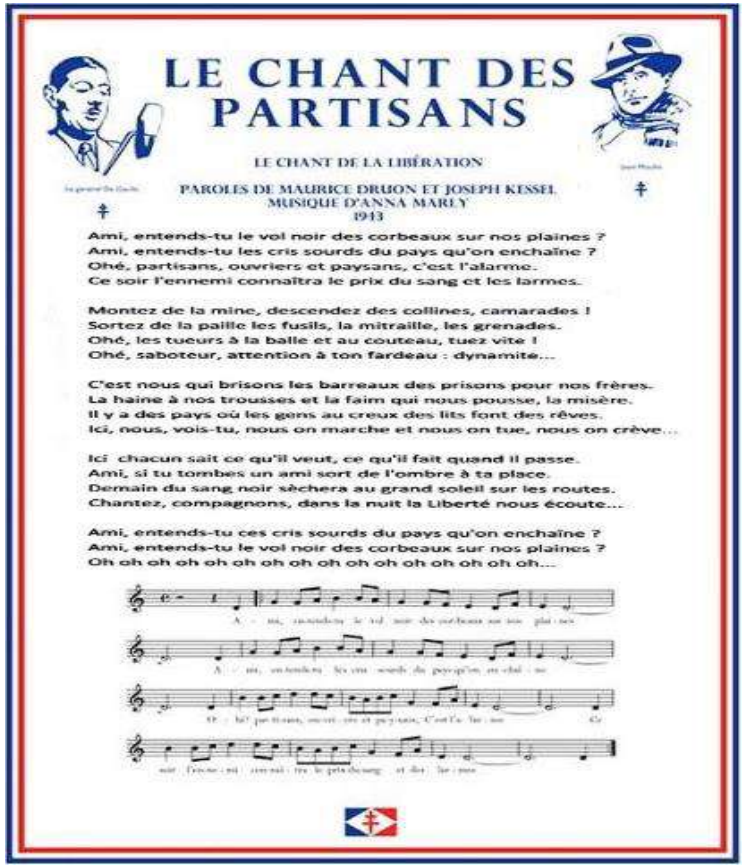

LE CHANT DES PARTISANS

LE CHANT DE LA LIBÉRATION

PAROLES DE MAURICE DRUON ET JOSEPH KESSEL
MUSIQUE D'ANNA MARLY
1943

Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?
Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ?
Ohé, partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme.
Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et les larmes.

Montez de la mine, descendez des collines, camarades !
Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades.
Ohé, les tueurs à la balle et au couteau, tuez vite !
Ohé, saboteur, attention à ton fardeau : dynamite...

C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères.
La haine à nos trousses et la faim qui nous pousse, la misère.
Il y a des pays où les gens au creux des lits font des rêves.
Ici, nous, vois-tu, nous on marche et nous on tue, nous on crève...

Ici chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait quand il passe.
Ami, si tu tombes un ami sort de l'ombre à ta place.
Demain du sang noir sèchera au grand soleil sur les routes.
Chantez, compagnons, dans la nuit la Liberté nous écoute...

Ami, entends-tu ces cris sourds du pays qu'on enchaîne ?
Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?
Oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh oh...

*

**Les 8 médailles sur le coussin :

Médaille commémorative 39-45	Médaille du combattant volontaire 39-45	Médaille du combattant
Médaille d'interné-résistant	Médaille militaire	Médaille commémorative du maintien de l'ordre en Algérie
Médaille des évadés	Médaille du combattant volontaire de la Résistance	

Discours rédigé par Pierre et corrigé par Daniel et Brigitte
puis lu par Pierre devant le cercueil de leur père, Jean BOURGEAT,
avant son inhumation au cimetière de Combloux, le 4 mai 2006.

C'est la vie d'un homme marquée par la guerre qui vient de s'achever ce premier Mai 2006.

Né en 1920, à LYON d'un père combattant de la guerre 14-18, Jean BOURGEAT a eu une enfance perturbée du fait de la mort précoce de sa mère puis une adolescence difficile dans une époque sociale troublée.

De cette période d'avant guerre lui resteront deux images repères fortes :

La première est celle d'une grand-mère qu'il affectionnait tout particulièrement.

La deuxième est celle des instituteurs austères et militants de l'école laïque et républicaine qu'il fréquenta jusqu'à 12 ans et qui lui donnèrent l'envie de se battre contre les injustices.

Après plusieurs petits emplois précaires, il s'engage à 18 ans dans l'armée et se retrouve en Maurienne au 99e régiment d'infanterie alpine puis à 20 ans, face aux armées allemandes où après de rudes combats (au cours desquels il s'illustre et obtient la croix de guerre), il est fait prisonnier.

Commence alors une période de 5 ans de captivité émaillée de nombreuses et périlleuses évasions.

Il est alors témoin et victime de la folie humaine individuelle ou organisée, frôle la mort brutale ou lente, contracte du fait de l'épuisement occasionné par les travaux forcés et des punitions extrêmement sévères (conséquences de sa résistance au nazisme), plusieurs maladies qui lui feront plus tard obtenir le statut de grand invalide de guerre à 100%.

En 1945 à son retour des camps, il épouse Louise, qu'il connaît depuis l'âge de 13 ans, et revient à Lyon, où naissent leurs 3 enfants.

Dans sa fonction de cadre recruteur de l'armée, il rencontre un comboran, ce qui lui permettra de venir s'installer définitivement dans cette belle région qu'il avait déjà appréciée en 1946 lors d'un séjour de repos et de soins au plateau d'Assy.

Après une mission militaire de désengagement de la présence française en Algérie, il quitte l'armée où il a exercé et développé ses compétences de gestionnaire et de commandement et trouve un emploi à la Société Savoisienne de Crédit devenu Banque Populaire des Alpes, où il progresse et se voit confier, entre autre, la responsabilité de l'ouverture des bureaux des Contamines et de Combloux.

Se rapprochant ainsi encore un peu plus des comblorans, il est élu au conseil municipal où il s'occupe notamment du personnel des remontées mécaniques.

Il collabore aussi par ailleurs activement au fonctionnement de la section locale des Anciens Combattants.

Il tisse des liens d'amitiés fort avec le Maire de l'époque et fréquente dans de nombreuses occasions de très joyeux compères.

A sa retraite, toujours avide de connaître de nouveaux horizons, il voyage avec sa femme pour voir comment vivent ses contemporains et profite ainsi de la vie et de la liberté qu'il aimait tant.

Si au travers de cet historique transparaissent certains traits de sa personnalité, connus de vous ou que vous découvrez, je les compléterais, puisque vous êtes venus pour lui marquer votre estime en allant un peu plus loin, en vous disant que son credo, sa profession de foi, étaient faits :

- d'un refus farouche de l'injustice,
- de l'attention à la faiblesse, aux opprimés et défavorisés
- de la vigilance envers ceux qui auraient pu en tirer profit

avec comme armes, sa rigueur et son souci de l'égalité et de la fraternité.

Peut être perçu comme mal habile pour exprimer ses sentiments, pour communiquer ses idées et peut être comme quelqu'un d'un abord difficile, il se sentait impuissant à changer un monde qu'il percevait au travers de sa noire expérience… mais malgré tout il est toujours resté habité par la même soif de liberté et d'un idéalisme très fort.

Tu as été digne jusqu'au bout de ton ultime maladie, maniant même l'humour il y a quelques jours et tu agis encore en ce jour en fonction de tes idéaux puisque tu nous a demandé de faire connaître à vous tous, ta volonté d'avoir une dernière pensée pour ceux que tu appelais « tes camarades », les victimes de la folie des hommes, les anciens combattants, les résistants, les internés et les déportés.

C'est pourquoi, je vous demande, en sa mémoire et selon sa volonté de bien vouloir accepter d'avoir une pensée pour eux, en allant fleurir ensemble le monument aux morts de Combloux et en vous demandant de faire un don à la Croix Rouge Française.

Ta famille ne t'oubliera pas et tous, nous te saluons.

EPILOGUE

L'ARMÉE, L'ÉGLISE, L'ÉCOLE, LE MÉTIER, MON GRAND-PÈRE, MON PÈRE ET MOI…

André BOURGEAT son père
à 20 ans au 23e RI en 1915

Jean BOURGEAT
à 18 ans au 99e RIA en 1938

Pierre BOURGEAT son fils
à 25 ans au 94e RI en 1971

Dans le parcours de mon père, son père et moi-même, n'apparaissons évidemment que peu puisque le titre en est : « Jean BOURGEAT 1920 -2006. Moments de sa vie militaire et civile ». Mais pour montrer comment son parcours, celui de son père et celui de son grand-oncle/grand-père sont un peu ou très présents dans mon propre parcours, voici relatés quelques événements, fruits du hasard et peut-être aussi d'une nécessité.
Mon arrière-grand-père Joseph, né en 1855 qui a échappé à la guerre de 1870-71a été dispensé de service militaire en 1876 dans la mesure où son frère jumeau François s'est engagé pour cinq ans dans un régiment d'infanterie de marine à Toulon qui opère à l'époque au Sénégal, colonie française. L'engagement de François dispense son jumeau Joseph, de service militaire en raison d'une disposition légale.
Mon grand-oncle François, s'inscrit ainsi dans la lignée des « enfants de la Patrie », engagés dans les diverses guerres de notre Histoire de France.
Mon arrière-grand-père paternel Joseph, dispensé d'armée par cette gémellité et par la loi, se marie et devient père d'André, mon grand-père paternel. Né en 1896, André est appelé en 1915, par anticipation pour que l'armée puisse faire face à l'hécatombe de 1914. Il va connaître quatre des six grands moments de la Première guerre mondiale : les Vosges en 1915, Verdun en 1916, le Chemin des Dames en 1917 et la Bataille de France en 1918. Mon grand-père sera blessé deux fois, une première par gelures à Verdun (avec soins à Etain) et une seconde, par gazage dans les Ardennes.
Après-guerre, pleurant ses compagnons à chaque 11 novembre, il a été de la génération qui a dit de sa guerre, c'est ***« la der des der ! ».***
Ce grand-père qui se marie au retour des combats est le père de Jean, né en 1920 qui va vivre pendant cinq ans les évènements que vous venez de découvrir. Il sera lui, de la génération qui dira de sa guerre **: *« Plus jamais ça ! »***

A son retour des combats et de sa captivité, mon père se marie et devient mon père en 1946.

Après trois générations, je suis le premier à ne pas connaître les combats, échappant à ceux de l'Algérie, de par le fait que mon père a été fait prisonnier en 1940.
En 1964, je suis en classe de Première quand je suis appelé à passer devant le Conseil de révision.
Je découvre les conscrits de Combloux où mon père a construit son chalet. Soucieux de ne pas me distinguer d'eux, je participe au périple très arrosé qui, de ferme en ferme, nous mène dans les nombreux hameaux dispersés du village. Nous sommes « Bon pour le service » !
A mon retour au chalet, complètement ivre, mon père m'accueille en me giflant, ce qui déclenchera immédiatement chez moi un profond sommeil réparateur de 24 heures !
Pérégrinations entreprises évidemment sans mot d'absence pour l'administration du lycée et qui me vaudront de la part de mon professeur principal, une appréciation portée sur mon livret, disant : « Un jeune homme de qualité s'interdit de s'octroyer plusieurs jours de festivités (?) pour « faire le conscrit ». Manifestement, et bien que maire d'un village du val d'Arly, ce professeur de lettres ne connaissait pas les obligations d'un adolescent citadin arrivant à la campagne, soucieux de s'inscrire dans une nouvelle fraternité !

Après le baccalauréat et deux années de formation à l'Ecole normale d'instituteurs de Bonneville, parce que mon père m'avait annoncé qu'il ne pourrait financer des études, je suis sursitaire pour deux ans, après avoir appris que j'étais appelé dans un régiment de chars de l'armée d'occupation en France et suis nommé en septembre 1967 à l'école de Vaudagne (ci-contre) dans un hameau des Houches, au pied de l'aiguille du Goûter, face à cinq élèves tous frères et sœur (mais heureusement sans aucun d'eux en classe d'apprentissage de la lecture) et à un sixième élève âgé de 14 ans, affecté d'un retard. Conscient de n'être pas du tout fait pour l'enseignement, je prépare le concours national d'entrée à l'Institut de formation de Conseiller d'orientation scolaire et professionnelle et ne connaîtrai les combats de rues de mai 1968 que par la radio. La réussite au concours me vaut d'être mis une seconde fois en position de sursitaire et cette fois pour une durée de trois ans.

Au total, cinq années de sursitaire au cours desquelles, je découvre de riches savoirs et plaisirs : l'anarchisme antibolchévique (tiens donc !) avec Kropotkine, le retour à la terre, avec les néo-ruraux, la surpopulation de la planète dénoncée par René Dumont et surtout l'amour. Epoque faite aussi de la joie et de la fierté des courses en très haute montagne dont une, au cours de laquelle tentant malgré un temps incertain d'atteindre le sommet des Alpes, perdu à 4 200 mètres d'altitude dans le brouillard blanc et très épais couvrant le grand plateau du Mont-Blanc, j'ai pu, grâce à la boussole allemande de mon père (voir en page 39), m'orienter et ramener au refuge et après plusieurs heures de frayeurs intenses, mon compagnon de cordée…ainsi que deux Allemands rencontrés errant totalement perdus dans cet univers opaque et crevassé où soufflait un vent violent et glacial qui avait totalement effacé nos traces de montée…alors que la nuit n'allait pas tarder à tomber.
En quelque sorte, une sorte une rencontre franco-allemande au sommet de l'Europe !

J’effectue mon service militaire en 1971-72 à Etain dans la Meuse, tout près de Verdun dans le régiment qui en 1916 a hébergé mon grand-père paternel lors de son hospitalisation pour gelures aux pieds contractées le dernier jour de la bataille de Verdun. Mais je ne découvrirai cela qu’en 2018 ! Ayant refusé de m’inscrire à la préparation d’élève-officier de réserve (EOR) en raison de l’antimilitarisme ambiant post-mai 68, post-Algérie et post-Vietnam et aussi pour les raisons évoquées plus loin, je suis à mon arrivée au 94e RIM, et parce qu’arrêté et fiché au cours d’échauffourées entre étudiants et CRS, affecté en compagnie de combat. Mon régiment de fantassins est composé de ruraux d’Alsace-Lorraine et de Bretagne. Je découvre la France profonde, celle des gens simples, lecteurs de romans-photos (pour ceux qui lisent !), pétomanes, amateurs de bal du samedi soir et des beuveries qui les accompagnent. Je découvrirai aussi la vraie et franche solidarité de ces compagnons à la bonne humeur constante qui au terme d’épuisantes marches de jour et de nuit, longues parfois de 35 kilomètres, porteront mon sac-à-dos, avant de s’écrouler avec moi, aux creux des fossés. Au cours de ce service militaire, je découvrirai aussi les hauts-lieux du champ de bataille de Verdun (où je serai blessé au genou par une fusée éclairante et hospitalisé), les combats face à des chars passant au-dessus de nos tranchées à vive allure, sirène hurlante, au travers la lande enflammée du Massif central et aussi les rudes exercices et marches-commandos sur les collines et falaises des Ardennes et sur les berges de la Meuse qui les traverse de ses eaux lentes et sombres, fleuve que nous franchirons de nuit, le casque garni de branchages et le visage noirci.

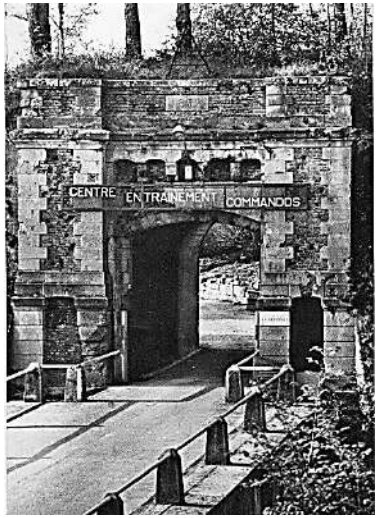

Au cours de cette année de service militaire, je serai victime de voie de fait de la part d’un capitaine auquel, après un dimanche de cafard fait de relectures d’une lettre où mon épouse me signalait de sévères douleurs abdominales, j’étais allé lui demander si je pouvais bénéficier d’une exceptionnelle et rapide permission pour la rejoindre et l’assister. Ayant fait les saluts d’usage et décliné rapidement le motif de ma visite il se précipita sur moi, me frappa violemment et m’expédia au sol, en hurlant que ma pitoyable génération utilisatrice de la pilule payait ainsi son tribut à la modernité. Tout cela dit en termes évidemment plus crus. Je repartis en saluant règlementairement, humilié et meurtri et évidemment sans la permission espérée. Mon père ne me questionnera pas sur cette période mais dira seulement à ma sœur « Je suis sûr que ton frère a refusé de faire les EOR par rapport à moi ! », ne se doutant pas un instant des véritables raisons de mon choix fait non pas d’un antimilitarisme réactionnel mais du sentiment que j’avais d’être incapable de commander les autres, de manquer d’assurance, d’être de faible stature et enfin de me sentir doté d’une intelligence moyenne.

En effet n'avais-je pas échoué en 1961 au concours d'entrée à l'Ecole normale d'instituteurs de Lyon auquel mon père m'avait demandé de m'inscrire et échoué ensuite en 1962, à l'entrée au service de mécanographie où mon père travaillait et auquel il me destinait en raison de mes mauvaises notes en classe de seconde, doublée d'une exclusion temporaire pour chahuts très intenses et répétés dans l'enceinte du lycée mais aussi dans les ruelles du vieux Lyon et qui avait occasionné l'arrestation et le passage au tribunal de camarades de classe (photo ci-contre) qui, contrairement à moi, n'avaient pas eu la chance d'échapper à la Police lancée à nos trousses.
Mon père ignora cet épisode et au bénéfice du départ de la famille vers la Haute-Savoie, le proviseur du lycée, m'accorda le passage en classe de première au lycée du Fayet.
Et n'avais-je pas aussi, après avoir réussi en 1965 à entrer à l'Ecole normale d'instituteurs de Bonneville et enseigner un an, tenter d'éviter de faire face à une classe, en passant en 1968, le concours d'entrée en formation de conseiller d'orientation ?
Avec la formation que je suivis de 1968 à 1971, faite de savoirs psychologiques, sociologiques, économiques, statistiques et techniques, je trouvais ma voie, d'une part en me découvrant moi-même puis plus tard en faisant profiter mes consultants de conseils de choix qu'ils attendaient de moi.
A l'aise dans cette pratique, il me sera demandé à deux étapes de ma carrière de passer au grade supérieur sans que j'en ai manifesté le souhait.
J'y répondrai favorablement les deux fois et ne le regretterai pas, travaillant à une certaine époque et pour dix ans à la délégation régionale de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) et dont le logo contenait une boussole.
A noter aussi que je me découvrirai, aussi et sur le tard, capable de gérer des budgets d'établissement et d'associations, m'inscrivant dans la compétence comptable portée par ma famille à des degrés divers, par mon grand-père (employé-comptable en entreprise privée), mon père (trésorier-payeur à l'armée puis employé de banque), mon frère (directeur de banque) et ma sœur (conseillère en clientèle de banque).
Je me souviendrai au cours de mon parcours -consacré à celui des autres- avoir moi-même consulté au lycée l'un de ces personnels chargés de l'information et de l'orientation et de lui avoir fait part de mon souhait de devenir archiviste-documentaliste. Souhait que je réaliserai pour partie dans mon métier et pour l'autre dans mes loisirs au travers de mon goût pour l'histoire des grands hommes, l'histoire de la France et l'histoire de la Terre.
En quelque sorte, une recherche de compréhension du sens de ma propre histoire, que mon bref passage au sein de l'Eglise n'avait pas satisfait, perturbée qu'elle avait été par un incident notable, que mon père ignora et que voici.

Lors de ma retraite de communion solennelle, j'ai été victime de la violence physique d'un jeune et fringant ecclésiastique au nom aristocratique. Hébergés pour quelques jours dans une belle demeure de la région viennoise, notre groupe d'enfants est en colonne par deux dans un brouhaha joyeux, le long de la rampe du large et bel escalier intérieur donnant accès aux chambres. Ce prêtre réclame alors à haute voix le silence qui ne s'instaure qu'à demi. Je continue tout bas à me moquer auprès de mon voisin, de la ridicule coupe de cheveu au bol de mon voisin de devant quand, ma phrase à peine finie, je reçois un violent coup de poing au visage de la part du prêtre qui à vive allure a remonté la volée d'escaliers. Mon nez pisse le sang et l'hémorragie ne cesse pas. Pour que je ne salisse pas mon matelas, le prêtre me dit de coucher au sol sous mon lit de fer avec sur moi la couverture. Je ne dors pas de la nuit en raison de l'inconfort et aussi en raison des caillots qui se forment dans mon nez et ma gorge et qui m'étouffent. Je passe ainsi une nuit blanche et l'hémorragie ne cesse que dans la matinée. A mon retour au domicile, je ne parlerai pas de cet épisode à mon père craignant qu'il ne s'en prenne à moi à cause de ce que je pensais être de l'indiscipline alors que je l'avais pourtant entendu quelques jours auparavant insulter avec véhémence la confrérie des curés dont je lui avais transmis une consigne préparatoire à la retraite de communion.
Ni mon père, ni Dieu n'étaient avec moi. J'étais seul, perplexe et honteux mais, heureusement, plus que « chouchou » de la monitrice de l'Institut hélio-marin connue peu de temps auparavant, je savais qu'existaient la possibilité et les joies de l'amour !

Au terme de la relation de ces évènements et notamment de mon refus de suivre la formation au grade d'officier, je redis ici à mon père une nouvelle fois, que mes refus et mes échecs ont été liés à un important manque de confiance en moi et non au rejet de ses activités ou des valeurs qu'il a portées et dont ce document témoigne.

En effet, ne me suis-je pas engagé en 2005 d'abord à la réalisation de la généalogie familiale (environ 1000 personnes réparties de 1437 à nos jours)

puis ayant ainsi découvert les épisodes de vie militaire des membres de ma famille, je me suis attelé en 2008 à la rédaction détaillée du parcours 14-18 de mes grands-parents et de ceux de mon épouse puis à partir de 2012, avec le comité de Domène du Souvenir Français et la Mairie et pour six ans, dans le cadre institutionnel de la Commémoration du centenaire de la Première guerre mondiale, à la rédaction du parcours détaillé de plus de 100 soldats Morts pour la France, avec long reportage au JT de TF1, édition d'un livre de 174 pages (ci-contre), projections, spectacles, conférences, voyages, expositions ? Toutes opérations qui ont touché environ 10 000 personnes (dont 500 élèves) et auxquelles s'ajoutera en 2018 la valorisation numérique par géolocalisation de la tombe de 50 soldats ou civils Morts pour la France en 1870-1871, à Madagascar, en 14-18, en 39-40, au cours de la Résistance, en Indochine et en Algérie.

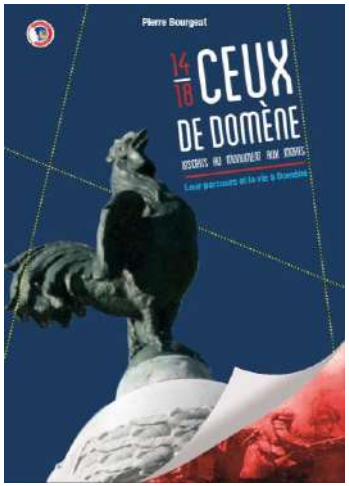

Travaux qui m'ont valu en 2020, la remise de la médaille d'honneur du Souvenir Français, association de 215 000 adhérents présents dans 50 pays…

Association dont les objectifs sont :

Entretenir – Conserver – Transmettre.

Aussi, oserais-je, au terme de ces travaux en la mémoire de tous ces soldats et de celle de mon père, dire, en parlant…comme un militaire :

Mission accomplie !

AUTRES PHOTOS DE LA VIE MILITAIRE DE JEAN BOURGEAT EN ALLEMAGNE

Au dos :
n° 3
et
von deutschten soldaten anfgenommen
Traduction :
« par un soldat allemand autorisé »
Ce qui veut probablement dire, photo prise par un soldat allemand autorisé… à prendre des photos.

Jean, au printemps ou à l'été 1943, au stalag III B à Fürstenberg ou dans le kommando 1052 X à Sommerfeld.

Au dos :
aucune mention.

Jean à une date et en un lieu non précisés.
Un personnage qui semble être un gardien se trouve à gauche, en arrière.

Au dos :
Le 13 mars 1943.
Mommery Henri *N° 44 511*
A noter que Jean est le n° **44 512.**
Ils se connaissent donc au moins depuis le 15 juin 1940.
Tampon 1 d'arrivée au Stalag III B (Fürstenberg).
En gage de ma solide amitié.
Tampon 2 de départ du stalag IV G (Oschatz).
Signature : *Henri Mommery.*

Un ami de Jean le 13 mars 1943, au stalag IV G à Oschatz.

Au dos :
« Gencourt Alex
Saulchery Gare de Nogent l'Arthaud (Aisne).
Perruchon Savin
Montréal Canton de Nantua (Ain)
Marignier
26 quai Arbourg (Arloing ?) Lyon (Rhône)
von deutschten soldaten anfgenommen »

Jean à une date et en un lieu non précisés.

QUELQUES AUTRES PHOTOS DE LA VIE PRIVEE DE JEAN BOURGEAT

ADRESSES DE PERSONNES CITEES OU NON DANS LA BROCHURE

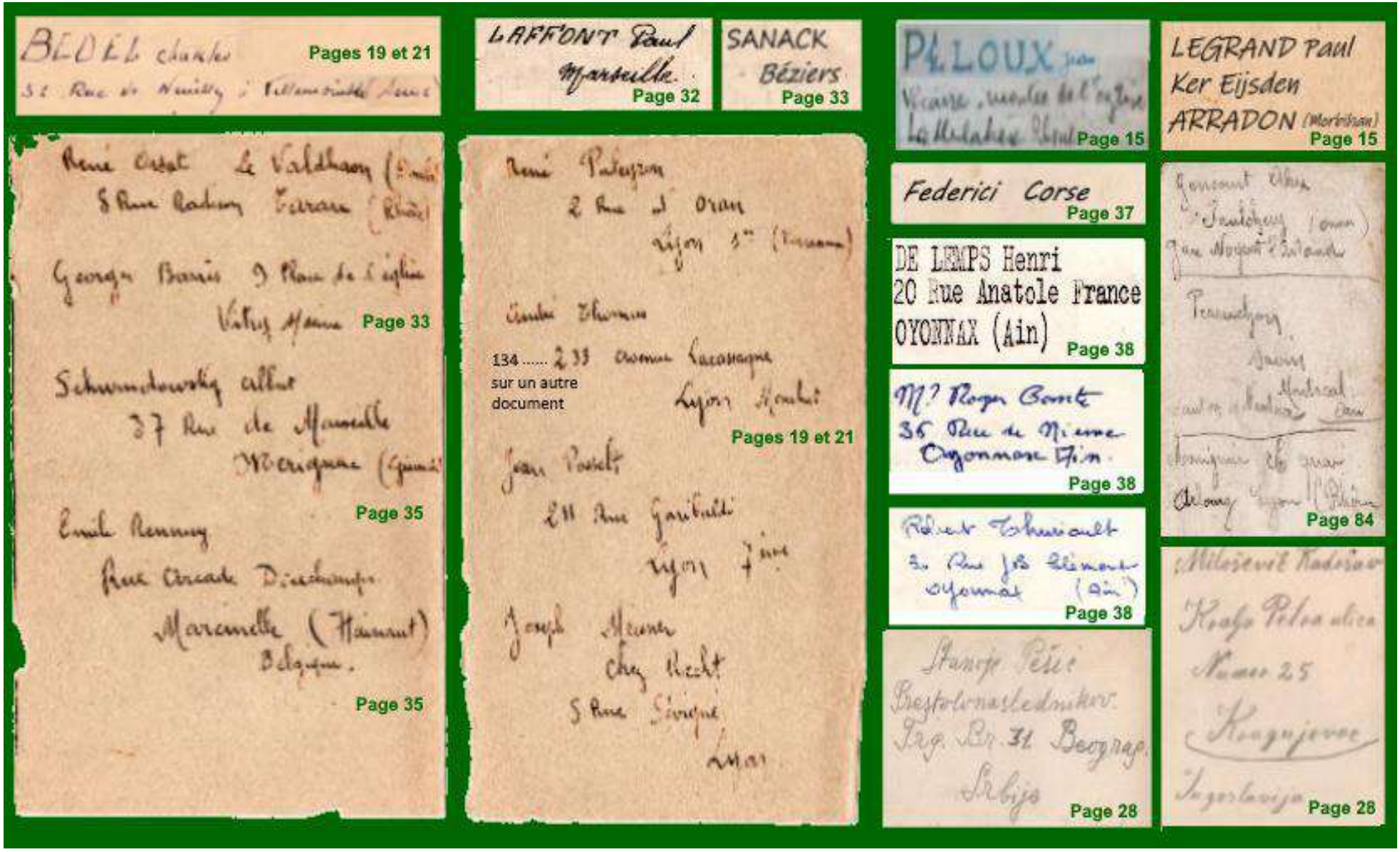

SOURCES DES INFORMATIONS ET DES ILLUSTRATIONS

CE DOCUMENT EST SANS VISEE COMMERCIALE.

Je remercie donc très chaleureusement les auteurs des photos insérées et des textes mentionnés ci-dessous, les prie de m'excuser de ne pas les avoir contactés et leur dit qu'ils ont contribué à ce travail dédié à la mémoire des soldats, des résistants, des déportés et internés, des victimes civiles et à celle de mon père en particulier.

Les dates (dans la colonne de gauche) et les évènements (dans la colonne du centre) sont issus des archives familiales laissées par Jean. A savoir :

- ses archives personnelles : pensions, médailles, affectations, PV de commission, promotions, actes médicaux, cartes d'adhérent, courriers amicaux ou familiaux
- ses divers états chronologiques et relations écrites de son parcours en vue d'obtenir médailles, pensions ou statuts particuliers,
- ses notes prises à la lecture du livre « L'enfer de Rawa-Ruska »,
- ses annotations au dos de certaines photos.

D'autres informations sont issues de :

- son livret militaire, son registre matricule demandé aux Archives départementales du Rhône,
- son dossier de demande du titre d'interné-résistant obtenu en copie auprès du Service Historique de la Défense – Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains à Caen.

Toutes les dates sont en conséquence exactes sauf pour quelques évènements dont le déroulement a été approximativement situé.
Les photos de la colonne spécifiquement consacrée à Jean sont évidemment d'origine familiale sauf une, celle de la reproduction en page 24.
Les photos dans la colonne de droite sont originaires du web et sont soit liées directement au texte de la colonne consacrée à Jean, soit sans rapport et présentés là, comme illustrations contextuelles.
Dans le tableau ci-dessous la colonne les lettres G, M ou D signifient : information ou photo présente dans colonne de gauche pour la lettre G, du milieu pour la lettre M et de droite pour la lettre D.
PP signifie pleine page. En surligné jaune : les références incontournables.

POUR ACTIVER LES LIENS CI-DESSOUS, aller sur un PC puis dans votre moteur de recherche, saisir : **99e RI** puis choisir https://www.99et299ri.fr/ puis aller en page d'accueil de ce site et y choisir l'onglet **99e RI 299e RI** puis à la rubrique : **TRACES DE NOS ANCIENS**. Vous y trouverez cette brochure avec les liens actifs figurant ci-dessous.

PAGE	G/M/D	SUJET	SOURCE : SITE WEB, LIVRE, BROCHURE…	RETOUCHE
2	PP	Phrase Condorcet	Livre : Condorcet : un intellectuel en politique. Elisabeth et Robert Badinter. Edition Fayard 1989. Page : ?	
		Phrase Levi	Livre : Si c'est un homme. Edition Pocket. Epilogue page 278.	
		Phrase De Libera	Revue : Philosophie magazine n° 80 de juin 2014. Page 69.	Oui
		Phrase Schmitt	Livre : Journal d'un amour perdu. Edition Albin Michel 2019. Page 251	
5	D	Rue Challemel Lacour	Google maps	
6	D	HBM Gerland	https ://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/dossier/cite-jardin-gerland-la-mouche/27c5b9c9-6d94-4140-9117-4ac0914f520f	
		Ecole A. Briand	https ://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/dossier/groupe-scolaire-aristide-briand/b50fb991-a9bf-4c3a-8066-9e34ea2adb39	
		Fresque école	https ://www.architecture-art-deco.fr/viieme-arrondissement-lyon.html	
		Tom Mix et Insigne Scout	https ://fr.wikipedia.org/wiki/Tom_Mix et https ://www.latoilescoute.net/l-histoire-de-l-insigne-des-scouts	
8	D	Préparation militaire	http ://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php ?id=3184	
		Fusil-mitrailleur	http ://armesfrancaises.free.fr/FM%20Mle%2024-29.html	
9	D	Insigne 99e RIA	https ://fr.wikipedia.org/wiki/99e_r%C3%A9giment_d%27infanterie	
		Fort Lamothe	https ://www.ebay.fr/itm/CPA-LYON-Fort-Lamotte-Les-Casernes-461280-/311878228048	
10	M	Départ Savoie	https ://www.99et299ri.fr/99e-r-i/les-grands-engagements/seconde-guerre-mondiale-39-40/	
	D	Fort du télégraphe	https ://fr.wikipedia.org/wiki/Fort_du_T%C3%A9l%C3%A9graphe (cour intérieure)	Oui
		Manœuvres 99e RIA	https ://www.99et299ri.fr/99e-r-i/les-grands-engagements/l-entre-deux-guerres/	
		Caserne Vinoy	18e génie télégraphiste le pigeonnier Grenoble. CP sur site delcampe.net (CP qui semble avoir disparu de la vente)	Oui
11	D	Soldats 99e RIA	https ://www.99et299ri.fr/99e-r-i/historique/synth%C3%A8ses-historiques/ plaquette de présentation du 99e R.I .pdf	
	D	Texte fourragère	https ://gallica.bnf.fr/ark :/12148/bpt6k6328724s et https ://www.defense.gouv.fr/actualites/France-et-culture/la-fourragere-a-l-honneur	
12	M	Combats 99e RIA	https ://www.99et299ri.fr/99e-r-i/les-grands-engagements/seconde-guerre-mondiale-39-40/ les 2 .pdf	
	D	Affiche mobilisation	http ://www.savoie-archives.fr/archives73/expo_savoie_des_ombres/pano01/thumb.html	
		Insigne ligne Maginot	https ://picclick.fr/Insigne-fourrag%C3%A8re-maginot-233457362779.html#&gid=1&pid=1	
		Carte ligne Maginot	CC BY-SA 3.0, https ://commons.wikimedia.org/w/index.php ?curid=541976	Oui
13	M	Combats 99e RIA	https ://www.99et299ri.fr/99e-r-i/les-grands-engagements/seconde-guerre-mondiale-39-40/	

	D	Chars allemands	Plusieurs sources sur Google peut-être est-ce une image de la Bundeswehr ?	
		Avant-poste français	40 images de guerre et de captivité de R. Galoyer. Studex éditeur à Vézelay. Album en ma possession	
		Carte bataille Aisne	https ://www.picardie-1939-1945.org/les-combats-de-1940-sur-lailette/	Oui
14	PP	Carte Bataille Aisne	Google maps en fond de carte. Incrustations par moi-même. Chars : idem page 13 / avion Stuka : https ://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_as_des_Stukas / Allemands canots : Deutschbundesarchiv / groupe voltigeurs allemands : https://m.media-amazon.com/images/I/51CnwMYIPQL._AC_UL320_.jpg	Oui
15	D	Servants FM 24-29	Source non retrouvée !	
		Canal latéral à Vailly	http ://dictionnaireduchemindesdames.blogspot.com/2008/09/	
16	D	Prisonniers 1 Prisonniers 2	http ://users.skynet.be/philippe.constant/stalag.html et https ://i.pinimg.com/originals/2f/bd/39/2fbd39e0bc84baca00bfa0e2362481c5.jpg	
17	D	Arrivée au stalag	40 images de guerre et de captivité de R. Galoyer. Studex éditeur à Vézelay. Album en ma possession	
		Stalag Mühlberg	https ://fr.wikipedia.org/wiki/Stalag_IV-B	
18	D	Appel De Gaulle	http ://www.udcimontois.pro/2018/06/appel-du-18-juin-1940.html	
		Appel Pétain	https ://rachel-hannah.fr/la-France-en-guerre/documents-pour-la-classe/	
19	D	Prisonniers wagonnet	Dessin de Jean Morin un temps sur le site http ://thierrysoler.fr/lesite/kobierzyn.htm devenu ensuite inaccessible. Ces dessins d'une grande justesse où perce l'humanité de son auteur sont issus de son livre en vente et consultable pour une partie de ses dessins, en saisissant : Jean Morin Kobierzyn dans un moteur de recherche.	Oui
		Cisaille	https ://livre.fnac.com/a9877663/LIEUTENANT-GERAUD-DE-BONA-Comment-fausser-compagnie-a-ses-geoliers-allemands	
		Camp mirador neige	https ://prisonniers-de-guerre.fr/les-stalags/	
20	D	Insigne police militaire	http ://www.memoiresdeguerre.com/article-geheime-feldpolizei-41889419.html	
		Appel	Dessin de Jean Morin un temps sur le site http ://thierrysoler.fr/lesite/kobierzyn.htm devenu ensuite inaccessible. Ces dessins d'une grande justesse où perce l'humanité de son auteur sont issus de son livre en vente et consultable pour une partie de ses dessins, en saisissant : Jean Morin Kobierzyn dans un moteur de recherche.	
21	D	3 textes sur risques évasion	Borck : http ://landes-claudine1.e-monsite.com/pages/page-3.html Goebbels : https ://player.slideplayer.fr/96/16649544/ slide 8 Sauckel… saisir dans Google : celui qui se montre sage, discipliné et assidu	
		Tunnel évasion Zwierzyniec	https ://slideplayer.fr/slide/16649544/ slide 31/45	
22	D	Stalag Fürstenberg	https ://sites.google.com/site/stalag3b/photos	
		Wagon 1 / Wagon 2	http ://www.Rawa-Ruska.net/iconographie/ dessins R. Maire | 40 images guerre captivité R. Galoyer. Studex édit. Vézelay. Album chez moi.	
23	D	Rawa-Ruska	Le texte est une synthèse des lectures sur les sites suivants : https ://www.senat.fr › rap et http ://www.Rawa-Ruska.net/ site de l'association « Ceux de Rawa-Ruska et leurs descendants ». Carte extraite du film signalé ci-dessous à hauteur de la Page 25 (film en location 1, 99 €) https ://seminaireshoahparballes.wordpress.com/2019/05/07/prisonniers-de-guerre-en-terres-de-sang-Rawa-Ruska-microcosme-des-violences-extremes-nazies-par-fabien-theofilakis-seance-du-15-mai-2019/ http ://landes-claudine1.e-monsite.com/pages/page.html https ://camps-de-concentration-blog4ever-com.blog4ever.com/1940-Rawa-Ruska-1945 http ://www.christian-gaudin.fr/Rawa-Ruska.html Carte triangle de la mort et Rawa-Ruska et carte des sous-camps : https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2001-2-page-155.htm et https://fr.wikipedia.org/wiki/Robert_Antelme	Oui
24	M	Défilé 14 juillet	Dessin de Roger Maire : http ://Rawa-Ruska-union-nationale.fr/index.php/resistance-evasions-fin-du-camp/	
	D	Tête Texte Ustensiles	Tête : page 26. | Texte voir page 23 | Ustensiles repas : https ://camps-de-concentration-blog4ever-com.blog4ever.com/articles ?page=4	
25	PP	Rawa-Ruska Croquis et illustrations	Colonne de gauche, les 3 photos : mirador : http ://1945babyboom.eklablog.com/ils-racontent-leur-vie-a-Rawa-Ruska-a118549552 / Bloc IV : http ://www.Rawa-Ruska.net/ / gare : http ://www.holocaustresearchproject.org/ghettos/rawaruska.html	
			Colonne milieu, croquis dans revue n° 51 « Mémoire vivante » https ://fondationmemoiredeportation.com/archives-France-vivante/ et https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2001-2-page-155.htm de l'UNRR union nationale des déportés de Rawa-Ruska, association qui deviendra « Ceux de Rawa-Ruska et leurs descendants ».	
			Colonne de droite, les trois photos du CICR : © https ://avarchives.icrc.org/Picture/14107 accès avec code.	
		Bibliographie : film sur Rawa-Ruska :	https ://rawaruskabretagne.wixsite.com/association/bibliographie http ://www.fondationshoah.org/France/les-evades-de-Rawa-Ruska-temoins-de-la-shoah-un-film-de-chochana-boukhobza	
26	PP	Rawa-Ruska Croquis et illustrations	Colonne milieu (Union nationale des déportés de Rawa-Ruska), association qui deviendra « Ceux de Rawa-Ruska et leurs descendants ».	
			Colonne milieu, croquis dans revue n° 51 « Mémoire vivante » https ://fondationmemoiredeportation.com/archives-France-vivante/ de l'UNRR union nationale des déportés de Rawa-Ruska, association qui deviendra « Ceux de Rawa-Ruska et leurs descendants ».	
			Colonne de gauche et colonne de droite, aquarelles de E Vanderheyde : http ://www.Rawa-Ruska.net/iconographie/	
27	D	Forteresse Lemberg 3 vues	Photo : https ://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier :L%27appel_des_prisonniers_du_stalag_325_%C3%A0_la_citadelle_de_Lemberg.jpg	
			Aquarelle A. Poulain : http ://www.Rawa-Ruska.net/historique-du-camp-de-Rawa-Ruska-2/ photo https://slideplayer.fr/slide/16649544/ slide 24	
28	D	Stalag Lückenwalde	https ://www.luckenwalde.de/Stadt/Kultur/Museen/HeimatMuseum/STALAG-III-A-LUCKENWALDE	

		Doc.de la Croix-Rouge		Saisie d'un PV de constat dactylographié du CICR et figurant dans les archives de Jean Bourgeat	
29	D	Gestapo Dortmünd		https ://virtuell.geschichtsort-hotel-silber.de/das-netz-der-gestapo/deutsches-reich/staatspolizeistelle-dortmund/	
		Insigne Gestapo		http ://www.tharva.fr/la-shoah-dans-le-loir-et-cher/violette-et-jean-levy	
		Stalag Dortmund		http ://stalag6a6d.fr/AccesPublic/StalagVID/StalagVID-02.html et Vue aérienne 1944 : Stadtarchiv Dortmund	
30	D	Stalag Arnoldsweiler	…vu de loin	http ://www.geschichtswerkstatt-dueren.de/images/downloads/FremdB.pdf	
			Corvée champ	https ://www.gemeinde-merzenich.de/medien/bindata/7743560.pdf	
			Corvée fosse Russes	Dessin de Jean Morin un temps sur le site http ://thierrysoler.fr/lesite/kobierzyn.htm devenu ensuite inaccessible. Ces dessins d'une grande justesse où perce l'humanité de son auteur sont issus de son livre en vente et consultable pour une partie de ses dessins, en saisissant : Jean Morin Kobierzyn dans un moteur de recherche.	
			…vu de près	https ://gemeinde-merzenich.de/mediem/bindata/	
31	D	Nageur	Fondeur	https ://fr.depositphotos.com/175447816/stock-video-blond-man-swims-front-crawl.html	http ://jacques.prevost.free.fr/page_043.htm
32	D	Chambrée		Dessin de Jean Morin un temps sur le site http ://thierrysoler.fr/lesite/kobierzyn.htm devenu ensuite inaccessible. Ces dessins d'une grande justesse où perce l'humanité de son auteur sont issus de son livre en vente et consultable pour une partie de ses dessins, en saisissant : Jean Morin Kobierzyn dans un moteur de recherche.	
		Forêt		https ://pixabay.com/fr/photos/forest-nature-paysage-arbres-4749809/ Merci à Michael Gaida.	
33	D	Ecuries Burgau Düren		https ://fr.yelp.be/user_details ?userid=U5lt85qX2TONOinTp0KydQ Merci à Robert K.	Oui
		Omaha	Carrelage	https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Into_the_Jaws_of_Death_23-0455M_edit.jpg?uselang=fr	Photo Pierre Bourgeat
34	D	Stalag Fullen		https ://www.ww2aerialreconstudies.com/emslandlager.html © RCAHMS / ncap.org.uk	
		Parachutage Arnhem		https ://www.holland.com/fr/tourisme/histoires-hollandaises/route-de-la-liberation/operation-market-garden-un-pont-trop-loin.htm	Oui
35	D	Sentinelles		Dessin de Jean Morin un temps sur le site http ://thierrysoler.fr/lesite/kobierzyn.htm devenu ensuite inaccessible. Ces dessins d'une grande justesse où perce l'humanité de son auteur sont issus de son livre en vente et consultable pour une partie de ses dessins, en saisissant : Jean Morin Kobierzyn dans un moteur de recherche.	Oui
36	D	Bombardier Hambourg		Couverture du livre de Louis Deslandes : Nuit d'enfer à Hambourg (Altona 1943). Livre en vente sur ebay en décembre 2019	Oui
		Prison Lüneburg		https ://lh5.googleusercontent.com/p/AF1QipP5NXVHu7WRZaEwso53672sgm8KKSx92TSTW4Ee=w240-h160-k-no Merci à Maik Richter pour cette très bonne photo (2014) de la prison où mon père a été enfermé par les nazis en février 1945	Oui
37	D	Texte Sandbostel		http ://www.campneuengamme.org/ng2/index.php/1938-1945-le-camp-central/evacuations/sandbostel	
		Allée	Lavabo	© Lars Fischer ou aquarelle de Otto Tetjus Tügels ? https ://docplayer.org/62242545-Agnes-alpers-aktuell.html	© ANVAS 2011-2012 Jeroen Bosman https ://pbase.com/hiero/guestbook
		Prisonniers	Cadavres	https ://fondationmemoiredeportation.com/2019/06/13/lager-sandbostel-einladung-zu-kommenden-veranstaltungen-am-21-und-22-juni-2019/	Dessin cadavres de Pierre Fertil, matricule 40322 © AANG http ://www.campneuengamme.org/ng2/index.php/1938-1945-le-camp-central/evacuations/sandbostel
		Baraquements		https ://www.stiftung-lager-sandbostel.de/more-languages/fran%C3%A7ais/	
38	D	Soupe		Illustration 22 : « La Strasse un jour de pluie, mars 41. » Une corvée de PG…Famille Laville https ://books.openedition.org/pur/5503	
		Cadavre		https ://www.iwm.org.uk/collections/item/object/205304009	
		Carte		https ://fr.wikipedia.org/wiki/Campagne_d%27Allemagne_(1945)#/media/Fichier :France_45.jpg	Oui
39	D	Soldat / fosse / cadavres		Le rabbin militaire britannique Leslie Hardman devant une fosse commune, le 23 avril 1945. Photo Sgt Oakes. Imperial War Museum, Londres, Archives photographiques, BU 4269 https ://bergen-belsen.stiftung-ng.de/de/geschichte/konzentrationslager-1943-1945/	
		Femmes allemandes réquisitionnées :		https ://fr.wikipedia.org/wiki/Stalag_X-B#/media/Fichier :The_Liberation_of_Sandbostel_Concentration_Camp,_May_1945_BU6203.jpg et https ://fr.wikipedia.org/wiki/Stalag_X-B#/media/Fichier :The_Liberation_of_Sandbostel_Concentration_Camp,_May_1945_BU6208.jpg	
40	PP	Carte		Google maps	Oui
41	PP	Timbre victoire 8 mai 45		https ://www.multicollection.fr/+victoire-8-mai-1945+	
		Tableau bilan 39-45		Réalisé avec https ://fr.wikipedia.org/wiki/Pertes_humaines_pendant_la_Seconde_Guerre_mondiale et http://stalag3b.free.fr/menu.htm et aussi https://fr.wikipedia.org/wiki/Prisonniers_de_guerre_fran%C3%A7ais_de_la_Seconde_Guerre_mondiale et diverses autres sources dont celles du ministère des Anciens combattants et victimes de guerre.	
42	PP	Bilan familial		Récit combats Putanges-Pont-Ecrépin : http ://www.office-tourisme-putanges.com/decouvrir/images/depliant_fr.pdf Viol : https://fr.wikipedia.org/wiki/Viols_durant_la_lib%C3%A9ration_de_la_France et https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2002-3-page-109.htm	

43	D	Affiche retour	Piscine Molitor	http ://liberation-camps.memorialdelashoah.org/retour/arrivee.html#icono	https ://www.limonadeandco.fr/piscine-molitor-reouverture-en-2014/ texte : https ://www.mltr.fr/fr/molitor/ texte https ://www.huffingtonpost.fr/2016/07/05/bikini-molitor_n_10809722.html	
		1 000 000e	Bus	http ://liberation-camps.memorialdelashoah.org/retour/introduction.html	http ://liberation-camps.memorialdelashoah.org/retour/arrivee.html#icono	
		Texte		http ://liberation-camps.memorialdelashoah.org/jalons/construction_memoire.html		
44	PP	Tableau		Réalisé par l'auteur à partir du site des associations à savoir : http ://www.fndirp.fr/ https ://www.unadif.fr/ et surtout : Aux origines de la Fédération – fndirp.asso.fr www.fndirp.asso.fr › wp-content › uploads › 2015/10 › PR901_site-9	et aussi : https ://journals.openedition.org/chrhc/687 http ://www.cndp.fr/crdp-reims/France/enseigner/France_deportation/France51/cochet.htm http ://www.cndp.fr/crdp-reims/France/associations/souvenir2gm.htm#amicales	
45	D	Maison Arras Hôp. Leysin		Photo de la famille Bourgeat.	Hôpital Leysin : https ://fr.wikipedia.org/wiki/Leysin	
46	D	Logo / cor chasseurs		Sur un courrier à Jean Bourgeat.		
		Caserne Sathonay-camp		https ://picclick.fr/01-SATHONAY-le-camp-vue-g%C3%A9n%C3%A9rale-193289897434.html en cours de vente		
47	D	Livre 99e RIA		https ://www.99et299ri.fr/boutique/livres/		
48	D	Gare bombardée		https ://www.rue89lyon.fr/2014/08/07/au-cimetiere-de-la-guillotiere-les-traces-du-bombardement-allie-de-1944/		
49	D	Texte et logo Ecole des cadres		www.fondationmarechaldelattre.fr › texte › Panneau_03_ecoles https ://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_915171/refaire-larmee-francaise-1943-1945		
		Texte		https ://www.herodote.net/9_mars_1945-evenement-19450309.php https ://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9volution_d%27Ao%C3%BBt https ://www.histoire-pour-tous.fr/guerres/3066-la-guerre-dindochine-1946-1954.html		
		Carte Asie du sud-est		https ://www.histoire-pour-tous.fr/guerres/3066-la-guerre-dindochine-1946-1954.html		
50	D	Caserne Part-Dieu		https ://bonjour-lyon.fr/2011/03/part-dieu-1960-lyon/		
		Tableau		https ://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_d%27Indochine		
		Statue et Mémorial		https ://monumentsmorts.univ-lille.fr/monument/59871/frejus-rueroute/ et http ://ufacbagnolet.over-blog.com/article-23086854.html		
51	D	Hôpital Desgenettes		https ://fr.wikipedia.org/wiki/H%C3%B4pital_d%27instruction_des_arm%C3%A9es_Desgenettes et https ://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/a-lyon-l-hopital-d-instruction-des-armees-desgenettes-mutualise-ses-activites-medicales-et-chirurgicales		Oui
		Insigne DRRS		Logo sur un courrier à destination de Jean.		
52		Caserne Part-Dieu		https ://www.leprogres.fr/lyon/2017/04/02/avant-les-bureaux-les-chevaux-cavalaient-a-la-part-dieu Photo Archives du Grand Lyon.		
		Manif. Marseille 1947		https ://www.humanite.fr/1947-les-grevistes-marseillais-face-la-repression-et-la-violence-645308 INP/AFP		
53	D	Queue rationnement		http ://edwige.roland.pagesperso-orange.fr/troisieme/France3945/occupat.html + tickets insérés		Oui
55	C/D	Sana. Martel de Janville 1		https ://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02_LEMDOC/inventaire/vignette/document-28656 Photo anonyme		
		Repos	Sana. MdJ 2	https ://journals.openedition.org/contextes/6289	En C Photo scierie : Daniel Divry (ami) et en D photo sana. en couleur : auteur.	
56	D	Carte FNBPC		Partie anonyme de la carte de Jean.		Oui
58	D	Balance		https ://www.antonio-marguerite.fr/		
		Palais Justice Lyon		http ://www.cosmovisions.com/monuLyon.htm		
59	D	Bulldozer Bergen-Belsen		This is photograph BU 4058 from the collections of the Imperial War Museums Photo montage avec photo d'un vieux poste https ://antique-tv-blazianu.pagesperso-orange.fr/Tvfrance.htm		Oui
		Chienne Laïka		https://www.la-croix.com/Debats/Ce-jour-la/3-novembre-1957-mensonges-dEtat-autour-chienne-Laika-premier-etre-vivant-envoye-lespace-2017-11-03-1200889163		
60	D	Logo texte Rawa-Ruska		http://www.Rawa-Ruska.net/		
		Logo et texte FNDIR		https://www.unadif.fr/ https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_nationale_des_associations_de_d%C3%A9port%C3%A9s,_intern%C3%A9s_et_familles_de_disparus		
61	M D	Photo et information 2 médailles et UNCVR		https://fr.wikipedia.org/wiki/Croix_du_combattant_volontaire https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9daille_de_la_d%C3%A9portation_et_de_l%27internement_pour_faits_de_R%C3%A9sistance www.fondationresistance.org		
62	D	Pathologie du prisonnier et logo caducée		www.defense.gouv.fr › content › download › guide_bareme et www.biusante.parisdescartes.fr › sfhm › hsm et http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/memorial/4477		

63	M D	Photo et information médaille Mont-Blanc Revue et timbre russes	https://fr.wikipedia.org/wiki/Croix_du_combattant_volontaire_de_la_R%C3%A9sistance Photo du Mont-Blanc depuis chemin de l'Isle par René Bourdeau, photographe professionnel à Combloux, magasin Monts et merveilles. Couverture d'un exemplaire de la revue « Etudes soviétiques » en possession de la famille Bourgeat et timbre constitué à partir de : https://orthodoxologie.blogspot.com/2013/05/colonel-valentin-petrov-youri-gagarine.html	
64	D	Guerre d'Algérie	https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_d%27Alg%C3%A9rie	
		Carte wilaya	https://www.larousse.fr/encyclopedie/images/La_guerre_dAlg%C3%A9rie_1954-1962/1011321	
		Harki	https://fr.wikipedia.org/wiki/Harki	
65	D	Texte bilan guerre Algérie	https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_d%27Alg%C3%A9rie	
	M	Médaille	http://www.fnaca.org/fr/service-social-et-juridique/decorations	
66	D	Chars Assemblée nat.	http://anti-mythes.blogspot.com/2011/04/21-avril-1961-putsch-dalger.html	
67	D	Aéroport | Coin Savoyard	http://www.engival.fr/const-telergma.htm | Photo Daniel Divry (ami)	Oui
68	D	Terrain	René Bourdeau (idem page 63)	Oui
69	D	Mécanographie	http://babiole.net/mecanographie-a-cartes-perforees/	
70	D	La Gde cordée | ANACR	https://www.booking.com/hotel/fr/la-grande-cordee.fr.html | https://www.anacr.com/	
71	D	Logo AC Combloux et UFAC	Sur document en possession de Jean Bourgeat et http://www.ufac.eu/	
		Cérémonie	Photo de la famille Bourgeat	
72	D	Ancien logo BPA	Archives de Brigitte Bourgeat, retraitée de la Banque populaire savoisienne de crédit après 42 ans d'activités.	
		Bulle rêve	Dessin de Jean Morin…voir page 30	Oui
		Logo actuel BPARA	Sur documents de Pierre et Brigitte Bourgeat, clients de la Banque. Populaire Auvergne Rhône-Alpes.	
73	D	Logo et texte ANCPG	https://www.fncpg-catm.org/	
74	D	Ancien logo Combloux	https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn%3AANd9GcT750mn9SApzkrY0zh5UL8lDs7yqj-0jWNNR77ShJQf1Xg50lus	
		Logo Diekholzen	https://de.m.wikipedia.org/wiki/Datei:Wappen_Diekholzen.png	
75	D	Conseillers et maire Défilé Mairie Combloux	Photo de source inconnue trouvée dans les archives familiales. Peut-être prise par le photographe de la revue municipale ou par un journaliste. Photo de la famille Bourgeat	
76	D	Plaque GIG	https://picclick.fr/Ancienne-Plaque-GIG-Grands-Unvalides-De-Guerre-392676645581.html	Oui
77	D	Enfer Rawa-Ruska	Livre de Raymond Jarny. Edition Presses de Valmy 2000. Photo de la couverture du livre en possession de Pierre Bourgeat	
		Camp goutte d'eau	Livre de Daniel Bilalian. Edition Presses de la cité. 2018. Photo de la couverture du livre en possession de Pierre Bourgeat	
		Temps des morts	Livre de Pierre Gascar. Edition Gallimard.1998.	
		Hôpital Chamonix	https://www.chi-mont-blanc.fr	
78	G	Bouquet muguet	Carte postale de la famille envoyée à Jean au 1ier mai 1962 en Algérie	
	M	Coussin médailles	https://www.macapflag.com/ceremonie/1107-coussin.html Les médailles sont celles mentionnées plus haut dans ce tableau	Oui
	D	Chant Partisans	https://fr-fr.facebook.com/oceanamag/photos/a.268688779956468/1053480488143956/?type=3&theater	
79	PP	Discours cimetière	Discours de Léon Frescurat. Archives de la famille.	
80	PP	Les trois portraits	Photo André par un photographe (Bourg-en Bresse) / Jean par un photographe (Lyon) / Pierre par l'Armée (Etain)	
81	PP	Conscrits	Photo prise par un photographe (Sallanches)	
		Ecole de Vaudagne	Photo de l'auteur en 1968	
		Cordées	https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn%3AANd9GcTdQjW-e0-ZP_hu0wrUuOPHsbdPR6r5Vbp-YaFqHFMV780Vzywk	Oui
		Boussole	Photo de l'auteur	
82	PP	Commando et l'auteur	Les trois photos en NB : cartes postales en vente au Centre entraînement commando (CEC Givet). Photo couleur par un bidasse / nom oublié	
83	PP	Groupe classe de 2nde	Photo prise par un photographe de rue (Lyon)	
		Logo ONISEP	Sur document en possession de l'auteur	
84	PP	Clôture centenaire 14-18	Photo par la Mairie de Domène | Logo Souvenir Français : https://le-souvenir-francais.fr/	Oui
		Domène Auteur Drapeau	Photo de Brigitte Bourgeat	

Un merci tout particulier à GOOGLE pour son moteur de recherche ainsi qu'à WIKIPEDIA,
au SOUVENIR FRANÇAIS qui, avant ce travail m'a permis de découvrir, les enjeux de la mémoire et d'y répondre
et bien sûr, merci à mon frère DANIEL et à ma sœur BRIGITTE pour leurs conseils et relectures…ainsi qu'à ELISABETH H.
pierre.bourgeat@wanadoo.fr **A Grenoble le 18 mars 2020.**

C'est un beau et vrai symbole pour la liberté qu'un arbre !
La liberté a ses racines dans le cœur du peuple,
comme l'arbre, dans le cœur de la terre ;
comme l'arbre, elle grandit sans cesse ;
comme l'arbre, elle élève et déploie ses rameaux dans le ciel
et couvre les générations de son ombre.

Victor Hugo

Discours lors de la plantation d'un arbre de la Liberté sur la place des Vosges à Paris, le 2 mars 1848.